

# Tlemcen : un adolescent disparu depuis 10 jours, retrouvé mort

Lire l'article de Khaled Boumediene page 4

## Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

COVID-19

# «Le prix n'a jamais été un critère dans le choix du vaccin»

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3



SELON DES HISTORIENS

### Le rapport Stora doit interpeller la classe politique française

P. 3

### Nouvelles règles pour les auto-écoles

P. 4

MOSTAGANEM  
Un mort dans le chavirement d'une embarcation

P. 4

BANQUE MONDIALE  
Vers une reprise partielle de l'économie algérienne

Lire l'article de M. Mehdi page 2



## Banque mondiale Vers une reprise partielle de l'économie algérienne



M. Mehdi

La Banque mondiale (BM) prévoit, dans une note de conjoncture (automne 2020), que l'Algérie «devrait enregistrer une contraction économique majeure en 2020», en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19. Le document, publié le 7 janvier 2021, entrevoit néanmoins une «reprise partielle» en 2021 et 2022, conditionnée par une «réduction marquée des déséquilibres macroéconomiques» et une «relance franche de la demande intérieure globale, de la production et des exportations d'hydrocarbures». La note de la BM rappelle qu'en 2019 «le rythme de la croissance de l'économie algérienne s'est ralenti pour une cinquième année consécutive dans un contexte de mobilisation sociale et de transition politique prolongées, qui a affaibli la confiance et les dépenses des consommateurs et des entreprises».

L'année 2019 a été marquée par le «recul structurel du secteur des hydrocarbures» (-4,9%) et une «modeste augmentation» de 2,4% des secteurs hors hydrocarbures. «Le taux de chômage est resté stable à 11,4% en 2019, avec la création de 232.000 emplois entre avril 2018 et mai 2019», alors que «l'indice national des prix» est passé «de 3,5% en 2018 à 2,3% en 2019». Le déficit budgétaire global s'est quant lui «étendu», passant «de 6,8% du produit intérieur brut (PIB) en 2018 à 9,6% du PIB en 2019», en raison de la «baisse des revenus des hydrocarbures et de l'augmentation des investissements publics», ajoute le document.

### 2020: PERTES ÉCONOMIQUES «SUBSTANTIELLES»

Pour les deux premiers trimestres de 2020, la Banque mondiale note une «contraction de l'économie» accentuée par les mesures de confinement liées à la lutte anti-Covid. Au premier trimestre 2020, «l'élargissement économique est resté faible» avec une «contraction de 3,9% de l'activité économique en glissement annuel», affirme le document. Pour le deuxième trimestre 2020, la Banque mondiale voit une «accentuation de la contraction glo-

bale», marquée par des «pertes économiques substantielles» des entreprises publiques, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des transports. En l'absence de données «sur les pertes économiques du secteur privé», le rapport se base sur des «enquêtes» révélant des «activités gravement affectées par la pandémie de Covid-19» avec des «répercussions notables sur le marché de l'emploi». Selon le document, les secteurs les plus touchés sont «les transports, le tourisme, la restauration, l'hôtellerie, l'artisanat, l'énergie et le commerce de détail et de gros». A ces secteurs, il faut ajouter les «petites et moyennes entreprises, et les travailleurs indépendants et occasionnels» dont les activités ont été fortement touchées.

Pour l'ensemble de 2020, la BM prévoit que l'économie algérienne devrait enregistrer une «contraction importante du PIB réel» en raison du «double choc» de la crise sanitaire mondiale et la baisse des prix du pétrole.

### «CONTEXTE HAUTEMENT INCERTAIN»

Pour la «reprise économique», la BM estime qu'elle sera «partielle» en 2021 et 2022, sous condition d'une «réduction marquée des déséquilibres macroéconomiques» et «une relance franche de la demande intérieure globale».

Néanmoins, dans un «contexte hautement incertain», marqué par la «possibilité d'une crise sanitaire prolongée», et des «difficultés à répondre aux besoins de financement croissants du budget», «l'équilibre des risques affiche une tendance pessimiste», affirme le document.

La Banque mondiale note, tout de même, que «le Gouvernement algérien a annoncé d'ambitieuses réformes structurelles visant à accélérer la transition vers un modèle de développement économique tiré par le secteur privé, tout en préservant le soutien aux tranches les plus vulnérables de la population». Cependant, «la réussite de cette entreprise reposera sur le caractère décisif de l'agenda des réformes, sur l'ampleur de la réponse du secteur privé et sur la capacité des autorités à rétablir simultanément les équilibres macroéconomiques», ajoute la note de conjoncture de la BM.

## Coronavirus

### 245 nouveaux cas et 5 décès

Deux cent quarante-cinq (245) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 203 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 105369, dont 245 nouveaux cas les dernières 24

heures, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 5 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 71755, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 24 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 8 wilayas ont enre-

gistré 10 cas et plus. Par ailleurs , 29 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**e masque Covid-19, qui a fait une intrusion planétaire en 2020, n'a pas épousé

ses penchants à la polémique et aux réajustements de sa politique publique. Passant presque inaperçu au début de la crise sanitaire, pour accaparer ensuite tous les intérêts des gouvernements dans un laps de temps très réduit, provoquant une rude concurrence sur le marché international et faisant baver les investisseurs, le masque de protection contre le coronavirus revient en ce début d'année 2021.

Si en Algérie le masque de protection ou bavette a fini par tomber sur les mentons, ailleurs on lui concède un intérêt toujours plus grandissant. Après avoir passé par différentes phases, à commencer par la nonchalance des gouvernements, aidés par des scientifiques, qui le considéraient inutile, jusqu'aux aveux de son indispensable port pour se protéger de la Covid-19 et son entrée dans le code de conduite dans les espaces publics, le masque de protection n'est plus laissé au choix de ses porteurs. Une nouvelle réglementation en Europe interdit le port du masque artisanal ou de catégorie 2 sur les lieux publics.

Désormais, seuls les masques FFP2, chirurgicaux et en tissu industriel de catégorie 1 sont autorisés dans l'espace public à travers plusieurs régions et pays européens. Les masques faits maison sont à bannir dans un contexte de propagation d'un nouveau variant de la Covid-19, qui s'avère être plus contagieux et plus meurtrier, selon les affirmations du Premier ministre britannique, Boris Johnson. Il s'agit donc de se parer

en masques performants afin de se prémunir contre ce nouveau variant et toutes les formes du virus.

Où en est-on en Algérie dans ce nouveau bras de combat contre la Covid-19 ? A tout point de vue, on semble niché sur une planète. Il suffit d'un recul des contagions pour que la démobilisation gagne du terrain.

Le plateau des contagions qui se maintient depuis quelques semaines à des niveaux inférieurs à 300 cas/24h a presque fait oublier que le virus est bien là et qu'il n'attend que ce genre de comportement frisant l'insouciance collective pour revenir. Le respect des gestes barrières n'est plus appliquée convenablement, ni distanciation physique ni port de bavette ne sont respectés dans les espaces publics.

Le masque de protection, premier et grand rempart contre la circulation du virus, présente un visage usé à force de lavage et réutilisation, perdant toute sa capacité de filtrant, s'il ne devient pas lui-même vecteur de propagation du virus. Faisant comme si la crise sanitaire est derrière nous ! Sur le plan des chiffres ou des courbes, la situation est certes tranquillisante mais en matière de mesure du risque ambiant des contagions, il faut sérieusement tirer la sonnette d'alarme.

Ne serait-il pas plus important de revenir, aujourd'hui, à la sensibilisation de masse et à la coercition pour faire respecter les gestes barrières ? Les autorités semblent plutôt plus à cheval pour entamer les vaccinations avant la fin du mois de janvier, alors que l'urgence réelle est à ce niveau de la prévention.

## Le FFS appelle à un dialogue national inclusif

Le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a mis en avant, hier à Alger, la nécessité de l'amorce d'un dialogue national inclusif et démocratique rassemblant toutes les forces vives de la société pour dégager une feuille de route consensuelle.

Intervenant au cours des travaux d'installation de la commission administrative de la fédération d'Alger du parti, M. Aouchiche a indiqué que la résolution de la crise nécessitait l'amorce d'un dialogue «national, inclusif et démocratique» rassemblant toutes les «forces vives» de

la société en vue de dégager une «feuille de route consensuelle», permettant de «sortir de la crise et bâtir un Etat de droit et démocratique». Pour lui, la priorité du FFS est le lancement d'un processus politique national «rassembleur» qui sera adopté par toutes les forces politiques et sociales, et au sein duquel adhèrera tout le monde pour résoudre la crise.

Pour sa part, le membre de l'Instance présidentielle du FFS, Hakkim Bellacel, a exprimé la «forte volonté» de son parti pour la poursuite du combat «pacifique et pédagogique» afin de réha-

biliter l'activité politique et de trouver des solutions «consensuelles pour sortir de la crise que vit le pays».

Il a relevé, dans ce sillage, que le FFS s'attelait à la préparation d'une convention nationale pour la mûrir en une nouvelle initiative politique.

Il a fait de la conviction de son parti quant à la nécessité d'amorcer un dialogue politique «inclusif, transparent et responsable» pour aboutir à un consensus «historique et national» rassemblant tous les Algériens à même de concrétiser leurs «légitimes ambitions».

## Covid-19

### «Le prix n'a jamais été un critère dans le choix du vaccin»

**« Le vaccin anti-Covid-19 sera disponible en Algérie fin-janvier en cours », a déclaré hier samedi, le Pr Lyes Rahal, directeur des Services de santé et des Structures au ministère de la Santé et membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19.**

El-Houari Dilmi

Intervenant au Forum d'Echaab, le Pr Lyes Rahal a confirmé que le vaccin sera, bel et bien, disponible d'ici à la fin du mois en cours, sans donner de date précise. « Tout est fin prêt pour entamer l'opération nationale de vaccination qui débutera dans les tout prochains jours » a indiqué le directeur des Services de santé et des Structures au ministère de la Santé, se disant fier de l'expérience de l'Algérie en matière de programmes de vaccination.

Le Pr Ryad Mahyaoui a révélé, de son côté, que l'Algérie pourrait produire localement le vaccin russe 'Sputnik V', et que « des discussions sont en cours avec les autorités russes », a-t-il affirmé. Ce dernier a également affirmé, que l'acquisition du vaccin contre le Coronavirus (Covid-19) « ne répond pas à des considérations économiques liées à son prix » a-t-il expliqué. « Les vaccins russe et chinois que l'Algérie s'apprête à acquérir n'ont jamais été pris du point de vue tarif, seules leur efficacité et leur sécurité ont été prises en compte » a-t-il ajouté. « Le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19 a pris toutes les précautions liées à plusieurs points importants avant

l'importation des vaccins, surtout en matière de sécurité et des conditions de stockage et de conservation », a tenu à préciser le Pr Ryad Mahyaoui. Ce dernier a, aussi, expliqué que « les vaccins russe (Sputnik V), chinois (CoronaVac) et anglo-suédois (AstraZeneca), répondent à tous les critères, préalablement arrêtés par le Comité scientifique en matière de qualité et d'efficacité, des vaccins qui ont déjà été utilisés et prouvé leur efficience dans l'action thérapeutique contre le Covid-19 », a-t-il rassuré.

Pour rappel, le Pr Ryad Mahyaoui avait indiqué, mercredi dernier, sur les ondes de la Radio nationale, que le vaccin russe 'Sputnik V' « n'était pas encore disponible en Algérie, (...), et qu'il valait mieux être vigilant que faire dans la précipitation ». Il a également affirmé que « des pays producteurs eux-mêmes sont à peine au début de la campagne de vaccination alors qu'une majorité de pays n'a toujours pas acquis la moindre dose et sont en期待 comme l'Algérie ». « 8.000 centres médicaux sont mobilisés pour la campagne nationale de vaccination (EPS, polycliniques, hôpitaux, laboratoires, etc.) bien encadrés en matière de ressources humaines et dotés de matériel paramédical », selon le Pr Mahyaoui.



Raïna  
Raïkoum

Amine Bouali

**L e destin de l'Humanité sera-t-il différent après la fin de la pandémie du coronavirus qui a si fortement ébranlé la**

**quiétude du monde et pointé du doigt notamment ce qu'on pourrait appeler les « effets secondaires » pervers du progrès ? A la simple lecture d'une information que le directeur de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus a divulguée ce 19 janvier 2021, et bien, c'est non, trois fois non !**

**Ainsi selon le chef de cette vénérable institution, à cette date du 19 janvier, « plus de 39 millions de doses de vaccin Covid-19 ont été administrées dans 49 États riches, mais qu'une nation pauvre n'en a reçu que 25 ». Vous avez bien lu : 39 millions de doses d'un côté et 25 misérables doses de l'autre ! En raison des politiques inégales appliquées, aujourd'hui, en matière de vaccin Covid-19 « le monde est confronté à un échec moral catastrophique. Il n'est pas juste que les personnes jeunes et en bonne santé des pays riches se fassent vacciner avant les personnes vulnérables des pays pauvres » a encore dénoncé le patron de l'OMS. Que dire**

de plus ?

**Le vœu émis, il y a quelques mois, par le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, afin que le vaccin Covid-19 soit**

**considéré comme un « bien commun de l'Humanité », équitablement accessible à tous les peuples de la planète, est donc battu en brèche par l'égoïsme des grandes puissances qui veulent, comme à l'accoutumée, se servir en premier, « sauver leur peau » en priorité et, bien-sûr, tant pis pour les autres, les États démunis tels, par exemple, un certain nombre de pays africains que l'ex-président américain xénophobe Donald Trump s'est permis un jour de qualifier - sauf votre respect, amis lecteurs- de « pays de m. » !**

**« Le défi que nous lançons à tous les États membres de l'OMS est de veiller à ce que, d'ici à la Journée mondiale de la Santé, le 7 avril prochain, les vaccins Covid-19 soient administrés dans tous les pays, comme symbole d'espoir pour surmonter à la fois la pandémie et les inégalités qui sont à la base de tant de problèmes de santé mondiaux » a souhaité, en conclusion de sa déclaration, le boss de l'OMS. Il n'est pas sûr que sa supplique soit entendue.**

#### Selon des historiens

### Le rapport Stora doit interpeller la classe politique française

Le dernier rapport de l'historien Benjamin Stora sur la colonisation et la guerre de libération nationale interpelle en premier l'ensemble de la classe politique française pour qu'elle se «réconcilie» avec sa propre mémoire, et ne s'agit pas d'une «nouvelle version» de l'histoire de la colonisation française en Algérie, mais plutôt d'un «état des lieux mémoire», selon des historiens algériens.

Dans un entretien à l'APS, l'historien Mohammed Ould Si Kaddour El-Korso estime que le rapport de Benjamin Stora, remis mercredi au président français Emmanuel Macron, «avant d'être une feuille de route pour des négociations sur des sujets sensibles entre l'Algérie et la France dans la perspective d'une future réconciliation pas seulement mémorielle, mais aussi politique, stratégique, scientifique, économique, culturelle, etc...», interpelle d'abord l'ensemble de la classe politique française à se réconcilier avec sa propre mémoire».

«Un effort de vérité est demandé aux plus hautes instances françaises appelées à reconnaître les crimes commis pendant 132 ans en son nom, plus particulièrement entre 1945 et 1962. Le même effort est demandé aux citoyens français qui doivent d'abord se réconcilier avec leur propre mémoire», poursuit l'historien, considérant que la «guerre des mémoires» est d'abord une guerre entre «mémoires françaises».

De son côté, le sociologue et historien Hassan Remaoun souligne que ce rapport correspond à la commande faite par le président Macron et «il ne s'agit pas de l'élaboration d'une nouvelle version de l'histoire de la colonisation française en Algérie et de la

Guerre de libération nationale, mais plutôt de la présentation d'un état des lieux mémoire et des retombées que cela suscite dans les relations franco-algériennes», dont l'objectif est «d'assumer le lourd contentieux lié dans ce domaine par l'histoire et d'apaiser autant que possible les mémoires de tous les concernés», a-t-il ajouté, affirmant que Benjamin Stora «a essayé de jouer un rôle de facilitateur en proposant des voies et moyens susceptibles, notamment du côté français, d'aller dans cette voie».

Sur la question de la reconnaissance de la France de ses crimes commis durant la période coloniale en Algérie, Hassan Remaoun soutient que des «excuses ou une repentance des Français ne rendraient pas justice à tout ce que notre peuple a subi», même si, estime-t-il, «une reconnaissance des crimes commis nettement affirmée pourrait contribuer à l'apaisement des relations entre les deux peuples». «Franchement, je pense que nous avons lavé l'offense coloniale en libérant de haute main notre pays et que notre honneur est sauf. C'est désormais l'honneur des Français qui est en jeu face aux crimes que les colonialistes ont fait peser sur leur conscience. Passer à la phase de la demande du pardon ou de l'acte de reconnaissance des crimes coloniaux commis se fera lorsqu'ils se sentiront prêts pour un pareil acte de courage!», a déclaré l'historien à l'APS.

Pour Mohammed El-Korso, le rapport Stora constitue une «avancée», par rapport aux positions de la classe politique française qui «ont prévalu au lendemain du recouvrement de la souveraineté nationale de l'Algérie et qui prédominent jusqu'à ce jour au niveau

de certains cercles qui font preuve d'une grande crispation dès qu'il s'agit de la colonisation de l'Algérie et de Guerre de Libération nationale». Il ajoute que ce rapport n'a été possible que parce que les Algériens «n'ont jamais cessé depuis l'occupation, en passant par le mouvement national, la Proclamation du Premier Novembre et l'exercice de leur souveraineté, de revendiquer le droit imprescriptible à leur Histoire d'où l'ancien colonisateur les a exclut, leur causant un préjudice irrémédiable».

La justesse de cette revendication, «ignorée puis minorée, semble prendre le chemin qui est le sien» grâce à une «prise de conscience» des présidents de la république française depuis la fin des années 1990», souligne l'historien.

«Même s'il ne sous-estime pas la complexité d'une pareille question, Stora, lui-même, considère qu'une avancée pourrait être possible, comme il y a pu en avoir quelques-unes dans le passé», a déclaré M. Remaoun, ajoutant que le rapport aux mémoires n'implique pas seulement les Etats mais aussi «des segments très diversifiés dans chacune des sociétés concernées, avec des opinions parfois très clivantes dans chacun des pays concernés». L'historien Hassan Remaoun estime que l'émergence de nouvelles générations qui «renouvellent les questionnements et les projets de société, et le travail d'accumulation des connaissances opéré par les historiens à partir de postures critiques et méthodologiquement fondées» peuvent prêter à l'optimisme et ce, même si «les effets ne se font pas sentir dans l'immédiateté». Ce qui explique, selon lui, le fait que l'apologie de la domina-

tion et de l'idéologie coloniale est partout battue en brèche. M. Remaoun pense également qu'avancer dans la résolution des problèmes légués par le passé est «profitable pour les deux pays».

A la question de savoir s'il y a un profit à tirer pour l'Algérie de ce rapport sur la mémoire, le professeur Hassan Remaoun a répondu par l'affirmative, mais avec la condition de «ne pas considérer que le problème sera complètement résolu sans les questions de mémoire», estimant qu'il faudra toujours «laisser du temps au temps, surtout avec un contentieux aussi lourd que celui légué par la colonisation et ses méfaits».

L'Algérie, affirme-t-il, «n'est malheureusement pas la seule concernée par la question, même si nous nous considérons et sommes considérés par d'autres comme un cas emblématique».

Concernant les différents points soulevés dans le rapport Stora qui reflètent «le point de vue français», selon Mohammed Ould Si Kaddour El-Korso, ce dernier considère qu'il y a «certes bien des questions qui sont passées à la trappe et qui seront soulevées et débattues en leur temps par la partie algérienne». Hassan Remaoun pense, lui, que «d'importantes questions ont été posées dans ce texte et c'est le cas notamment pour celle portant sur les archives et la question de la reconnaissance de la tragédie subie par les Algériens». Et de conclure que c'est une «négociation qui est en cours et le tout est de savoir en fixer les objectifs et les étapes à traverser». «Il faudra de même mobiliser toutes les ressources nécessaires pour la mener au mieux!», a-t-il suggéré.

## Des écarts de 500 dinars entre les villes du Nord et du Sud Appel à réguler les prix des viandes rouges

Houari Barti

Contrairement à ce qu'on pouvait redouter, le gel des importations des viandes rouges fraîches ou congelées, décidé par les pouvoirs publics depuis le dernier trimestre 2020 dans l'objectif de protéger la production nationale, n'a finalement eu aucune incidence négative sur le marché national.

Bien au contraire, il fera économiser aux caisses publiques plus de 200 millions de dollars. C'est le constat dressé par plusieurs opérateurs de la filière dont le président du Conseil national interprofessionnel des viandes rouges (CNIVR), M. Miloud Bouadis, qui a estimé dans une déclaration à l'APS que «le marché est suffisamment approvisionné par une production locale conséquente», notant que «les prix ont même enregistré une baisse relative». M. Bouadis a écarté, dans le même ordre d'idées, tout risque de rupture des stocks en prévision du mois de Ramadhan, période de forte demande sur les viandes rouges. «De nombreux engrangeurs se sont déjà mis à l'importation de veaux à l'engraissement destinés à l'abattage en prévision du mois sacré connu habituellement par une hausse considérable de la demande en viande bovine», a-t-il indiqué.

La qualifiant de décision «salutaire» pour les professionnels de la filière, M. Bouadis a souligné que la suspension des importations des viandes rouges a toujours été parmi les principales revendications du CNIVR. Il a jugé à ce propos que l'importation de bovins vivants d'engraissement, au lieu des produits finaux, s'avère beaucoup plus rentable tant sur le plan nutritionnel que sur le plan économique. «En effet, l'importation de bétails vivants nous permet de tirer profit du cinquième quartier à savoir, les abats des bovins (foie et cœur, tête) qui constituent une source de protéines inestimable, en plus de leurs peaux qui représentent une matière première noble pour l'industrie du cuir», a-t-il fait valoir. D'autre part, il a affirmé que bon nombre d'opérateurs qui étaient versés auparavant dans l'importation de la viande rouge fraîche et congelée se sont reconvertis en éleveurs et engrangeurs. «Ce revirement positif a permis d'augmenter la production, tout en générant des emplois supplémentaires autour de cette activité (alimentation de bétail, abattage, distribution)», a-t-il argué. Un avis partagé par le président de la Fédération nationale des éleveurs (FNE), M. Djilali Azzaoui, qui s'est réjoui du gel des importations des viandes rouges, estimant que cette décision devrait encourager davantage les pro-

ducteurs locaux. M. Azzaoui a toutefois tenu à préciser que les importations avaient toujours concerné la viande bovine, étant donné que l'offre du cheptel ovin sur le marché national a toujours été excédentaire même durant les périodes des grosses consommations telles les fêtes de l'Aïd El Adha».

Plaidant pour un soutien effectif en faveur des professionnels de la filière viande rouge (bovine et ovine), les présidents des deux organisations professionnelles se sont accordés à dire que «le soutien de la production nationale passe par les incitations fiscales en faveur des éleveurs et des engrangeurs ainsi que la subvention des prix des aliments de bétails». Sur le plan économique, tel que noté par le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, M. Khaled Bouchelaghem, le gel des importations des viandes rouges décidé par les pouvoirs publics, depuis le 4ème trimestre 2020, permettra à l'Algérie d'économiser plus de 200 millions de dollars.

A propos des prix à la consommation des viandes rouges, qui demeurent excessifs pour les petites bourses, le président de la FNE a relevé que les tarifs varient d'une région à l'autre, notant que l'écart des prix au kilo entre les villes du sud et celles du nord peut atteindre jusqu'à 500 dinars. Un écart expliqué, a-t-il dit, par la règle de l'offre et de la demande. Pour sa part, le vice-président de la FNE, M. Brahim Amraoui, impute la hausse des prix au niveau des grandes villes, essentiellement, au grand nombre d'intervenants dans la chaîne de commercialisation. Outre la loi de l'offre et de la demande qui influe sur les prix et les frais des transports, a-t-il expliqué, il y a aussi beaucoup d'intermédiaires» sur la chaîne de distribution avec une marge bénéficiaire pour chaque intervenant au détriment du consommateur final. C'est ce qui explique, selon lui, la «disparité des prix» entre les zones de production (la steppe) et les autres régions», a-t-il déduit.

Abondant dans le même sens, la chargée d'étude auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Sabrina Ichou, a insisté, enfin, sur la nécessité pour les acteurs de la filière de s'organiser pour rendre les prix plus abordables. Selon la même responsable, «les associations interprofessionnelles doivent s'entendre, y compris sur les marges bénéficiaires à travers des contrats prédefinis afin de réguler les prix des viandes qui restent excessifs malgré une production conséquente qui dépasse 50 millions de quintaux par an».

## 60.000 tonnes de volaille pour le ramadhan

Le marché de la consommation sera approvisionné durant le mois de ramadhan de 60.000 tonnes de volaille, dont 25.000 tonnes de volaille congelée, a indiqué samedi le Pdg de l'Office national des aliments du bétail (ONAB), Mohamed Betraoui.

L'ONAB aspire à commercialiser cette quantité considérable de volaille, progressivement durant le mois sacré, pour «garantir la stabilité des prix et préserver le pouvoir d'achat du citoyen», a déclaré M. Betraoui à l'APS.

Jusqu'à présent, plus de 4.000 tonnes de volaille ont été stockées au niveau de 14 abattoirs relevant de l'of-

fice à travers le pays, a-t-il précisé, indiquant que les préparations sont en cours pour assurer la disponibilité de ce produit de large consommation durant le mois sacré du ramadhan. L'office a lancé l'approvisionnement des agriculteurs en quantités considérables de poussins, a fait savoir M. Betraoui qui indique que de grandes quantités de poussins sont disponibles dans les entrepôts de l'office, pour garantir la disponibilité de la volaille durant le mois sacré du ramadhan. Durant le mois du ramadhan 2020, l'ONAB avait approvisionné le marché avec près de 55.000 tonnes de volaille.

## Nouvelles règles pour les auto-écoles



Le ministère des Transports a fixé de nouvelles règles pour l'exercice de l'activité des auto-écoles, concernant notamment l'âge et les caractéristiques des véhicules utilisés dans l'enseignement de la conduite automobile, selon un nouvel arrêté ministériel publié au dernier journal officiel (N 4).

Il s'agit de l'arrêté du 29 décembre 2020 modifiant et complétant l'arrêté du février 2019 portant cahier des charges des auto-écoles. En application du décret exécutif du 6 mars 2012, modifié et complété, fixant les conditions d'organisation et de contrôle des établissements d'enseignement de la conduite automobile, notamment son article 10 et le décret exécutif du 9 décembre 2020 fixant les attributions du ministre des transports, «le nouvel arrêté a pour objet de modifier et de compléter les dispositions du cahier des charges, annexé à l'arrêté du 14 février 2019 portant cahier des charges des auto-écoles». Les modifications apportées par le nouvel arrêté concernent les dispositions des articles 6, 10 et 15 du cahier des charges relatif à certaines conditions d'ouverture des auto-écoles à temps partiel.

Ces auto-écoles doivent répondre à des exigences à savoir être dotés d'une carte de voiture-école d'enseignement de la conduite, délivrée par le directeur des transports de wilaya.

«Le modèle-type de la carte de voiture-école d'enseignement de la conduite, est joint en annexe», stipule l'article 6 du nouvel arrêté.

Quant à l'article 10 du cahier des charges, sa modification concerne la condition de l'âge et des caractéristiques des véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile.

Il est, à ce propos, exigé que l'âge d'accès pour la première fois en exploitation soit de moins de dix (10) ans pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 3.500 kilogrammes, quinze (15) ans pour les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises et dix (10) ans pour les remorques et les semi-remorques.

«Ces véhicules en exploitation doivent être retirés de l'activité d'enseignement de la conduite automobile lorsqu'ils atteignent l'âge de huit (8) ans pour les motocyclettes, de quinze (15) ans pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 3.500 kilogrammes, de vingt-cinq (25) ans pour les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises et de trente (30) ans pour les remorques et les semi-remorques», selon les nouvelles dispositions.

Il est, dans ce cadre, précisé que l'âge du véhicule est calculé, à compter de la date de sa mise en circulation.

Quant aux caractéristiques des véhicules, il est indiqué que pour

la motocyclette, les véhicules dont le poids total en charge autorisé (PTAC) n'excède pas 3.500 kilogrammes doivent avoir un moteur d'une cylindrée de 900 cm<sup>3</sup> au minimum, une longueur minimale de 3 mètres et être constamment propre et en parfait état.

Concernant les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises, ils doivent être de plus de 19 tonnes du poids total autorisé en charge (PTAC) pour la catégorie C, égale ou supérieure à 5.5 tonnes du poids total autorisé en charge (PTAC) pour la catégorie C1, véhicule de la catégorie D d'une longueur d'au moins, 6.20 m, et d'une largeur d'au moins, 2.10 m et être constamment propre et en parfait état.

S'agissant des remorques et les semi-remorques, ces véhicules doivent être d'un poids total autorisé en charge (PTAC) excéder 750 kg, dont le PTR excède 20 tonnes pour la catégorie C et le PTR excède 7 tonnes et sans dépasser 12 tonnes pour la catégorie C1. Toutefois, un délai de trente-six (36) mois, à partir de la date de publication du présent arrêté est accordé aux propriétaires des auto-écoles pour le changement de véhicule ayant atteint l'âge de retrait d'exploitation tel que fixé à l'article 10. «Les nouvelles dispositions liées au local sont applicables lors d'un changement de local», selon le nouvel arrêté ministériel.

## Tlemcen Un adolescent disparu depuis 10 jours, retrouvé mort

Khaled Boumediene

Le corps sans vie de l'adolescent de 14 ans porté disparu depuis le 13 janvier, a été retrouvé en contrebas de l'autoroute Est-Ouest, à proximité d'Ouzidan dans la commune de Chetouane (5 kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya de Tlemcen), a-t-on appris de source sécuritaire. C'est en début de l'après-midi de ce vendredi, que des éléments de la bri-

gade de la Gendarmerie nationale et de la protection civile, le médecin légiste, la police scientifique de la Gendarmerie et le président de l'APC de Chetouane, ont retrouvé le corps d'Oussama sans vie au fond d'un ravin, après avoir été alertés par des bénévoles d'Ouzidan, ayant participé à une battue dans les champs escarpés d'Ouzidan à partir du quartier M'sala où résidait la victime.

Depuis sa disparition, des re-

cherches avaient été entreprises tous les jours, notamment dans le secteur où le corps du jeune adolescent a été retrouvé. Une autopsie est prévue aujourd'hui au niveau du service médico-légal du CHU de Tlemcen. Selon nos informations, une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet de Tlemcen, pour déterminer les circonstances du drame qui a mis en émoi les habitants de Chetouane.

## Mostaganem Un mort dans le chavirement d'une embarcation

Une personne a trouvé la mort et une autre a été sauvée d'une mort certaine, suite au chavirement d'une embarcation, survenu vendredi près de Sidi Lakhdar, 50 km à l'est de Mostaganem, a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile. Les éléments de la protection civile ont repêché le corps

sans vie d'un homme, âgé de 58 ans, et porté secours un autre, âgé de 32 ans. Ce dernier, souffrant de difficultés respiratoires, a été évacué vers un établissement hospitalier de la région, a-t-on ajouté de même source.

Les éléments de la protection civile ont rencontré de grandes

difficultés pour mener l'opération, en raison des mauvaises conditions atmosphériques et de l'état agité de la mer. Trois équipes spécialisées et des plongeurs ont été mobilisés pour secourir les victimes, des agents d'une entreprise nationale de travaux maritimes, a-t-on indiqué de même source.

## Le procès en destitution de Trump commencera la deuxième semaine de février

**L**e procès en destitution de Donald Trump commencera la deuxième semaine de février au Sénat, après la transmission à la chambre haute de l'acte de mise en accusation de l'ancien président en début de semaine prochaine, ont annoncé vendredi les leaders démocrates au Congrès.

Ce délai de deux semaines entre la remise de l'acte d'accusation et le début des débats permettra que le procès ne monopolise pas les sessions à la chambre haute pour le début du mandat de Joe Biden. Le Sénat pourra ainsi notamment confirmer les membres de son gouvernement. «Une fois les dossiers rédigés, l'exposé par les parties commencera la semaine du 8 février», a déclaré vendredi soir Chuck Schumer, le chef démocrate du Sénat, où Donald Trump doit être jugé pour «incitation à l'insurrection». M. Schumer avait auparavant précisé devant ses collègues que l'acte d'accusation «serait transmis au Sénat lundi».

«Nos procureurs sont prêts à défendre leur dossier devant les 100 sénateurs qui serviront de juges pendant le procès», avait ensuite confirmé Mme Pelosi dans un communiqué.

Concrètement, ces «procureurs» - des élus démocrates de la Chambre menés par Jamie Raskin - traverseront lundi les couloirs du Congrès pour apporter l'acte d'accusation dans l'hémicycle du Sénat, où ils le lirent aux sénateurs.

Cette étape marque l'ouverture formelle du procès, mais les débats sur le fond ne commenceront donc

que deux semaines plus tard.

### «EQUITABLE»

Chuck Schumer avait précisé dans la matinée avoir discuté avec le chef de la majorité républicaine Mitch McConnell «du calendrier et de la durée» des audiences. Ce dernier avait précisément suggéré d'attendre la mi-février pour entamer les débats. «La mise en accusation par la Chambre a été plus rapide et minimaliste que jamais, l'étape suivante ne peut pas être un procès insuffisant au Sénat», avait-il déclaré. «Nous avons besoin d'un procès complet et équitable, lors duquel l'ancien président pourra se défendre et le Sénat considérer toutes les questions factuelles, légales et constitutionnelles», avait-il poursuivi. L'habile stratège avait même souligné qu'il était dans l'intérêt de la nouvelle administration d'attendre. Jusqu'ici, Joe Biden s'est gardé d'intervenir à ce sujet, estimant qu'il revenait au Congrès de fixer les modalités du procès de son prédecesseur.

### «MONTRER DE LA FORCE»

Donald Trump est accusé d'avoir encouragé ses partisans à se lancer à l'assaut du Capitole le 6 janvier au moment où les élus du Congrès certifiaient la victoire de son rival démocrate à la présidentielle.

«Vous ne reprendrez jamais notre pays en étant faibles. Vous devez montrer de la force et vous devez être forts», avait-il lancé à ses sup-



porteurs peu avant qu'ils envahissent le Capitole, semant le chaos et la violence. Cinq personnes sont mortes pendant cette attaque.

Une semaine plus tard, Donald Trump est devenu le premier président de l'histoire des Etats-Unis à être mis en accusation deux fois par la Chambre, contrôlée par les démocrates.

Il avait déjà été renvoyé en procès à la fin 2019 pour avoir demandé

à l'Ukraine d'enquêter sur le fils de Joe Biden. Le Sénat, contrôlé par les républicains, l'avait rapidement acquitté.

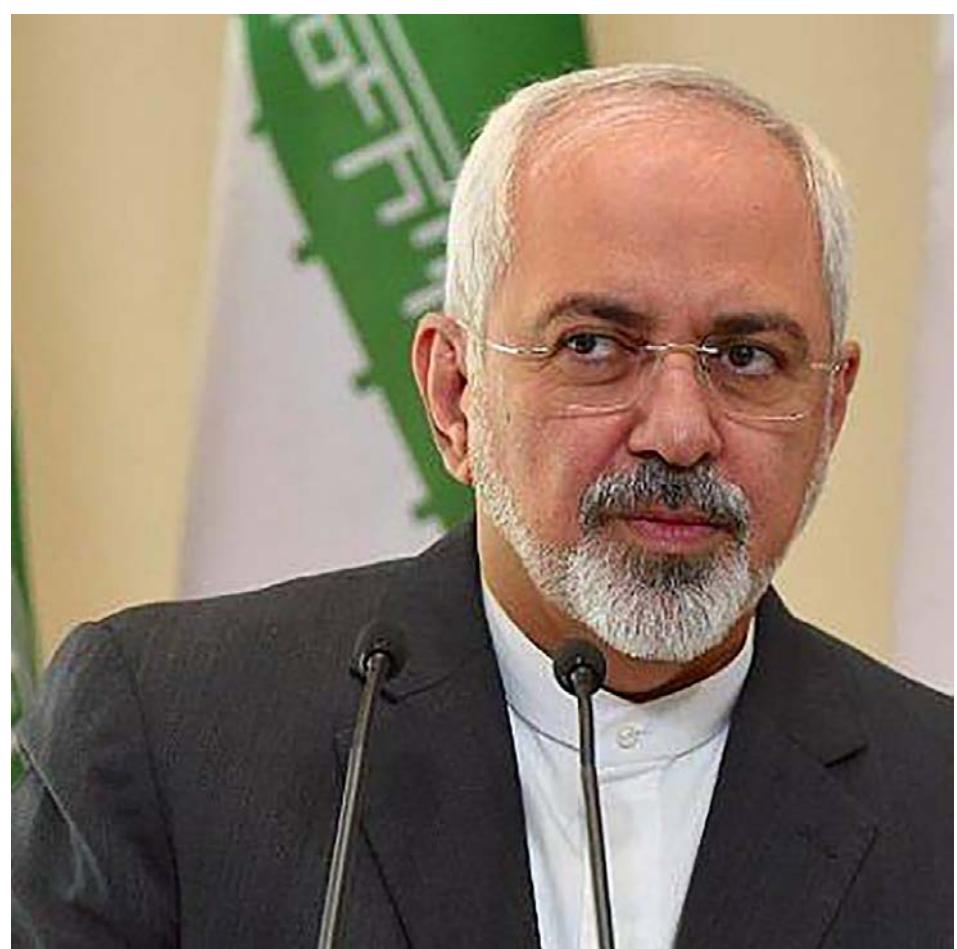
Cette fois, certains élus républicains se sont montrés très critiques. Même Mitch McConnell, qui fut l'un des plus solides alliés pendant sa présidence, a fait savoir qu'il n'excluait pas de le juger coupable.

Mais la Constitution impose un seuil des deux tiers pour condam-

ner un président, et il faudrait que 17 sénateurs républicains se rallient aux 50 démocrates pour atteindre cette majorité qualifiée, ce qui est à ce stade très incertain.

Si Donald Trump était déclaré coupable, il ne serait pas destitué puisqu'il a déjà quitté la Maison Blanche, mais il deviendrait inéligible, alors qu'il a caressé l'idée d'une nouvelle candidature à la présidentielle de 2024.

## Accord sur le nucléaire : l'Iran rappelle ses exigences à Biden



**L**'Iran a rappelé vendredi ses exigences au nouveau président américain Joe Biden en vue d'un sauvetage de l'accord sur le nucléaire iranien : une levée «sans conditions» des sanctions, et que Washington renonce à vouloir «arracher des concessions». A peine deux jours après l'arrivée de M. Biden à la Maison Blanche, le ministre des Affaires étrangères iranien Mohammad Javad Zarif publie une tribune sur la façon dont il convient à ses yeux de sauver ce pacte qui me-

nace de voler en éclats depuis que l'ex-président Donald Trump en a sorti les Etats-Unis en 2018 et a rétabli les sanctions contre l'Iran.

M. Zarif prévient néanmoins que le chemin sera ardu et que le temps est compté dans cette tribune à la revue diplomatique américaine Foreign Affairs.

«Le nouveau gouvernement à Washington (...) peut reprendre à son compte la politique faillie du gouvernement Trump (ou) Biden peut choisir une meilleure voie en met-

tant un terme à la politique de 'pression maximale' de Trump, qui a échoué, et revenir à l'accord (...)", écrit-il. Dans ce cas, «l'Iran reviendra de même au respect complet de (ses) engagements», ajoute-t-il. Mais «si Washington insiste au contraire pour arracher des concessions, cette occasion sera perdue».

En 2015, la République islamique d'Iran et le Groupe des Six (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) ont conclu à Vienne un Plan d'action global commun (PAGC) censé régler la question nucléaire iranienne après douze années de tensions.

Ce pacte offre à l'Iran un allégement des sanctions internationales le visant en échange d'une limitation drastique de son programme nucléaire et de garanties prouvant qu'il ne cherche pas à acquérir la bombe atomique. Téhéran a toujours démenti vouloir se doter de l'arme nucléaire.

### «PARTENAIRE FIABLE»

En sortant les Etats-Unis de l'accord, Donald Trump a rétabli les sanctions américaines que le pacte avait permis de lever.

Le retour des sanctions a plongé l'Iran dans une profonde récession. En riposte, Téhéran s'est affranchie depuis 2019 de la plupart de ses engagements clés pris à Vienne.

Jugeant que la politique iranienne de son prédécesseur était un échec, Joe Biden a fait part de son intention de ramener les Etats-Unis dans le giron de l'accord nucléaire.

Mais il a conditionné cela à un retour préalable de l'Iran au respect strict de ses engagements. Or Téhéran demande avant toute chose la levée des sanctions et le respect par Washington de toutes ses obligations.

«Le nouveau gouvernement américain peut encore sauver l'accord mais seulement s'il (parvient à) montrer que les Etats-Unis sont prêts à être un partenaire fiable pour un ef-

fort collectif», écrit Mohammad Javad Zarif. «Le gouvernement (Biden) doit commencer par supprimer sans conditions toutes les sanctions imposées (à l'Iran) depuis l'arrivée au pouvoir de Trump», ajoute-t-il. «En retour, l'Iran annulera toutes les mesures correctives qu'il a prises dans le sillage du retrait (américain) de l'accord.»

### TWEET VENGEUR

Comme Paris et Berlin, M. Biden a aussi dit vouloir négocier plus largement avec l'Iran, notamment sur la question de ses missiles et de son influence régionale. Dans sa tribune, M. Zarif oppose une fin de non recevoir à ces demandes, inscrite dans le titre même de l'article: «L'Iran veut l'accord nucléaire qu'il a conclu. Ne demandez pas à Téhéran de satisfaire de nouvelles exigences.»

«Les Iraniens sont en train de perdre patience», comme le montre la loi votée en décembre par les députés et contraignant le gouvernement à limiter les inspections onusiennes (du programme nucléaire iranien) si les sanctions ne sont pas supprimées d'ici février», prévient encore M. Zarif.

Signe que les tensions restent vives entre Téhéran et Washington, un compte Twitter lié au guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a publié jeudi un appel à venger le général iranien Qassem Soleimani, assassiné en janvier 2020 à Bagdad dans une frappe de drone validée par Donald Trump.

«Le meurtrier de Soleimani et celui qui a ordonné le meurtre doivent subir la vengeance», indique le message accompagné d'un photomontage montrant Donald Trump jouant sur un terrain de golf en bord de mer que survole un aéronef de forme triangulaire dont on ne voit que l'ombre projetée sur le green. Le compte à Khamenei site a été suspendu pour enfantine aux «règles de Twitter» après la publication du message.

# COMMUNICATION

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES Belkaid -ORAN  
N° 34...../2021  
NIF : 001431039004257

### Avis d'attribution Provisoire des Marchés Publics Après Optimisation des offres Pour L'exercice 2021

- ✓ conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 65
- ✓ Vu l'article 80 de décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
- ✓ Suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°01/2020 concernant le transport universitaire des étudiants de l'université Mohamed Ben Ahmed au titre de l'exercice 2021
- ✓ Et compte tenu des résultats des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres ;
- ✓ La direction des œuvres universitaires Belkaid Oran, publie l'avis d'attribution provisoire des marchés publics en transport universitaire des étudiants de l'université Mohamed Ben Ahmed pour l'année 2021 selon le tableau suivant :

Désignation des entreprises retenues	NIF de l'attributaire du marché	N° lot	Note technique	Mode	Montant Des Offres initiaux		Montant après optimisation des offres		Motif du Choix	Délai d'exécution
					Montant Minimum de L'offre (TTC) DA	Montant Maximum de L'offre (TTC) DA	Montant Minimum de L'offre (TTC) DA	Montant Maximum de L'offre (TTC) DA		
ERK ADAHABI TRANS	198022050002059	01	55	Transport Urbain	12 852 000,00	14 994 000,00	11 738 160,00	13 694 520,00	Moins disant	Année 2021
		02	55		35 343 000,00	41 233 500,00	32 279 940,00	37 659 930,00	Moins disant	Année 2021
DERKAOUI LAHCEN	197422350014929	03	55	Transport Urbain	41 769 000,00	48 730 500,00	38 149 020,00	44 507 190,00	Moins disant	Année 2021
		07	35	Transport Sub Urbain	33 843 600,00	39 484 200,00	29 345 400,00	34 236 300,00	Moins disant	Année 2021
SOUICI ABDELAZIZ	173180400071193	08	45	Transport Sub Urbain	33 843 600,00	39 484 200,00	29 345 400,00	34 236 300,00	Moins disant	Année 2021
		09	35	Transport Sub Urbain	30 459 240,00	35 535 780,00	26 410 860,00	30 812 670,00	Moins disant	Année 2021
Désignation des entreprises retenues	NIF de l'attributaire du marché	N° lot	Note technique	Mode	Montant Minimum de L'offre (TTC) DA	Montant Maximum de L'offre (TTC) DA	Motif du Choix	Délai d'exécution		
SNC SALHI ET ASSOCIES	00070404026446	04	35	Transport	29 024 100,00	33 861 450,00	Moins disant	Année 2021		
SALHI ALI	185040101277166	05	35	Sub Urbain	29 024 100,00	33 861 450,00	Moins disant	Année 2021		
SALHI ALI	185040101277166	06	35	Transport Sub Urbain	26 121 690,00	30 475 305,00	Moins disant	Année 2021		

Le Directeur

ANEPE N° 2131000480 Le Quotidien d'Oran 24/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-BAYADH  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER  
MED BOUDIAF EL BAYADH  
MF N° : 098132015011541

**Deuxième 2ème Avis d'Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 02/2021**

La direction de l'Etablissement Public Hospitalier Mohamed Boudiaf, lance un avis Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2021 pour Fourniture Des Denrées Alimentaires en quatre lots séparés

LOT N°01 : Viande rouge, viande blanche.  
LOT N°02 : Fruits et légumes.  
LOT N°03 : Alimentations générales  
LOT N°04 : Pain .

Le présent du l'Etablissement Public Hospitalier Mohamed Boudiaf El Bayad L'entreprise intéressée par le présent l'avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier Des charges contre une somme de 3000 DA

Les offres doivent contenir les documents réglementaires suivants :

I- Le dossier de candidature : Composé de :

- 01- la déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- 02- la copie de l'extrait du registre de commerce en cours de validité, accompagnée d'une notice permettant de déchiffrer les codes d'activités du soumissionnaire,
- 03- la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou S.P.A),
- 04- les copies des bilans financiers les trois années précédemment , établis par les comptes de résultats, certifiés par un commissaire au compte agréé et visés par les services fiscaux compétents,
- 05- l'attestation de l'importateur, - grossiste ou détaillant, boulangerie validée par la chambre de commerce et de l'industrie territorialement compétente.
- 06- le certificat de garantie des fournitures.
- 07- C 20 délivrée par les services de l'impôt
- 08- Un engagement pour le délai de garantie
- 09- L'extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validité (celui du soumissionnaire si personne physique, celui du gérant ou du directeur général si société).
- 10- la copie de la carte d'identification fiscale (y compris le soumissionnaire étranger ayant exercé en Algérie).
- 11- les copies des attestations de mise à jour de paiement des cotisations C.A.S.N.O.S et C.N.A.S,
- 12- la copie de l'extrait de rôle apuré, échéancier ou sursis de paiement en cours de validité.
- 13- la copie du récépissé attestant du dépôt des comptes sociaux auprès du C.N.R.C, si soumissionnaire personne morale
- 14- Attestations de bonnes exécutions délivrées par les services co- contractants.
- 15- la déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- 16- Etat de parc roulant justifier par les cartes grises
- 17- Un engagement pour le délai de livraison
- 18- Mémoire Technique Justificatif

II- L'OFFRE TECHNIQUE : Composée de :

- 01- la déclaration à souscrire remplie, datée et signée
- 02- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et acceptée »
- 03- la lettre d'engagement concernant les délais de livraison et de garantie proposés,

III- L'OFFRE FINANCIERE : Composée de :

- 01- La lettre de soumission dument remplie, datée et signée
- 02- Le bordereau des prix unitaires dument remplie, datée et signée(les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges)
- 03- Le devis quantitatif et estimatif rempli, daté et signé (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

Le soumissionnaire devra cacheter l'offre en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 02/2021

Ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »selon le cas. Ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention faute de quoi le pil sera purement et simplement rejeté. L'enveloppe extérieure portera la mention suivante :

**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 02/2021

**OBJET DE APPEL D'OFFRES:** Fourniture Des Denrées Alimentaires en lot séparé

LOT N°01 : Viande rouge, viande blanche.  
LOT N°02 : Fruits et légume.  
LOT N°03 : Alimentations générales  
LOT N°04 : Pain .

Le délai accordé pour la préparation des offres est de 08 jours à compter de la date de première parution de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant d'une durée de quatre Vingt dix jours (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. L'ouverture des offres technique et financière se tiendra en séance publique le dernier jour de la Fin du délai de dépôt des offres à 14 h30 Heures au siège de la direction de l'établissement.

EL-BAYADH, LE '2021  
LE DIRECTEUR.

ANEPE N° 2131000475 Le Quotidien d'Oran 24/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-BAYADH  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER  
MED BOUDIAF EL BAYADH  
MF N° : 098132015011541

**Deuxième 2ème Avis d'Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 01/2021**

La direction de l'Etablissement Public Hospitalier Mohamed Boudiaf, lance un avis d'Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021 pour Fourniture De Consommables Et Produits D'hémodialyse, profit de l'Etablissement Public Hospitalier Mohamed Boudiaf El Bayad , L'entreprise intéressée par la présente appels d'offres, peuvent retirer le cahier Des charges contre une somme de 3000 DA

Les offres doivent contenir les documents réglementaires suivants :

I- Le dossier de candidature : Composé de :

- 01- la déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- 02- la copie de l'extrait du registre de commerce en cours de validité, accompagnée d'une notice permettant de déchiffrer les codes d'activités du soumissionnaire,
- 03- la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou S.P.A),
- 04- les copies des bilans financiers les trois années précédemment , établis par les comptes de résultats, certifiés par un commissaire au compte agréé et visés par les services fiscaux compétents,
- 05- l'attestation de fabricant, d'importateur, de distributeur - grossiste ou de revendeur spécialisé, validée par la chambre de commerce et de l'industrie territorialement compétente.
- 06- le certificat de garantie des fournitures.
- 07- copie de L'agrément de ministère de la santé.
- 08- Un engagement pour le délai de garantie
- 09- l'extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validité (celui du soumissionnaire si personne physique, celui du gérant ou du directeur général si société),
- 10- la copie de la carte d'identification fiscale (y compris le soumissionnaire étranger ayant exercé en Algérie),
- 11- les copies des attestations de mise à jour de paiement des cotisations C.A.S.N.O.S et C.N.A.S,
- 12- la copie de l'extrait de rôle apuré, échéancier ou sursis de paiement en cours de validité.
- 13- la copie du récépissé attestant du dépôt des comptes sociaux auprès du C.N.R.C, si soumissionnaire personne morale,
- 14- Attestations de bonnes exécutions délivrées par les services co- contractants relatives à similaire.
- 15- la déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- 16- Un engagement pour le délai de livraison
- 17- C 20 délivrés par les services de l'impôt
- 18- Mémoire Technique Justificatif.

II- L'OFFRE TECHNIQUE : Composée de :

- 01- la déclaration à souscrire remplie, datée et signée
- 02- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et acceptée »
- 03- la lettre d'engagement concernant les délais de livraison et de garantie proposés,

III- L'OFFRE FINANCIERE : Composée de :

- 01- La lettre de soumission dument remplie, datée et signée
- 02- Le bordereau des prix unitaires dument remplie, datée et signée(les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges)
- 03- Le devis quantitatif et estimatif rempli, daté et signé (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges)

Le soumissionnaire devra cacheter l'offre en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021

Ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »selon le cas. Ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention faute de quoi le pil sera purement et simplement rejeté. L'enveloppe extérieure portera la mention suivante :

**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Avis d'Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021

**FOURNITURE DE CONSOMMABLES ET PRODUITS D'HÉMODIALYSE**

Le délai accordé pour la préparation des offres est de 08 jours à compter de la date de première parution de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant d'une durée de quatre Vingt dix jours (90) à compter de la date limite de dépôt des offres. L'ouverture des offres technique et financière se tiendra en séance publique le dernier jour de la Fin du délai de dépôt des offres à 14 h00 au siège de la direction de l'établissement.

EL-BAYADH, LE : 2021  
LE DIRECTEUR,

ANEPE N° 2131000476 Le Quotidien d'Oran 24/01/2021

## La pandémie de la peur et de la nausée

Par Mimi Massiva

1ère partie

**E**n terre d'Islam, chez les musulmans, qu'on appelait les 'fous de Dieu' avant le pétrole, même la prière a perdu de sa ferveur pour ne pas dire de son sérieux. Comme si elle hésitait entre un Allah aux abonnés absents et des dieux terrestres omniprésents et captivant les 'mektoobs' des civilisés aux bougnous. Depuis que les étoiles ont disparu du ciel dans l'indifférence totale, la peur de la question. Permettant aux seules lumières des avions de l'OTAN... d'y régner au-dessus de nos têtes. Les saupoudrant avec la baraka de Bayer, Monsanto, Gates et Associés. De nos jours, on n'a pas besoin de la «théorie du complot», les divinités revendent, sans honte, ce que les complotistes leur reprochaient hier. Ce qui fait dire à un internaute : «Je cherche un nouveau complot, les anciens se sont tous avérés vrais.» Rappelons que le mot est devenu le sésame-féme-toi depuis que la CIA l'a utilisé pour ridiculiser les Américains qui doutaient de la version officielle de l'assassinat du président Kennedy en 1963. On n'exagère pas la toute puissance des Maîtres du monde. Klaus Schwab est fondateur en 1971 du FEM (Forum économique mondial), son patron et décideur du sort des 7,8 milliards de Terriens (estimation de l'ONU 2020).

**C**'est lui qui a contribué à la fermeture de l'économie mondiale et à sa réouverture à condition... Dans le livre, Covid19 : The Great Reset (la grande réinitialisation), il écrit la destinée humaine : «l'humanité ne pouvait évoluer... que lorsqu'elle a vraiment peur et que seule une pandémie majeure fera surgir la prise de conscience d'un altruisme pour jeter les bases à un véritable gouvernement mondial.» Il admet, sans rire, que le Covid19 est une maladie bénigne, «l'une des moins meurtrières». Ce qui ne l'empêche pas de l'utiliser comme la peste noire ou le 11 septembre pour faire basculer la planète. Pour lui, la Seconde Guerre mondiale a été « la guerre de transformation par excellence.». Un conflit qui a coûté 40 à 50 millions de morts. Sans compter les victimes des deux bombes atomiques et les autres horreurs dont les enfants, les femmes et les vieux furent les principales victimes. Ce qui a fait dire à Einstein «j'aurai préféré être un cordonnier».

**P**assons. Le vieux Schwab précise : «Le bouleversement sociétal déclenché par le Covid19 durera des années voire des générations... Beaucoup d'entre vous se demandent quand les choses redeviendront à la normale. Réponse : Jamais!» Vaccin ou pas. Dieu Schwab détaille le paradis qu'il nous réserve et nul n'est censé l'ignorer comme les lois de dame Justice : «Le fait qu'il soit maintenant beaucoup plus facile de manipuler avec précision le génome humain dans des embryons virales, signifie que nous sommes susceptibles de voir l'avènement de bébés sur mesure qui possèdent des traits particuliers... Ces technologies fonctionneront dans notre propre biologie... sont capables de traverser les frontières du corps et de l'esprit... d'avoir un impact durable sur la vie elle-même.» Sa Sainteté rêve de «micro-puces implantées actives qui cassent la barrière cutanée de notre corps». Rêve divin : « tatouages intelligents», «calcul biologique» et «organismes sur mesure pour lire dans nos souvenirs». Délire d'un Lucifer. «... capteurs commutateurs de mémoire et circuits peuvent être codés dans des bactéries via une puce... et des pensées ou des humeurs ... non exprimées en lisant les ondes cérébrales...» Et «possibilité de personnaliser les organismes en écrivant de l'ADN.» Via les vaccins à l'aide du plus « idiot »

«Il faut prévenir les Hommes qu'ils sont en danger de mort..., la science est devenue criminelle,» (Einstein) On a oublié de les prévenir. Ou du moins ceux qui savaient, les savants. De nos jours, ils se réveillent, mais est-il encore temps...? Personne ne peut le dire.



Ph. : Rachid K.

des virus, le coronavirus. On ne se contentera pas de lire vos propres souvenirs, on implantera d'autres artificiels... «Perspective de connecter votre cerveau à la réalité virtuelle via des modems corticaux, des implants ou nanorobots.» Le Super-Puissant ajoute : «Notre peur persistante et durable d'être infecté par un virus Covid19 ou un autre accélérera la marche implacable de l'automatisation.

**D**e nouvelles réglementations res feront en place.» Le cauchemar-reve se poursuit : «l'économie sans contact... sans tabou... Bon nombre de comportements technologiques que nous avons été forcés d'adopter pendant la détention deviendront plus naturels grâce à la familiarité. Au fur et à mesure que les distanciations sociales et physiques persisteront, l'appui sur les plateformes numériques pour communiquer, travailler, demander conseil ou commander quelque chose va, petit à petit, gagner du terrain sur des habitudes autrefois ancrées.» Dire définitivement adieu à l'homme, l'animal social, le roseau pensant. Malgré le miracle des neurotechnologies, on craint toujours les méfaits de la neurobiologie naturelle, la has been. Etrange ! Le Cerveau n'oublie pas les plus chanceux : «Le mouvement de l'entreprise ira vers une plus grande surveillance : pour le meilleur ou le pire, les entreprises surveilleront et enregistreront parfois ce que font leurs effectifs. La tendance pourrait prendre différentes formes, de la mesure de la température corporelle avec des cameras thermiques de surveillance via une application de la manière dont ils respectent la distanciation sociale.»

**L**e Vaccinateur insiste que le retour à la normale (qui ne sera jamais normal d'après ce qu'il a dit avant) ne peut se faire que grâce aux vaccins. En déclarant : «Le prochain défi politique de vacciner suffisamment de personnes dans le monde... malgré la montée des anti-vaxxers...»<sup>(1)</sup> On ne risque pas de se tromper puisque tout ce qu'a écrit Schwab l'âgé, d'autres, plus jeunes, plus insignifiants certes, mais plus humains et moins rêveurs l'ont prophétisé et dénoncé. On les appelle les adeptes de la « théorie du complot » et ont tendance à disparaître sans vieillir, sans le sou, sans honneur... Quant aux vaccins, puisqu'ils sont là, ils sont immortels comme les Olympiens en cas où un zombie raté

se réveille. Glissons vers le bas, un article d'un Pr chercheur : « Les mesures de confinement n'empêchent pas les décès, la transmission ne se fait pas par contact, les masques n'apportent aucun bénéfice, les vaccins sont intrinsèquement dangereux »<sup>(2)</sup> : Preuves : 1- Résultat de deux grandes études menées à l'échelle mondiale, dans 50 pays, sur les facteurs associés à la mortalité du Covid9 : l'obésité, la réduction de la dispersion des revenus au sein de la nation, le tabagisme et le nombre d'infirmières par million d'habitants... l'âge. Contrairement à ce qu'on croit, les fermetures des frontières, le confinement total et le taux de tests élevé n'ont eu aucun impact. Ce qui rejette ce qu'a affirmé le chef du FEM : juste pour faire peur. Conclusion de l'étude, les pays qui régissent économiquement et en espérance de vie, ont payé un plus lourd tribut. Double peine : plus le Dominant est incompetent et corrompu, plus le virus se montre sans pitié envers les dominés. Un Institut américain va dans le même sens en s'appuyant sur 22 autres études.<sup>(3)</sup>

**R**apport de l'AIER, «Les confinements ne contrôlent pas le coronavirus : les preuves...» Passons. Exemple 2 : Dans New England Journal of Medicine, deux auteurs eurent l'«idée extraordinaire» que le masque réduit la gravité de la maladie.<sup>(4)</sup> Dans la même revue, des chercheurs contre-attaquent en réhabilitant la science et l'établissement de la réalité. Exemple 3, les vaccins : Dans la revue scientifique 'Nature', un important article expose l'«ignorance de l'homme concernant l'interférence artificielle avec le système immunitaire humain.<sup>(5)</sup> Allant jusqu'à affirmer que tout étudiant en sciences devrait conclure que «surtout, nous ne savons rien...» «Les implications de notre manque de connaissances sont doubles... il est impossible de prévoir, de manière fiable, l'apparition de la maladie après une vaccination ou un traitement par anticorps quel que soit le virus responsable... Nous, nous sommes lancés aveuglément dans une expérience à grande échelle sur des sujets humains, sans essais sur des animaux, sans transparence scientifique, sans possibilité de consentement éclairé sous l'impulsion de sociétés pharmaceutiques qui ne veulent que le bien de l'Humanité.» Pire, une étude faite dans 39 pays, en octobre 2020, a montré qu'il y a une forte association entre le taux de vac-

cination contre la grippe (VIR) des personnes âgées de 65 ans et plus et le nombre de décès dus au Covid-19, par million d'habitants.<sup>(6)</sup> Combien sont-ils les toubib qui avouent leur ignorance dans ce domaine, pourtant il n'y a pas plus facile que de savoir si le vaccin marche ou pas : comparer les schémas des vaccinés avec les non vaccinés. S'ils ont la liberté de le faire, bien-sûr. On voit mal un Pr Raoult algérien, pourtant ce dernier avoue, dernièrement, que la France est bien en retard et donne l'exemple d'un collègue à Kinshasa, capitale du Congo, ayant du matériel plus performant que le sien.<sup>(7)</sup>

**L**e Pr Raoult ne cesse de clamer, lui aussi, son ignorance à défaut de dire non au vaccin et de se voir «décapiter» par l'Ordre. On le harcèle : va-t-il se faire vacciner ? Il refuse obstinément d'y répondre, on imagine le nombre de millions de fans qui pourraient le suivre. Et comme c'est un médecin qui soigne et comme il est honnête, si le vaccin était «sauveur», gageons qu'il aurait été moins hésitant. Il revient sur le cas du vaccin de la polio qui réintroduit la polio dans des pays où elle a disparu. Il cite le fameux Remdesivir, ex médicament miracle de l'OMS, qui non seulement est inutile, dangereux et, dernièrement découverte, mutagène en boostant la mutation du Covid-19. Traduction, les pays riches qui l'ont acheté et utilisé sont confrontés à de drôles de casse-têtes (Angleterre...)<sup>(8)</sup>

**L**e Pr Joyeux n'est pas contre les vaccins, mais il pose des conditions qu'aucun vaccin existant ne satisfait. Sur Youtube, il parle d'amis algériens qui l'ont contacté pour voir un peu plus clair dans le vaccin 'Spoutnik V'. C'est le flou aussi pour le Pr. Sur l'injection ou transaction russe, zéro info autre que la Pub à pas moins de 90% d'efficacité comme ses semblables. Zéro étude à «plagier». Signalons que la Russie déverse des milliards dans les nanotechnologies dont parle Schwab... : «Je crois que nous pourrons bientôt donner au monde autre chose que les technologies militaires, la vodka, les satellites et la perestroïka... Ces inventions vont partir à la conquête du monde.»<sup>(9)</sup> Si les Russes cachent comme les autres les données de leur vaccin, ils ne cachent pas leurs ambitions. Remarquons que les études et la réalité nous révèlent qu'à force de vouloir renforcer le système immunitaire que Dieu

ou la nature nous a donné, on a l'effet inverse. Pas besoin de chercher l'erreur ailleurs qu'en nous. En tous les cas qu'ils soient classiques à virus tués ou à base de protéines, innovants, à ARN, à ADN, à vecteur viral comme l'Université d'Oxford et les Russes, les candidats aux vaccins ne se bousculent pas. Y compris en Russie à peine 5,5 pour 1.000 (10) En Norvège, il a fallu l'alerte des Chinois pour qu'ils se mettent à compter leurs morts. Concurrence oblige; à quand des alerteurs norvégiens visant la Chine ? La tactique réussit puisque des experts norvégiens demandent la suspension de la vaccination des personnes âgées. Avec 60.000 injections sur une population de 5,3 millions, on compte plus 500 morts.<sup>(11)</sup> En Allemagne, l'Institut Paul Ehrlich enquête sur 10 décès suspects... Aux USA, au nord de New-York sur 193 résidents, on signale le 23 décès en quelques semaines. L'établissement eut l'idée géniale d'attribuer leur décès au Covid-19. Même si ce dernier n'a fait aucune victime dans toutes les maisons de soins infirmiers de tout le comté.

**E**n Californie, les responsables de la Santé, appellent à une pose à cause du «nombre plus élevé que d'habitude de réactions allergiques possibles.» En Floride, un médecin de 56 ans est mort d'une maladie auto-immune rare, 15 jours après le vaccin. Et la FDA (Food and Drug Administration us) étudie de nombreuses réactions allergiques graves... chez les travailleurs de la Santé. Selon les derniers chiffres du 07/01/2021, du Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) 66 décès ont été signalés aux USA... On estime à 1% les blessures liées aux vaccins signalées au VAERS. (66 = 1%, 660 = 10%, 660000 = 100%). Quand on pense qu'à peine 1% des effets néfastes des vaccins sont pris en compte.<sup>(12)</sup> Maintenant un peu d'histoire. En 2002, les Chinois, les Américains et les Européens se sont réunis pour chercher un vaccin contre le coronavirus. Huit ans plus tard, on reste dans le même monde qui découvre 30 vaccins des plus réussis. Les 4 meilleurs furent injectés à des furets. Excellents résultats, tous les cobayes développèrent de puissants anticorps. Le Jackpot. Et Maître Renard par l'odeur alléché voyait déjà l'usine à fromage à ses pattes, sous les débris du plumage et ramage de Maître Corbeau. Soudain, malédiction ou mauvais œil : Exposés au virus sauvage, tous les furets trépassèrent. Victimes de l'inflammation de leurs organes et leurs poumons cessèrent de fonctionner. Puis, les vaccinateurs se sont souvenus que l'expérience s'était déjà produite dans les années 60 quand ils tentèrent de faire un vaccin contre le VRS (maladies des voies respiratoires). Ils sont allés droit aux enfants. Tous sont tombés gravement malades, 2 morts sur 35...<sup>(13)</sup>

### A suivre

- 1- Klaus Schwab et sa prise d'otages de masse 2- Winter Oak , OffGarden 12/10/2020, Mondialisation.ca 15/01/2021
- 2- Pr Denis Rancourt, chercheur, Association des libertés civiles de l'Ontario, researchgate.net, Mondialisation.ca
- 3- L'American Institute for Economic Research (AIER Staff)
- 4- Gandhi et Rutherford 29/10/2020.
- 5- 13/07/2020 Arvin et al.
- 6- Wehenkel C. 01/10/2020
- 7- Pr Raoult, Youtube : Riri, Fifi et Loulou font la science
- 8- Pr Raoult, Youtube : Mon avis sur le vaccin – muselière
- 9- Le chef du groupe public russe de nanotechnologies Rosnanotekh, Leonid Melamed, lors du Forum économique de Saint Petersburg, site La Presse 22/01/2021, Les nanotechnologies au secours des ambitions russes
- 10- Les Echos, 05/01/2021
- 11- Source : Global Times (ASR 16/01/2021)
- 12- Site Cogito.com 19/01/2021
- 13- Entretien avec Robert F. Kennedy.jr, President du conseil de la défense de la santé des enfants, Dr Josef Mercola, Cogito 04/08/2020

Par Ammar Koroghli\*

Suite et fin

**L**ors de la Première Guerre mondiale, la France mobilisa les habitants des départements français d'Algérie : Musulmans, Juifs et Européens. C'est ainsi que les tirailleurs et spahis musulmans combattirent avec les zouaves (unités françaises d'infanterie légère) européens et juifs d'Algérie. Il semble que près de 48.000 Algériens furent tués sur les champs de bataille lors de la Première Guerre mondiale, ayant été de toutes les grandes batailles de l'armée française (notamment à celle de Verdun). Plus tard, en 1930, la célébration par la France du centenaire de la «prise d'Alger» fut ressentie comme une provocation par la population. Le projet de loi Blum-Viollette (Front populaire) pour l'attribution de droits politiques à certains musulmans sera rejeté à l'unanimité lors du congrès d'Alger du 14 janvier 1937.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, plus de 120.000 Algériens furent recrutés par l'armée française. Avec l'occupation allemande (1940-1944), plusieurs centaines de musulmans («Nord-Africains») installés en France furent engagés pour constituer ce qui a été appelé la «Légion nord-africaine». De trois millions en 1880, la population d'El Djazaïr passa à près de dix millions en 1960 pour environ un million d'Européens.

**I**l semble qu'à la veille du déclenchement de la guerre d'indépendance, «certaines villes sont à majorité musulmane comme Sétif (85 %), Constantine (72 %) ou Mostaganem (67 %)». L'essentiel de la population musulmane était pauvre, vivant sur les terres les moins fertiles. La production agricole augmenta peu entre 1871 et 1948 par rapport au nombre d'habitants, El Djazaïr devant alors importer des produits alimentaires. En 1955, le chômage était important ; un million et demi de personnes était sans emploi (la commune d'Alger aurait compté 120 bidonvilles avec 70 000 habitants en 1953). Dans ce cadre, l'Algérie était composée de trois départements, le pouvoir étant représenté par un gouverneur général nommé par Paris. Une Assemblée algérienne fut créée ; elle était composée de deux collèges de 60 représentants chacun : le premier élu par les Européens et l'élite algérienne de l'époque et le second par le «reste de la population algérienne». Le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques en Algérie (MTLD) de Messali Hadj avait alors obtenu une large victoire lors des élections municipales de 1947 ; ce parti devint la cible de la répression des autorités françaises. Il y eut ensuite des fraudes massives lors de l'élection de l'Assemblée algérienne. Il est vrai qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les leaders algériens réclamaient alors tantôt le droit à l'égalité, tantôt l'indépendance. C'est ainsi que plusieurs partis furent créés : l'Association des Oulémas musulmans algériens, l'Association de l'Étoile nord-africaine, le Parti du peuple algérien (PPA), les Amis du manifeste des libertés (AML), le Parti communiste algérien (PCA)...

#### LE 8 MAI 1945, PRÉLUDE À LA RÉVOLUTION

Le 8 mai 1945 eurent lieu des manifestations d'Algériens dans plusieurs villes de l'Est du pays (notamment à Sétif, Kherrata et Guelma) ; ce, à la suite de la victoire des Alliés sur le régime nazi. A Sétif, la manifestation



tourna à l'émeute. La répression par l'armée française fut des plus brutales provoquant la mort de plusieurs centaines de milliers de morts parmi les Algériens. Cette férocité sans nom eut pour conséquence davantage de radicalisation. Certains historiens ont pu estimer que ces massacres furent le début de la guerre d'Algérie en vue de l'indépendance.

**D**evant l'inertie des leaders qui continuaient de tergiverser, apparaît l'Organisation spéciale (OS) qui eut pour but d'appeler au combat contre le système colonial devenu insupportable. Elle eut pour chefs successifs : Mohamed Belouizdad, Hocine Aït Ahmed et Ahmed Ben Bella. Un Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) fut créé en mars 1954 et le Front de libération nationale (FLN) en octobre 1954. En Algérie, le déclenchement de la guerre de libération nationale est caractérisé comme étant une Révolution (en France, on utilise le terme de «guerre d'Algérie» après l'avoir désigné comme étant des événements d'Algérie jusqu'en 1999). L'action armée intervint à l'initiative des «six historiques» : Rabah Bitat, Mostefa Ben Boulaïd, Mourad Didouche, Mohamed Boudiaf, Belkacem Krim et Larbi Ben M'hidi lors de la réunion des 22 cadres du CRUA. La Déclaration du 1<sup>er</sup> novembre 1954 fut émise depuis Tunis par radio.

**L**a guerre d'Algérie débute le 1<sup>er</sup> novembre 1954 avec quelque soixante-dix attentats dans différents endroits d'Algérie. La réponse de la France ne se fit pas attendre ; des mesures policières (arrestations de militants du MTLD), militaires (augmentation des effectifs) et politiques (projet de réformes présenté le 5 janvier 1955). François Mitterrand a pu alors déclarer : «L'Algérie, c'est la France». Il déclencha la répression dans les Aurès ; ce qui n'empêcha pas à

l'Armée de libération nationale (ALN) de se développer. De quelque cinq cents hommes, elle augmenta ses effectifs en quelques mois pour atteindre quinze mille et plus tard plus de quatre cent mille à travers toute l'Algérie. Les massacres du Constantinois des 20 et 21 août 1955, notamment à Skikda (alors Philippeville) constituèrent une étape supplémentaire de la guerre. La même année, l'affaire algérienne fut inscrite à l'ordre du jour à l'Assemblée générale de l'ONU, tandis que plusieurs chefs de l'insurrection de l'armée furent soit emprisonnés, soit tués (Mostefa Ben Boulaïd, Zighoud Youcef...). Des intellectuels français aidèrent le FLN, à l'instar du réseau Jeanson, en collectant et en transportant fonds et faux papiers.

**L**e 22 octobre 1956 eut lieu le détournement de l'avion qui transportait la Délégation des principaux dirigeants du FLN : Mohamed Khider, Mohamed Boudiaf, Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella, Mostefa Lacheraf. Ce fut là un acte caractérisé de piraterie aérienne. De même, il y eut l'opération d'intoxication de la bleuite (1957-1958) menée par les services secrets français ; le colonel Amirouche Aït Hamouda mit alors en place des purges internes (Wilaya III) qui firent de très nombreux morts dans différentes wilayas. Plus tard, le France déclencha de grandes opérations (plan Challe 1959-1961), les maquis ayant été sans douté affaiblis par ces purges internes. Ce plan amoindrit davantage les maquis. Arrivé au pouvoir, Charles de Gaulle engagea une lutte contre les éléments de l'Armée de libération nationale algérienne (ALN). Il semblerait que le plan Challe ait entraîné, en quelques mois, la suppression de la moitié du potentiel militaire des wilayas. Les colonels Amirouche Aït Hamouda et Si El Haouès furent tués lors d'un accrochage avec les éléments de l'Armée

française. En 1959, à sa sortie de prison, Messali Hadj fut assigné à résidence. En France, les Algériens organisèrent des manifestations en faveur du FLN. En 1960, le général de Gaulle annonça la tenue du référendum pour l'indépendance de l'Algérie ; certains généraux français tentèrent en vain un putsch en avril 1961. Il n'est pas anodin de rappeler qu'en février 1960, la France coloniale a procédé à un essai nucléaire de grande ampleur dans la région de Reggane (Sud algérien). Avec 17 essais nucléaires opérés par la France entre les années 1960 à 1966, il semble que 42.000 Algériens ont trouvé la mort ; des milliers d'autres ont été irradiés et sujets à des pathologies dont notamment des cancers de la peau.

**L**e Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) fut proclamé avec à sa tête Ferhat Abbas. Le colonel Houari Boumediene était alors le chef d'état-major de l'Armée de libération nationale. En 1960, l'ONU annonça le droit à l'autodétermination du peuple algérien. Des pourparlers avec le GPRA furent organisés pour aboutir aux accords d'Évian (18 mars 1962). Ce qui ne mit pas fin aux hostilités puisqu'il y eut une période de violence accrue, notamment de la part de l'OAS. Près d'un million de Français (Pieds-noirs, Harkis et Juifs) quitta l'Algérie entre avril et juin 1962. Le référendum d'autodétermination (1<sup>er</sup> juillet 1962) confirma les accords d'Évian avec 99,72 % des suffrages exprimés. Le bilan de cette guerre, en termes de pertes humaines, continue de soulever des controverses des deux côtés de la Méditerranée. Si El Djazaïr se considère avec fierté comme le pays du million et demi de chahids, en France circulent d'autres chiffres qui oscillent entre 250.000 à 300.000 morts. Outre cette comptabilité macabre, bien d'autres sujets continuent

de constituer un contentieux entre les deux pays. Il est vrai aussi que la guerre fratricide entre le FLN et le MNA (mouvement de Messali Hadj) fit quelques centaines de morts tant en France qu'en Algérie (notamment à Melouza), outre le nombre de harkis tués après le cessez-le-feu. Ce, sans oublier les luttes pour le pouvoir : d'un côté, le pouvoir civil avec le GPRA présidé par Ferhat Abbas appuyé par les wilayas III et IV, et de l'autre côté le pouvoir militaire (le «clan d'Oujda») et l'«armée des frontières» avec à sa tête Houari Boumediene.

**A** l'indépendance, El Djazaïr est sortie exsangue des suites de la guerre, des conflits internes et du départ massif des Européens ayant servi d'encadrement durant la période coloniale. L'armée française évacua ses dernières bases en Algérie (enclaves autorisées par les accords d'Évian) : Reggane et Bechar (1967), Mers El-Kébir (1968), Bousfer (1970) et B2-Namous (1978). Ainsi, nonobstant l'indépendance, la France continua d'avoir des bases en Algérie. Le GPRA de Ferhat Abbas fut évincé par l'ALN au profit d'Ahmed Ben Bella qui fut ainsi le premier président de l'Algérie indépendante du système colonial français. Le FLN devint parti unique et proclama un socialisme à l'algérienne marqué par le populisme et le culte de la personnalité. Et, depuis le coup d'Etat du 19 juin 1965 à ce jour, El Djazaïr ne cesse de s'interroger sur son destin, à travers l'histoire, y compris jusqu'au Hirak dont on peut encore espérer un antidote au pouvoir politique marqué par l'échec de la gérontocratie.

Qu'émerge enfin une nouvelle élite de jeunes, organisés et conscients des enjeux et des défis à relever par El Djazaïr au-delà des «excuses» de l'ancienne puissance coloniale.

\*Avocat-Auteur algérien

## BOUIRA

## Covid-19 : 12 transporteurs verbalisés

**Les services de la Sûreté de la wilaya de Bouira ont mis en place un nombre de mesures de sécurité et de prévention pour accompagner la décision des plus hautes autorités du pays de reprendre l'activité du Transport des passagers entre les wilayas, concernant les bus, taxis et trains.**

**Farid Haddouche**

**L**e plan se concentre dans la partie communication sur l'intensification des campagnes de sensibilisation sur les mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, en général, et les dispositions du protocole sanitaire liées à la reprise de l'activité de transport. Ces campagnes ciblent, aussi bien, les citoyens que les transporteurs dans les gares routières et ferroviaires et les stations de taxi.

Dans le même contexte, les services de la Sûreté de wilaya ont mis en place des dispositifs de sécurité, fixes et mobiles, qui assu-

rent la stricte application du protocole sanitaire approuvé et prennent des mesures légales contre les contrevenants.

Au cours de ce mois en cours, les services de Sécurité publique ont enregistré une réponse significative des transporteurs à l'application du protocole sanitaire, notamment en ce qui concerne l'imposition du port du masque de protection et le respect du nombre de places autorisées, en fonction du nombre de sièges des véhicules, tandis qu'un certain nombre de violations ont été enregistrées par les transporteurs qui ont transgressé le protocole sanitaire.

Des mesures ont été prises à

l'encontre de 12 transporteurs pour non respect des procédures. Les services de Sécurité de Bouira parient sur la sensibilisation et la coopération de tous les transporteurs et des citoyens afin qu'ils adhèrent pleinement aux règles sanitaires et aux mesures préventives adoptées pour lutter contre l'épidémie du virus Corona afin de protéger la vie et la santé des citoyens.

A cet effet, la Sûreté de wilaya de Bouira confirme que le respect des procédures du protocole sanitaire est le meilleur moyen de faire face à cette épidémie et d'interrompre la chaîne de l'infection.

## Quand un vol de bétail se termine par un drame

**F. H.**

**L**e 15 janvier dernier, des citoyens ont découvert le corps d'un homme sans vie et présentant des blessures à l'abdomen, dans un verger situé le long de la RN 5, à proximité du village de Thameur, à 6 km à la sortie-est du chef-lieu de wilaya.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour évacuer le corps à l'hôpital, en présence des agents de la Gendarmerie nationale, qui ont entamé leurs investigations pour déterminer l'identité de la victime et les circonstances de son décès. À l'issue de l'enquête menée par les éléments de la Brigade de recher-

che du groupement de la Gendarmerie de la wilaya de Bouira, il a été établi que le corps était celui du dénommé «TS», âgé de 46 ans et originaire de la ville d'Ain Bessem, située à 25 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Après avoir exploité les données du téléphone portable de la victime, il s'est avéré que cette dernière avait reçu la veille de son décès, plusieurs appels téléphoniques provenant d'une personne résidant dans la ville de Bouira. Cette dernière sera aussitôt arrêtée avec d'autres individus. Passés aux aveux, les mis en cause ont révélé toutes les étapes de leur plan criminel. Les personnes arrêtées prévoient de voler à l'un

des fermiers habitant le village de Thamer, son troupeau de vaches. Sauf qu'en s'emparant du troupeau, ils ont été surpris par un fermier qui tira des coups de feu dans leur direction. Ils s'affolèrent, abandonnant le bétail et s'enfuirent à toute vitesse. Mais l'un des complices avait été touché à l'abdomen par le fermier.

La Gendarmerie, une fois informée, s'est déplacée au village de Thameur, où elle a mené une enquête sur l'arme utilisée qui a été saisie, arrêtant également son propriétaire. Les éléments de la Gendarmerie ont présenté avant-hier, tous les accusés, devant le procureur de la République du Tribunal de Bouira.

## Deux enfants blessés dans deux accidents de la route

**A**vant-hier en fin de journée, vers 18 h, un motocycliste a percuté un enfant âgé de 5 ans, au centre-ville d'Aumar, à une vingtaine de kilomètres, au nord de Bouira. L'enfant a été blessé de même que le motocycliste après sa chute sur la chaussée. Les éléments de la Protection civile sont

intervenus pour porter secours aux 2 blessés. Après avoir reçu les premiers soins de secours, les victimes ont été évacuées à la Polyclinique de la commune d'Aumar.

Par ailleurs, une fille âgée de 4 ans a été percutée par une voiturine, avant-hier, en fin d'après-midi, au lieu-dit 'Oued Edhou' à la

sortie-sud de la ville de Bouira. Après avoir prodigué les premiers soins à la victime qui présentait des blessures au visage, les secouristes de l'unité principale de Bouira, l'ont évacuée aux urgences du Centre hospitalier 'Mohamed Boudiaf'.

**F. H.**

## M'SILA

## Le rail pour transporter les marchandises

**L**e transport des marchandises sera assuré à l'avenir à travers l'exploitation des lignes ferroviaires reliant la ville de M'sila à d'autres villes du pays dont Alger, Blida, Bejaia, Batna, Sétif et Bordj Bou Arreridj, ont indiqué samedi les services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de M'sila, Abdelkader Djellaoui, a donné des instructions aux responsables du transport pour dynamiser le transport ferroviaire de marchandises, d'un côté pour «son rôle important» dans le développement de la wilaya et des entreprises économiques locales, et de l'autre pour réduire la densité du trafic routier et les accidents de la circulation.

Le responsable de l'exécutif local a insisté sur la nécessité de

hâter la réalisation d'une étude technique d'évaluation du volume de marchandises susceptibles d'être transporté par voie ferroviaire et d'installer un groupe de travail en coordination avec la SNTA (société nationale du transport ferroviaire) chargé de choisir un site convenable pour la construction d'un quai de chargement des marchandises en plus de l'organisation d'une rencontre avec les opérateurs économiques concernés, ont souligné les services de la wilaya.

Durant l'année 2020, la wilaya de M'sila a réceptionné une tranche «importante» de la voie ferroviaire reliant M'sila à Boughezoul (Médéa) via Ain Lahdjel et Bouti Sayah sur 120 km, a-t-on rappelé.

Des instructions des autorités centrales ont été données par ailleurs pour prendre les mesures nécessaires en vue d'exploiter ces infrastructures dans le transport de marchandises après le constat de la faible rentabilité de l'exploitation exclusive pour le transport de voyageurs de la ligne reliant Batna, M'sila et Alger depuis 10 ans, a-t-on indiqué.

L'investissement dans le développement du transport ferroviaire dans la wilaya de M'sila qui constitue un pôle industriel et agricole, et occupe une position centrale entre les quatre régions du pays, sera de nature à contribuer au développement de plusieurs secteurs économiques à l'échelle régionale et nationale, a relevé la même source.

## MÉDÉA

## Incendie au siège du club de l'Olympique

**U**n incendie s'est déclaré samedi au siège du club de football phare du Titteri, l'Olympique de Médéa (OM), et plusieurs joueurs et agents d'entretien ont été asphyxiés par la fumée, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'incendie, survenu vers 9h du matin, est dû à un court-circuit, a indiqué la Protection civile, précisant que les flammes ont totalement détruit les vestiaires

et le hall d'entrée du siège.

L'intervention rapide des sauveteurs a permis de maîtriser le feu et protéger le reste de la structure, a-t-on ajouté.

Quatre joueurs du club et deux agents d'entretien, qui se trouvaient à l'intérieur du siège, ont été asphyxiés par la fumée de l'incendie et secourus par les éléments de la Protection civile, a-t-on poursuivi de même source.

## ALGER

## Coronavirus: près de mille infractions en huit jours

**L**es services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré 926 infractions aux mesures de prévention contre la propagation du coronavirus (Covid-19) lors du contrôle des activités commerciales entre le 14 et le 21 janvier courant, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Il s'agit du contrôle de 2660 commerces et locaux et de 2359 autres opérations de contrôle par les services de police et les commissions mixtes de wilaya, qui se sont soldés par les 1'enregistrement des 926 infractions.

Plusieurs mesures et dispositions administratives ont également été prises selon les infractions enregistrées, dont 205 mises en demeure, a souligné le même communiqué.

«Conformément aux mesures

## Deux bandes criminelles démantelées

**L**es services de Sécurité de la wilaya d'Alger ont démantelé deux bandes criminelles spécialisées dans le trafic de drogue, de psychotropes et de boissons alcoolisées, et saisi plus de 300 g de drogues et 816 unités de boissons alcoolisées de différents volumes et marques, a indiqué, vendredi, un communiqué de ces services.

Les éléments de la deuxième sûreté urbaine de la circonscription administrative de Rouiba ont arrêté un (01) individu suspect qui avait en sa possession 315 g de drogue, 40 comprimés psychotropes et 29.

000 DA, ajoute le communiqué. Lors de descentes menées dans des repaires, les services de la cinquième Sécurité urbaine Faizi relevant de la circonscription administrative de Dar el Beida ont arrêté 04 individus de nationalité africaine et saisi 3.000 DA et 816 unités de boissons alcoolisées de différents volumes et marques, précise la même source.

Après finalisation des procédures juridiques en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

## Six individus arrêtés pour cambriolage

**L**es éléments de la Sécurité nationale ont procédé à l'arrestation de 6 individus impliqués dans le cambriolage d'un domicile à Staouali (ouest d'Alger) et vol de bijoux en or et de montants de 700 millions de centimes et 30.000 euros.

Suite à une plainte pour cambriolage d'un domicile, dont la propriétaire se trouve actuellement hors territoire national, des investigations ont été immédiatement diligentées pour aboutir à l'arrestation de 6 individus, dont deux (02) repris de justice

et un (01) faisant l'objet d'un mandat d'arrêt pour tentative d'homicide avec prémeditation, précisent les services de sécurité, vendredi, dans un communiqué.

La même source fait état également de la récupération d'un montant de 12 millions de centimes et deux véhicules provenant des recettes du vol.

Après parachèvement des formalités légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent, ajoute le communiqué.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

10 jounada ethania 1442

El Fedjr 06h26	Dohr 13h00	Assar 15h45	Maghreb 18h08	Icha 19h30
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## CONSTANTINE

## Les travaux de réhabilitation de la mosquée Sidi Lakhdar reprendront bientôt

Les procédures administratives relatives au projet de réhabilitation de la mosquée Sidi Lakhdar de Constantine «ont été achevées» et les travaux seront lancés «incessamment», a-t-on appris vendredi auprès de la commission de la culture et du tourisme et du développement local de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). L'étude de réhabilitation de ce lieu de culte à grande valeur architecturale et historique a été approuvée et le marché de réalisation vient d'être attribué pour un montant de plus de 140 millions de dinars, selon les informations recueillies auprès des membres de cette même commission.

Un nouveau cahier des charges avait été élaboré pour la reprise des travaux de réhabilitation de l'ancienne mosquée Sidi Lakhdar conformément aux instructions du pré-

sident de la République, Abdelmadjid Tebboune qui avait instruit à l'occasion de la Journée du Savoir (Yaoum El Ilm), célébrée annuellement le 16 avril la restauration des vieilles mosquées dont la mosquée Sidi Lakhdar, a-t-on rappelé de même source.

Les travaux de restauration de cette mosquée ancestrale lancés en 2014 dans le cadre des préparatifs de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe avaient été interrompus pour diverses raisons en rapport notamment avec les aspects administratif et technique du projet, a-t-on encore rappelé.

Ce monument fut réalisé sous le règne de Hassan Ben Hocine en 1736, et est considéré comme un des lieux de culte à grande valeur architecturale avec ses colonnes de marbre galbées et ses élégants

chapiteaux sculptés. A Constantine, douze (12) mosquées dont celle de Sidi Lakhdar et huit (8) zaouïas étaient concernées par les travaux de réhabilitation, lancés en 2014, dans le cadre des préparatifs de la manifestation culturelle et la plupart des chantiers est actuellement à l'arrêt pour des contraintes techniques, selon les explications des autorités locales.

Sur les 12 mosquées concernées par la réhabilitation, 2 mosquées, Hassan Bey et Djamaâ El Kebir ont été réhabilitées et rouvertes alors que les chantiers des 10 mosquées restantes ont été gelés, a-t-on rappelé.

En octobre 2020, le gel avait été levé sur les projets de réhabilitation de cinq vieilles mosquées à savoir Sidi Lakhdar, Rebâine Cherif, Sidi Afane, Sidi El Katani et Bachtarzi, a-t-on encore rappelé.

Depuis la propagation de la pandémie de la Covid 19, a-t-il expliqué.

M. Bouzenda a fait savoir, dans ce contexte, qu'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins généralistes, de paramédicaux et de biologistes, a été mobilisée pour assurer le bon déroulement de cette action. Il a rappelé qu'une vaste campagne similaire a été organisée la fin du mois d'octobre dernier à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du don de sang, en collaboration avec le bureau local de l'Organisation nationale des droits de l'homme, permettant la collecte de plus d'une centaine de poches de sang.

A signaler que les actions bénévoles de collecte de sang, réalisées en cette conjoncture marquée par la pandémie de la Covid-19, à l'initiative de cette association caritative créée en 2014, ont contribué à la collecte jusqu'à présent de pas moins de 1.160 poches de sang.

Accueillie favorablement par les habitants de la localité, qui compte actuellement plus de

## AÏN SMARA

## Campagne de collecte de sang

Une campagne de collecte de poches de sang a été organisée samedi dans la commune d'Aïn Smara, sud-ouest de la wilaya de Constantine, à l'initiative du Centre de transfusion sanguine (CTS), relevant du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis, a indiqué le responsable du CTS, Khalid Bouzenda.

L'opération de collecte a eu lieu à la Maison du Coran «Dar El Korane» avec la collaboration de l'association à caractère social et caritatif «Safir Essiha» ainsi que la direction des Affaires religieuses et des Wakfs (DARW), a précisé à l'APS le responsable.

Cette action humanitaire vise à soutenir les structures de santé de la wilaya, qui ont enregistré un manque en la matière

50.000 âmes, la campagne est inscrite dans le cadre du programme intensif de collecte de sang initié par le CTS depuis le mois de mai dernier, en coordination avec le mouvement associatif, afin de répondre aux besoins des malades des hôpitaux, en particulier les patients atteints de cancer et ceux victimes des accidents de la circulation, a affirmé de son côté, à l'APS, le président de l'association Safir Essiha, Toufik Sefari.

Dressant la situation de ce gisement, le bilan indique que FERAAL (Société nationale du fer et de l'acier) a été créée en 2014 pour réaliser toutes les études nécessaires pour prouver la faisabilité économique du projet et mettre au

## EL OUED

## Incendie dans la Zone naturelle du lac Ayata à Sidi-Amrane

Un incendie s'est déclaré dans la nuit du vendredi à samedi dans la Zone naturelle du lac Ayata située dans la commune de Sidi-Amrane (circonscription administrative d'El Meghaier), à 130 km sud du chef lieu d'El Oued, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Le commandant,

étendues autour du lac. Les services de sécurité territorialement compétents ont diligenté une enquête pour déterminer les circonstances de cet incendie.

Un des sites préférés des touristes, le lac Ayata, zone naturelle et humide classée réserve nationale, héberge plusieurs espèces d'oiseaux rares.

## TÉBESSA

## Projet phosphate intégré: l'appel à manifestation d'intérêt lancé cette année

L'appel à manifestation d'intérêt concernant le Projet Phosphate Intégré (PPI) de Bled El-Hedba (Tébessa) pour la production des engrains dans les régions de l'Est du pays sera lancé l'année en cours, a indiqué le ministère des Mines dans son bilan de réalisation du plan d'actions 2020 arrêté au 31 décembre dernier.

«Ce projet vise à développer une industrie de transformation des phosphates de Bled El-Hedba (Tébessa) pour la production des engrains dans les régions de l'Est du pays. Il est actuellement en phase de recherche d'un partenaire technologique potentiel et l'appel à manifestation d'intérêt sera lancé en 2021», a précisé la même source.

Quant au projet de développement du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf), situé à 160 km au sud-est de la ville de Tindouf, le ministère souligne que ce gisement est identifié et étudié depuis plus de cinquante ans.

Notant que les gisements de minerais de fer de Gara-Djebilet, d'une teneur en fer appréciable (plus de 50%), sont d'exploitation facile (à ciel ouvert), avec des ressources estimées à plus de 3 milliards de tonnes, le bilan relève que «le minéral est pénalisé par sa structure oolithique complexe et une teneur élevée en Phosphore, élément nuisible dans la fabrication de l'acier».

Le ministre rappelle que les gisements de Gara Djebilet sont constitués de trois sites à savoir Gara Ouest, Gara Centre et Gara Est, soit un total de 40 000 hectares tout en soulignant que ces gisements se prolongent au lieu-dit Abdellaz Mecheri, 200 km à l'est de Gara-Djebilet.

Dressant la situation de ce gisement, le bilan indique que FERAAL (Société nationale du fer et de l'acier) a été créée en 2014 pour réaliser toutes les études nécessaires pour prouver la faisabilité économique du projet et mettre au

point une solution industrielle compétitive pour l'amélioration du minéral de Gara Djebilet.

«Cette société et ses futurs partenaires, devront relever ce défi pour la valorisation et l'exploitation des gisements de Gara Djebilet», selon ministère.

Il a, également, fait savoir que les derniers essais industriels pilotes réalisés, menés sur le minéral de fer de Gara Djebilet par une entreprise chinoise avec des centres de recherche et universités chinoises, ont permis d'obtenir deux produits : un concentré à basse teneur en phosphore utilisable dans une chaîne de pelletisation en boulettes, et une poudre de fer pré-réduit «PDRI» (Powder Direct Reduced Iron), conditionnée sous forme de briquettes, utilisable comme substitut ou complément à la ferraille.

«La société FERAAL procède actuellement à la recherche de partenaires (publics et privés nationaux et/ou étrangers). L'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) est prévu d'être lancé en 2021», annonce le ministère.

### GISEMENT DE ZINC-PLOMB D'OUED AMIZOUR : LES ÉTUDES TECHNIQUES D'EXPLOITATION VALIDÉES

Concernant le projet de développement et d'exploitation du gisement de zinc-plomb d'Oued Amizour (Béjaïa), le document du ministère revient sur la situation du gisement de Tala Hamza.

Ce gisement est situé à l'intérieur du projet de zinc d'Oued Amizour, lui-même situé sur la côte nord de l'Algérie, à environ 10 km au sud-ouest de la ville portuaire de Béjaïa et à environ 270 km à l'est de la capitale.

Selon le ministère, une société mixte dénommée Western Méditerranéen Zinc SPA

(WMZ) a été créé en février 2006 pour la mise en valeur du gisement de zinc-plomb d'Oued Amizour et ce entre deux entreprises publiques algériennes (ENOOF et ORGM) et une entreprise australienne (TERRAMIN : 65%, ENOF : 32,5%, ORGM : 2,5%).

S'agissant des études techniques relatives à l'exploitation, le traitement et à la gestion de l'environnement, le ministère indique que celles-ci ont été validées, tandis que «l'étude économique et financière est en cours d'analyse pour validation».

Un plan d'action pour permettre l'acceptabilité sociale du projet par la communauté de Bejaïa est en cours d'élaboration, selon la même source.

Pour ce qui est de l'expertise, le bilan souligne la signature de conventions avec les Universités algériennes, dont celle signée entre la société FERAAL chargée de réaliser les études nécessaires au développement du projet de développement de fer de Gara Djebilet (Tindouf) et l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTOMB), en plus de celle signée avec le Centre Universitaire de Tindouf Ali KAFI (CUT-AK) pour le même projet.

La société ENOF (Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles) a pour sa part signé un accord avec l'Université Abderahmane MIRA de Béjaïa (UAMB) pour le projet de développement du gisement de zinc-plomb d'Oued Amizour, tandis que la société Somiphos (Société des mines de phosphates) et l'ENSMM et (Ecole nationale supérieure des mines et de la métallurgie) d'Annaba ont signé un accord cadre pour le projet de développement des phosphates de Djebel El Onk (Tébessa).

## EL TARF

## Un usurpateur d'identité arrêté

Les services de police de la sûreté urbaine de la commune de Chebaita Mokhtar (El Tarf) ont arrêté un individu usurpateur des identités pour échapper au mandat d'arrêt lancé contre lui pour son implication dans diverses affaires criminelles, a-t-on appris, samedi, du commissaire principal, Mohamed Karim Labidi.

Agissant sur la base d'une information faisant état de la présence de cet individu, auteur de plusieurs délits et crimes, dont celui de faux et usage de faux de documents officiels et trafic de

billets de banque, les services de police ont ouvert une enquête ayant permis d'appréhender le présumé coupable qui se présentait sous de fausses identités lors de contrôles de routine, pensant ainsi pouvoir échapper à la justice, a précisé le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi.

Lors de son arrestation, le mis en cause, originaire de la wilaya d'Annaba, était en possession d'un faux billet de 500 dinars algériens et d'une pièce d'identité falsifiée, a précisé la même source, signalant également que cet

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

10 jounada ethania 1442

El Fedjr  
06h12

Dohr  
12h46

Assar  
15h32

Maghreb  
17h55

Icha  
19h17



## Ferme Khemisti (Bouamama)

### Plusieurs tentatives de constructions illicites avortées

D. B.

Plusieurs tentatives de constructions illicites ont été avortées par les services du secteur urbain de Bouamama au cours de cette année grâce à la vigilance des responsables du secteur. Une grande partie de ces tentatives a été enregistrée au niveau de la ferme Khemisti. Un site très convoité pour les constructions illicites. Il y a quelques jours, les services du secteur urbain de Bouamama ont procédé à la démolition de deux constructions illicites récemment construites ainsi que huit fondations d'habitation en cours de construction au niveau de la ferme Khemisti 9. Selon les services du secteur urbain, l'une des constructions était érigée sur une surface de plus de 400 m<sup>2</sup>. Cette opération intervient moins d'un mois après une première opération de démolition qui avait ciblé la ferme Khemisti.

En effet, une vingtaine de constructions illicites ont été démolies au niveau de cette ferme. L'opération fait suite à la décision prise par le directeur du secteur après un constat sur site notamment à Haï Khemisti 7, 6 et 9. Une importante assiette foncière a été récupérée à l'issue de cette opération, menée conjointement avec les services de sécurité. Cette action, rappelons-le, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le secteur urbain pour mettre un terme à la prolifération des constructions illicites. Dans ce même secteur urbain, 26 constructions illicites nouvellement érigées à la ferme agricole Khemisti 9 avaient été démolies il y a quelques mois par les services de la wilaya. L'opération de démolition, qui s'inscrit dans le cadre d'une large campagne d'éradication des constructions



illicates, a été lancée par les services de la wilaya d'Oran. Une opération qui a permis aux services de sécurité avec l'aide des citoyens à mettre hors état de nuire un réseau spécialisé dans l'escroquerie et la vente de terrains dont les membres ont été présentés devant la justice.

Situé à l'ouest de la ville d'Oran, Haï Bouamama a subi, depuis quelques décennies, une urbanisation incontrôlée. Des extensions récentes se sont faites sans permis de construire. L'opération a été lancée pour mettre un terme au phénomène de détournement des terres agricoles. «Ces constructions, situées à la ferme, ont été érigées en violation de la loi», a indiqué un communiqué de la wilaya, soulignant que «cette opération de démolition intervient dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites sur instructions du wali pour mettre fin à ce phénomène qui porte préjudice à la gestion urbaine». Le communiqué rappelle que la wilaya d'Oran est déterminée à combattre ce fléau et ne ménage aucun effort

pour mettre à la disposition des citoyens des logements décents, conseillant à plus de prudence pour éviter de tomber dans le piège des escrocs qui usent de subterfuges pour soutirer de l'argent à leurs victimes.

Le wali d'Oran avait insisté, à plusieurs reprises, à plus de rigueur dans l'application des lois contre toute forme d'agression sur les terres agricoles et autres. Dans ce cadre, plusieurs opérations de démolition de constructions illicites ont été organisées. Cette action se poursuivra sans arrêt. En effet, suite aux dernières opérations de relogement, le nombre d'habitats illicites a explosé. Pour plusieurs citoyens, demeurer dans des bidonvilles est synonyme d'une attribution imminente d'un logement ou du moins une pré-affectation. Certains individus profitent des week-ends pour construire de nouveaux taudis dans l'espoir de bénéficier de logement dans le cadre des opérations de relogement lancées par les pouvoirs publics, dans le cadre du programme de lutte contre l'habitat précaire.

## Hassi Ameur et Bethioua

### Plus de 120 milliards pour la mise à niveau des zones industrielles

D. B.

Dans le cadre de la mise à niveau des zones industrielles et d'activité de la wilaya d'Oran, plus de 120 milliards de centimes ont été consacrés aux travaux d'aménagement et de réhabilitation des zones industrielles de Hassi Ameur et de Bethioua, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Nos sources indiquent à ce titre que la zone industrielle de Hassi Ameur a bénéficié de plus de 70 milliards de centimes alors que la zone de Bethioua a bénéficié de 50 milliards de centimes. Nos interlocuteurs indiquent que les travaux qui concernent, entre autres, la voirie, l'assainissement, l'éclairage public... s'inscrivent dans le cadre des dispositions prises par la wilaya pour encourager l'investissement au niveau de la wilaya d'Oran.

Par ailleurs, les opérations initiées par les autorités locales pour encourager l'investissement à Oran et offrir les conditions idoines aux potentiels investisseurs ont été intensifiées ces dernières années. Ce titre, une enveloppe financière estimée à 121 millions de dinars a été débloquée pour des travaux de réhabilitation au niveau de la zone d'activité de Oued Tlèlat. Il s'agit en particulier du lot de raccordement au réseau d'assainissement et réseau d'alimentation en eau potable.

A ce titre, cette zone sera raccordée à la station de relevage.

La zone d'activité de Oued Tlèlat s'étend sur une superficie de 35 hectares et compte quelque 25 opé-

rateurs économiques. Pas moins de 600 emplois ont été créés au niveau de cette zone.

En effet, ces travaux font suite aux nombreux appels des opérateurs économiques installés au niveau de plusieurs zones industrielles et plusieurs zones d'activité qui ont dénoncé les problèmes qui bloquent leurs activités allant de l'état des routes au réseau d'assainissement à l'absence d'alimentation en eau...

Cette situation a poussé beaucoup d'usines à fermer progressivement, d'autres refusent de s'installer dans cette zone sinistrée, selon les opérateurs qui ajoutent que le problème majeur est l'inexistence de voie d'accès. La majorité des zones souffrent d'énormes problèmes de réhabilitation, comme la détérioration des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, de l'éclairage public et du réseau routier, l'absence de stations d'épuration au niveau des entreprises...

Ainsi, l'ex-wali d'Oran, Mouloud Chérifi, avait insisté sur l'aménagement urbain, la préservation de l'environnement et tout ce qui va avec. La réhabilitation des zones industrielles figure aussi sur la feuille de route de l'actuel chef de l'exécutif, qui a ordonné aux services concernés d'établir un état des lieux des zones industrielles et un diagnostic de la situation de ces zones et l'élaboration d'une feuille de route pour apporter des solutions à tous les problèmes.

Pour rappel, dans le cadre de la mise à niveau des zones industrielles

de la wilaya d'Oran, une enveloppe de plus de 620 millions de DA a été dégagée pour l'aménagement de la zone industrielle de Hassi Ameur. Les travaux concernent essentiellement le réseau de voirie, l'eau potable, l'assainissement, l'éclairage et autres.

En effet, la wilaya d'Oran a boosté tous les créneaux pouvant venir à bout du chômage et créateurs de valeur ajoutée. La dernière loi de finances consacre une décentralisation plus étendue de l'acte d'investissement, avec le maintien des efforts engagés en matière d'aménagement du territoire, d'augmentation de l'offre foncière et de promotion de la petite entreprise.

Depuis quelques années, le gouvernement a mis en place des mécanismes permettant de renforcer l'investissement, au préalable qu'il soit rentable du point de vue fiscal et créateur de postes d'emploi.

Dans ce contexte, la commission de wilaya en charge de l'investissement a reçu ces dernières années près de 3.000 demandes de foncier dont près de 1.000 ont été traitées et agréées. 600 actes de concession ont été délivrés au profit de ces investisseurs. Des assiettes foncières totalisant 1.400 hectares ont été mises à la disposition des ces opérateurs économiques. Ces projets relèvent de différents domaines d'investissement, comme le tourisme, maritime, le bâtiment, l'économie verte, l'agriculture, l'industrie, les prestations de service, les textiles, entre autres.

## Mers El Hadjadj

### Plus de 6 millions de dinars pour l'AEP et l'assainissement

J. Boukraa

bres. Au total, la daïra de Bethioua a bénéficié de 34 projets de développement répartis sur 09 zones d'ombre, à savoir le village d'Al-Maraihiya, Al-Bawachrya 1, 2 et 3, le rond-point Al-Malah, la commune de Bethioua, le village d'Al-Hajma dans la commune d'Aïn Al-Biyya et le village de Jbabra... dans la commune de Mers El Hadjadj. Les travaux de 10 projets sur 34 ont été achevés pour une enveloppe financière estimée à plus de 117 millions de DA. Actuellement, 24 opérations sont en cours d'exécution pour un coût global de plus de 356 millions de DA.

La wilaya d'Oran a bénéficié d'une importante enveloppe financière au profit du programme d'amélioration des conditions de vie dans les zones d'ombre. Oran recense quelque 133 zones d'ombre pour lesquelles un programme global de plus de 500 opérations a été inscrit. Des opérations de développement sont en cours pour améliorer le cadre de vie des citoyens avec une autorisation de programme de 4,25 milliards de DA, qui s'inscrivent dans le cadre des divers programmes sectoriels et centraux, plans communaux et budget de wilaya.

## Inspection régionale de la police de l'Ouest

### 125 véhicules et 205 motos volés récupérés en 2020

K. Assia

plaintes que les services de police récupèrent ces voitures et ces motos aux barrages routiers. Une fois l'alerte donnée, l'information est automatiquement transmise, ce qui permet de redoubler de vigilance sur les grands axes routiers. Les trafiquants font souvent appel à d'autres complices pour maquiller les véhicules notamment avec la pose de fausses plaques d'immatriculation et de faux papiers. Rappelons également que dans le cadre de développement et de modernisation de ses moyens techniques, la Direction générale de la Sécurité nationale a instauré depuis plus de cinq ans le système de lecture automatique des plaques d'immatriculation des véhicules LAPI. Ce nouveau système technique est composé de quatre caméras frontales de jour et une autre de nuit, relié à une base de données des véhicules recherchés.

Il permet d'identifier et de comparer, en temps réel, les plaques d'immatriculation de n'importe quelle voiture à la base de données de la police. Les agents en charge de ce système ont été formés et se sont spécialisés dans le domaine.

#### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

**Meddah El Aid**, 79 ans, Misserghine  
**Chaouay Sabrina**, 72 ans, Akid Amrouche  
**Mecherfi Fatima**, 36 ans, Maraval  
**Boumenad Bakhta**, 84 ans, El Rocher

#### Horaires des prières pour Oran et ses environs

10 jounada ethania 1442

El Fedjr 06h41	Dohr 13h15	Assar 16h03	Maghreb 18h26	Icha 19h47
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Après l'échec de son exploitation Le parking à étages de M'dina Djdida sera reconvertis en centre commercial

**Enfin le retour au bon sens. A la raison même. Il aura fallu douze ans pour laisser tomber une idée défiant le sens commun. Et même les lois physiques.**  
**Celle d'un parking à étages en plein cœur du souk de M'dina Djdida.**  
**En 2017, sous l'ex-wali Cherifi, l'on a commis une erreur aussi pire que celle du départ : le maintien du R+5 dans sa fonction d'origine, un « parking silo ».**

Houari Saaïdia

Les arguments mis en avant par le chef d'exécutif d'alors étaient d'une imprécision qui n'avait d'égal que la légèreté du choix du site pour l'implantation de ce projet d'espace de stationnement en vertical. Opposant un non à l'option de reconversion en centre commercial et soulignant l'irrévocabilité de sa décision de maintien de l'équipement public dans sa vocation première, l'ancien chef de wilaya était allé dans son plaidoyer au pied du bâtiment vitré jusqu'à évoquer le principe de continuité de l'Etat. Estimant que tout autre usage qui pourrait être fait de cet ouvrage que celui d'un parking serait un énorme gâchis, il a eu le génie de réduire la problématique d'accessibilité en une équation basique : « structure + entrée + sortie = parking ». Bien évidemment, le problème n'est pas aussi linéaire que cela. C'est bien plus complexe. Même s'il était venu avec des « a priori » et des solutions « théoriques » pour ce dossier, l'ex-gouverneur de la ville devait se rendre à l'évidence après que son escorte a eu mille peines à s'ouvrir un chemin au point de visite, le parking, allant jusqu'à emprunter la voie du tram en aller-retour. Au lieu de cela, il a continué à défendre opiniâtrement son principe de « pas de changement », ordonnant sur place aux responsables du projet d'accélérer le reste à réaliser, dont l'installation des différents équipements. Le lendemain, deux panneaux d'indication entrée / sortie ont été plantés sur le boulevard commerçant Mascara, les deux ruelles d'entrée et de sortie de l'équation parking ayant été trouvées dans l'intervalle. Evidemment, ce sont deux venelles englouties par le bazar de bric-à-brac à l'image de tout le périmètre de M'dina Djdida. Le lendemain, invité à un forum, sujet d'actualité obligeant, le même wali a annoncé la décision d'autogestion du futur parking à étages par le truchement de l'Epic de wilaya « Ermes Oran ».

### 2017: MAINTIEN DU PROJET ET PERSISTANCE DANS L'ERREUR

On avait jugé a priori concluante la nouvelle expérience de cet établissement public spécialisé dans la réalisation et la maintenance de l'éclairage et de la signalisation dans le créneau de parking, avec à la clé la concession à son profit des aires de stationnement des Andalouses et de Bousfer-plage. Mais le problème, dans le cas de M'dina Djdida, n'était jamais d'ordre gestion. Ni de qui ni de comment pour la gestion de cette structure. Le problème, le vrai, et le seul d'ailleurs, c'était dans le parking lui-même. Et si cette rétrospective vers 2017 a été faite ici, c'est parce que c'était à cette année-là où a eu lieu l'entérinement de la décision du maintien de l'intitulé du projet et la mise en route du processus de son parachèvement, avec le dégagement de fonds pour cela s'entend. Peut-on mettre cet acte de gestion « hâtif », à tout le moins, sur le compte de la volonté de préservation d'un acquis d'utilité publique de première importance en termes de priorité pour la wilaya. Certes. Mais l'acte n'est pas sans conséquences : quatre années perdues et d'importantes dépenses budgétaires (pour l'achèvement du projet, réalisation et équipement), sans compter les procédures techniques et administratives. Or, il n'est jamais trop tard pour se corriger. Ainsi, la wilaya vient de mettre croix sur ce projet de parking à étages en tant que tel et de rectifier le tir par la validation de l'alternative en de sa reconversion en centre commercial. L'annonce en a été faite récemment par le DAL, questionné à ce sujet par un journal frère. Le directeur de l'Administration locale a en effet affirmé, en substance, que



l'emplacement inadéquat de cet équipement de stationnement en vertical en plein milieu d'un grand marché est à l'origine de cette décision de reconversion, précisant que l'Epic Ermes n'a jamais pu passer à l'exploitation de ce parking.

### QUATRE ANS POUR REVENIR AU BON SENS

La mi-août 2017, on écrivait dans ces mêmes colonnes que « la décision de transformer le parking à étages de M'dina Djdida en centre commercial n'est pas impertinente, comme on est tenté à le penser à première vue. Au contraire, c'est une idée pragmatique et une option réaliste qui répond à la situation. La vraie mauvaise décision, elle a été commise onze ans plus tôt, en 2006, avec ce projet surréaliste d'un parking silo en plein cœur du souk de M'dina Djdida ». Fait plus qu'étonnant, on ne s'est rendu compte de l'histoire des voies d'accès qu'une fois la structure du parking montée, à coups de 100 milliards.

On a enfin réalisé, au moment où l'ossature métallique du bâtiment était déjà bien en place et n'attendait que son revêtement, que ça ne pouvait pas marcher à cause des impénitents marchands ambulants qui obstruaient toutes les venelles, trottoir et chaussée. Alors qu'on n'avait en fait même pas besoin d'études d'opportunité et de faisabilité, mais juste d'un brin de bon sens, pour laisser tomber au départ cette bien mauvaise idée. En 2005 - 2006, le contexte de la gestion locale était marqué par un discours, assez démagogique, porté vers l'ouverture de l'investissement dans la réalisation de parkings à étages en prévision du projet du tramway d'Oran, comme remède au problème casse-tête du stationnement dans la ville, de plus en plus étouffée par son parc automobile. On voulait donc se conformer, coûte que coûte, aux mesures et dispositifs préconisés par l'étude du projet du tram, qui suggérait entre autres la création de lieux de « stockage » automobile dans des endroits déterminés en fonction de son tracé, notamment.

En bon élève, la wilaya s'est ainsi engagée à réaliser trois parkings à étages, qui devaient être sa propriété une fois achevée, ceci alors que six autres structures étaient programmées dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance économique pour la période 2005 - 2009.

On devra se contenter des trois parkings « publics », c'est-à-dire mis sur pied par la wilaya. En effet, le processus d'ouver-

ture du créneau à l'investissement privé a fait long feu un appel, puisque l'appel à manifestation d'intérêt plus l'avis d'appel d'offres, lancés en 2006, pour la construction de 6 parkings à étages ont été déclarés infructueux faute d'investisseurs intéressés. Pas plus que les mesures incitatives dans le cadre de l'ex-Calypso pour rabattre les investisseurs vers ce segment, ceux-ci préférant en général la promotion immobilière et les centres commerciaux.

### ON NE SE REND COMPTE DE L'EVIDENCE QU'A LA FIN

A ce jour, on ne sait ni comment ni pourquoi le choix du site pour la réalisation de l'un des trois parkings lancés par la wilaya, celui qui devait être implanté au centre-ville, a porté sur l'ancienne minoterie de M'dina Djdida.

On sait seulement que le terrain était au centre de toutes les convoitises et que pour éviter qu'il n'aile ailleurs, les autorités locales y ont élu domicile pour leur parking via une petite transaction foncière au nom de l'utilité publique. Mais est-ce une bonne raison pour ériger un parking à étages (n'importe où) ? La réponse par la négative va de soi d'autant que, dans le cas d'espèce, il y a eu lors de la réalisation beaucoup de travaux supplémentaires non prévus par l'étude (l'entreprise BATEMCO manœuvrait sur un terrain « miné » à cause des caves et autres silos souterrains ainsi que les risques des travaux d'excavation et de terrassement sur le pourtour du chantier) et donc, forcément, des avenants en augmentation qui ont alourdi davantage la facture, qui a atteint au final le chiffre de 100 milliards.

Et ce n'est qu'en 2014, c'est-à-dire avec un retard de plus de sept années, que ce parking à étages a été achevé. Il ne servira jamais en tant que tel, puisque la décision, presque forcée, de le transformer en marché de l'habillement, de cosmétiques et tout ce qui va avec - pour rester dans le même registre d'activité ambiante de M'dina Djdida - a été prise par les autorités locales. Et au lieu et à la place d'un parking à étages de 3.000 véhicules, mal placé, on a eu droit à un centre commercial de 82 locaux.

En fait, les travaux de modification n'ont porté que sur les étages supérieurs de cet édifice en R+5, puisque le rez-de-chaussée était dédié à l'origine aux commerces, au nombre d'une trentaine de box, entre 16 et 20 m<sup>2</sup>.

**Plus d'un mois après le gel de l'APC de Ain El Turck  
La commune tourne au ralenti**  
Rachid Boutlélis

L'indolence, le farniente et la pagnoterie qui ont lamentablement prédominé dans la gestion de l'Apc d'Ain El Turck, ont poussé le wali d'Oran à réagir à travers une décision de mise au placard de l'ensemble de l'exécutif communal. Cette décision, qui n'est pas une première dans les annales, a déjà été prise au cours du mois d'octobre 2018 par le wali de l'époque à l'encontre de cette même Apc.

Les destinées de la principale municipalité de la contrée d'Ain El Turck ont été, de ce fait, confiées au chef de daïra, qui a, depuis, tenté de colmater de nombreuses sortes de brèches dans la gestion baroque à l'origine de la dégradation et de la ruralisation. Celle-ci, qui n'a pas été en mesure de s'extirper de l'exécrable volet sur la collecte des ordures, avec de la mélasse en surplus durant la saison estivale, a encore pitoyablement buté sur le lancement d'actions destinées à l'amélioration du cadre de vie et par ricochet celui de séjour pour les millions de vacanciers.

Du coup le secteur du tourisme, qui était déjà boiteux, notamment avec des plages bidonvillées, s'est retrouvé subitement le bec dans l'eau dans le sens figuré du terme. Un absurde ridicule outrancier d'une part pour ce chef-lieu et d'autre pour toute cette partie de la wilaya, désignée ironie stupide du sort, comme zone d'appui pour les prochains Jeux méditerranéens. « Un travail énorme nous attend pour tenter de redorer un tant soit peu le blason terni de la municipalité d'Ain El Turck.

Tout est à refaire. L'inertie a piteusement prévalu ces dernières années, il faut tout effacer et recommencer depuis le début et ce ne sera pas une sinécure » a confié en substance à ce propos le secrétaire général de la daïra. Notons que tous les feux cinglent au rouge, dans cette municipalité avant sa mise au placard par le wali et, qui a été fort malheureusement confrontée par le passé à une série de scandales et ce, avec la suspension consécutive de trois maires durant un seul mandat, pour leur présumée implication dans des affaires liées à diverses malversations.

La dernière Apc, qui a également été éclaboussée par plusieurs esclandres en lien avec des griefs similaires, ne semble, à priori, pas avoir dérogé à cette regrettable règle, que lui a légué sa précédente. Notons aussi que ce regrettable état de fait est cependant exploité sournoisement par des candidats malheureux du dernier scrutin pour les élections communales, parmi lesquels figurent d'anciens maires, dont certains ont été suspendus de leur poste, suite à des poursuites judiciaires engagées à leur encontre pour des suspicions de malversations commises durant leur mandat.

Ces derniers qui briguent en toute vraisemblance ce creux de la vague, sont sortis, comme par enchantement, de leur retraite et ce, dans le but de mener en sourdine une campagne électorale pour tenter d'accéder au leadership.

Certains abords de lieux publics essaimés à travers les localités dépendantes administrativement de cette municipalité où, crise sanitaire oblige, le café et le thé sont servis dans de vulgaires gobelets en carton, se sont aussitôt reconvertis en tribune pour ces pseudos postulants à la tête de la mairie et ce, pour faire entendre à qui veut les entendre qu'ils disposent de la clé magique leur permettant de redresser la barre qu'ils ont eux-mêmes rabaisée. Parallèlement à cette frénésie, qui anime faussement l'ambiance au sein des lieux cités, les spéculations les plus inimaginables et les plus déstabilisantes, orchestrées par ces pseudos candidats au poste de maire, sont véhiculées de bouche à oreille et par le biais des réseaux sociaux sur la place d'Ain El Turck. Un autre piètre ridicule, majoré avec la jactance, usitée par le paon dans le poulailler pour imposer sa décriée présence.

## CHLEF

**Des projets de logements à la traîne**

**Lors de la récente session ordinaire hivernale de l'APW, le dossier du logement a été examiné par les élus. Le rapport a été présenté par le président de la commission concernée et la rapporteuse de cette dernière.**

**Abbad Miloud**

D e cette présentation, il ressort un énorme retard. Des projets inscrits dans les programmes 2016, 2017 voire 2010 et 2011 n'ont pas encore démarré. D'autres ne sont achevés qu'après un retard important à l'image des 500 logements de Haï Bensouna dont les travaux ont été achevés récemment, après un retard de 4 ans. Les 1040 logements AADL sur les 2.000 situés au quartier El-Hassania, sont toujours en cours de réalisation. Le retard, à ce jour, est de 6 ans. Les délais n'ont pas respecté les engagements de délais pris solennellement. La cause est l'absence de coordination entre tous les concernés par le programme de construction de logements.

Ce retard pénalise les citoyens

dans la mesure où de nouveaux quotas ne peuvent pas être accordés. Il pèse lourdement sur la population, selon la rapporteuse de la commission.

Par ailleurs, des logements sont achevés mais non encore livrés à cause des VRD non encore réalisés ou entamés dans certains cas alors que, normalement, lorsque le taux d'avancement des travaux des logements est de 20%, les autres travaux tels que les VRD doivent être pris en charge. La manière actuelle de faire a pour conséquence la prolongation des délais d'attribution des logements.

Des élus recommandent vivement la réalisation de structures d'accompagnement administratives, sanitaires, sportives, éducatives, culturelles, etc. pour les grandes cités. Le cadre de vie laisse à

désirer. La commission a constaté que l'éclairage public, dans certaines cités, ne fonctionne que partiellement. De même l'absence d'amélioration urbaine, la qualité des travaux dans certains cas, laissant à désirer. A l'extérieur, les règles de l'esthétique sont respectées mais « à l'intérieur c'est la catastrophe. C'est le cas de logements à la commune de Sidi Akkacha », précise la rapporteuse de la commission. Des élus ont soulevé le problème des lignes électriques de moyenne tension qui survolent les habitations et qui constituent un danger réel et permanent pour les habitants. C'est le cas à Tadjena, Zeboudja et Abou El Hassan. La commission propose que le dossier reste ouvert pourachever les chantiers situés dans les communes non encore visitées.

## EL-BAYADH

**L'emploi et le rail au menu de l'APW****Hadj Mostefaoui**

F rappée de plein fouet par la crise du chômage, plus de la moitié de la population juvénile de la wilaya est en perpétuelle quête d'un emploi. Qu'ils soient bardés de diplômes ou ayant bénéficié d'une formation professionnelle, ils peinent à trouver un emploi. Et la seule planche de salut reste, pour la majorité d'entre eux, la formule de pré-emploi, sans pour autant être définitivement intégrés dans le monde du travail. Selon le dernier bilan de l'exercice 2020, présenté par le responsable de l'Agence de wilaya de l'emploi, lors de la dernière session de l'APW, il a été enregistré 30.934 demandes d'emploi dont 14.426 selon la formule dite classique et 15.508 autres DAIP.

Le taux de chômage qui ne cesse de croître est très préoccupant.

Au titre de l'année 2020, il a été relevé pas moins de 11.219 candidats à l'emploi sans titre, dont 5.912 issus de la Formation professionnelle et 3.063 autres titulaires de diplômes universitaires.

Mais le secteur n'a pu assurer à toute cette fourmée de chômeurs que 429 postes d'emploi auprès du secteur privé, entreprises de réalisation opérant dans le bâtiment, 273 dans le secteur public, une goutte d'eau dans un océan, laissant 30.231 chômeurs en attente d'un hypothétique recrutement. Abordant le second thème de cette session, à savoir celui du projet de réalisation d'une ligne de chemin de fer, un train électrique reliant le chef lieu de la wilaya à celui de Naâma sur une distance de 130 km, les élus de l'APW n'ont pas manqué de souligné la lenteur des travaux de ce

projet qui durent depuis plus d'une décennie. Les élus ont également évoqué les surcoûts financiers enregistrés depuis l'année 2012, date du premier coup de pioche, engendrés par ces retards.

Une voie ferrée qui a fait couler beaucoup d'encre. Les causes du retard sont multiples, dont une multitude d'intervenants non qualifiés dans le domaine du terrassement et de la construction de passages surélevés, l'approvisionnement irrégulier en matériaux de construction et surtout une main-d'œuvre peu qualifiée.

En réponse à leurs interrogations, le responsable du projet de réalisation de cette voie, qui connaît, selon lui, une avancée encourageante de l'ordre de 75 %, la fin des travaux (terrassement et pose de traverses) est annoncée pour la fin de l'année.

## MASCARA

**Saisie de viande avariée****Belkecir Mohamed**

D ans la commune de Mocata-Douz, un véhicule de marque Renault transportant deux quincaux de poulets avariés a été intercepté sur la RN6 allant vers Bouhenni, selon un communiqué de la gendarmerie. Son conducteur a été arrêté et présenté

au parquet qui l'a écroué.

Une autre opération a été menée par la brigade de Hacine. Un point de contrôle a été dressé à l'entrée de la localité pour intercepter une Mazda camionnette signalée. Le véhicule en question, venant d'Oran, a été immobilisé pour une fouille.

A l'arrière étaient dissimulées 1.571 unités de boissons alcoolis-

sées qui ont été saisies. Le convoyeur a été déféré au tribunal. A Mamounia, agissant sur renseignements, les gendarmes ont eu vent de l'arrivée d'une cargaison de bouteilles d'alcool pour être revendues dans ce village. Le fourgon recherché a été repéré transportant 485 cannettes de bière qui ont été saisies.

**Une tentative de vol de cheptel déjouée****B. M.**

L a brigade de gendarmerie de Hacine est parvenue à mettre en échec un vol de cheptel, dans les environs de Hacine, en récupérant 180 ovins au douar Sidi Amar.

Il était 3h du matin, quand un éleveur, dans une zone montagneuse, a été réveillé de son sommeil

par 3 individus cagoulés. Il a tenté de se défendre en donnant un coup à la main d'un agresseur pour fuir mais il a été rattrapé, agressé à coups de couteau.

Il a été ligoté et délesté de 15.000 DA et de son portable. Après avoir neutralisé la victime, les malfaiteurs sont revenus vers l'enclos.

Alors que les assaillants s'emparaient du cheptel, la victime a réuss

si à se libérer et courir donner l'alerte. Aussitôt une patrouille de la gendarmerie a été dépêchée vers la propriété de la victime. Les voleurs étaient en train de conduire le troupeau.

A la vue des gendarmes, les mis en cause ont pris la fuite à la faveur de la nuit abandonnant leur butin. Les 120 moutons et 60 chèvres ont été récupérés.

## WILAYAS DE L'OUEST

**Pandémie: la police sur tous les fronts****K. Assia**

En ce qui concerne les transports en commun, le bilan fait état de 1.499 chauffeurs de taxi et 995 conducteurs de bus verbalisés pour violation du protocole sanitaire. 1079 cas d'infractions ont été, aussi, relevés pour transport des voyageurs sans autorisation.

Par ailleurs, 356 affaires liées à la spéculation sur des denrées alimentaires et des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques ont été traitées par les services de la police.

La prévention contre la propagation de la pandémie se poursuit et les services de l'Inspection régionale de la police qui couvre 12 wilayas de l'ouest du pays multiplient les campagnes de sensibilisation et de prévention, a assuré l'Inspecteur régional de la police. Et de préciser que ses services ont participé à près de 30.000 opérations de sensibilisation contre la propagation de ce virus.

## BECHAR, ADRAR ET TINDOUF

**Plus de 5 tonnes de kif saisies en une année**

P as moins de 5.11 tonnes de kif traité, 517.358 comprimés psychotropes et 3.20 grammes de cocaïne ont été saisis au cours de l'année 2020 dans le sud-ouest du pays par les brigades spécialisées des services de police judiciaire des sûretés des wilayas de Bechar, Adrar et Tindouf, indique un bilan des activités de l'Inspection régionale de police (IRP) à Bechar.

Les saisies ont été opérées au cours des 532 affaires criminelles liées à la détention et la commercialisation illégale de drogue menées par les brigades anti drogue, ayant abouti à l'arrestation 784 individus, dont cinq femmes et cinq mi-

neurs, a indiqué le responsable de l'IRP, le contrôleur de police Moussa Belabbes.

Durant la même période, 210 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées, dont 191 affaires ont été diligentées avec succès, soit un taux de réussite de l'ordre de 90 %, a expliqué l'inspecteur régional de police.

En matière de crime de droit commun, sur les 3.761 affaires, 3.090, soit 82%, ont été résolues avec succès, a souligné le responsable, faisant état également d'une diminution des accidents de la route de l'ordre de 21 %, à savoir 299 accidents, ayant fait 12 morts et 362 blessés.

Allemagne

## Bensebaini buteur, M'Gladbach domine Dortmund



Six buts, des doublés, une belle réalisation de l'international algérien Ramy Bensebaini, et un combat d'une grande intensité: Mönchengladbach a remporté 4-2 vendredi contre Dortmund un superbe duel des Borussia, et reprend pied dans le top-4 qualificatif pour la Ligue des champions. Mönchengladbach recolle à 31 pts, et Dortmund, qui n'a pris qu'un point en trois matches, glisse en cinquième position avec 29 pts. Ses espoirs de titre envolés, le Borussia «jaune», qui a limogé son entraîneur Lucien Favre mi-décembre pour le remplacer par Edin Terzic, a encore encaissé trois buts sur coups de pieds arrêtés. «Nous faisons toujours les mêmes erreurs», a lâché le capitaine Marco Reus, «si nous ne réglons pas ce problème, ça va être dur de gagner un match. Ca pue vraiment». Après le magnifique Leverkusen-Dortmund (2-1) de la semaine dernière, c'est donc un autre choc de Bundesliga qui a tenu toutes ses promesses. Le match a démarré par un coup de tonnerre. Après 44 secondes de jeu, Florian Neuhaus a marqué pour Mönchengladbach. Le but a été refusé pour une faute préalable, mais le ton était donné: les deux équipes, qui avaient l'une et l'autre beaucoup à perdre ce vendredi soir, étaient là pour se battre. «C'était un match très ouvert, il y aurait aussi pu avoir 5-5 à la mi-temps», a commenté Marco Rose, l'entraîneur de Mönchengladbach, dont la presse allemande dit qu'il pourrait être sur le banc de Dortmund la saison prochaine. Les dix premières minutes ont vu

les «Poulains» déferler dans la surface de Dortmund. La récompense est venue très vite, par l'international suisse Nico Elvedi, qui a marqué de la tête à la reprise d'un coup franc en profondeur (1-0, 10e). A ce moment, les supporters de Dortmund pouvaient trembler. Leur équipe avait à peine dépassé la ligne médiane, et semblait partie pour passer une très mauvaise soirée. C'était compter sans la classe individuelle des stars de 20 ans de la Ruhr: deux services exceptionnels du jeune Anglais Jadon Sancho au cœur de la défense, et deux buts de très grande classe du prodige Norvégien Erling Haaland allaient dans un premier temps renverser le match (2-1, 22e et 28e). Haaland compte désormais 14 buts en Bundesliga cette saison, marqués en 13 matches. Mais il était dit que les Borussia se rendraient coup pour coup. Le défenseur central Elvedi a marqué son deuxième but dans la foulée, en reprenant de près un ballon repoussé par Bürki sur un coup franc direct (2-2, 32e). Après la pause, Mönchengladbach a de nouveau démarré plus fort, et l'international algérien Ramy Bensebaini a remis son équipe devant d'un autre but somptueux, un tir enroulé dans la surface dans un angle très fermé depuis la gauche (3-2, 49e). Haaland (64e), puis Guerreiro (75e) pour Dortmund, ont tenté de tromper Yann Sommer, mais c'est Marcus Thuram, le néo-international français, qui a clos les débats en battant Emre Can en duel aérien sur un corner, encore un coup de pied arrêté, pour porter l'avance des siens à 4-2 (78e).

### Ancien président de la FIFA

## Sepp Blatter placé en coma artificiel



Sepp Blatter est toujours hospitalisé. Dans une interview à CH Media, sa fille Corinne révèle qu'il a été placé en coma artificiel après une opération au cœur.

L'ancien président de la FIFA, qui fêtera ses 85 ans en mars prochain, se trouve depuis quatre semaines à l'hôpital et son état de santé s'est détérioré apparemment. En novembre dernier, Sepp Blatter avait été testé positif au Covid-19. Même s'il n'a pas présenté de véritables symptômes, l'infection a sans doute altéré son état de santé. «L'opération au cœur était une intervention de routine, poursuit Corinne

estime que le combat juridique dans lequel son père est engagé depuis son départ de la FIFA en 2015 pèse sur sa santé. «On ne peut imaginer la pression à laquelle il a dû faire face depuis cinq ans», dit-elle. En 2015, le dirigeant valaisan avait déjà dû faire un premier passage aux soins intensifs avant de souffrir une année plus tard d'un cancer de la peau. Corinne Blatter précise que son père ignore tout de la dernière procédure lancée à son encontre. Elle concerne la gestion du Musée de la FIFA. «Je veux que la FIFA laisse mon père en paix. Seul compte sa guérison», conclut Corinne Blatter.

### O. Marseille

## Sur les traces d'un franco-algérien



Confronté au possible départ de Morgan Sanson pour Aston Villa, l'Olympique de Marseille multiplie les pistes pour le remplacer au cas où. Outre l'international marocain Amine Harit (Schalke 04), le journal La Provence nous apprend que le club phocéen étudie l'option Mehdi Lériss. Formé au Chievo Vérone et passé par la Juventus Turin en 2016-17, ce Franco-Algérien de 22 ans, éligible avec 4 sélections, évolue à la Sampdoria de Génés avec qui il n'a disputé que 179 minutes de jeu en Serie A cette saison.

Estimé à 2 millions d'euros par le site spécialisé Transfermarkt, le natif de Mont-de-Marsan possède un profil polyvalent qui lui permet d'évoluer comme milieu de terrain mais aussi un cran plus haut, au poste de milieu offensif gauche, ce qui pourrait représenter un bel atout en cas de départ de Nemanja Radonjic. Un dossier à suivre...

Real Madrid

## Quatre joueurs demandent à virer Zidane



Connu, même quand cela allait moins bien, pour sa capacité à tenir son vestiaire, Zinedine Zidane est désormais en difficulté à ce niveau. L'entraîneur français n'est pas un grand adepte du turnover, et aime maintenir sa confiance en ses joueurs habituels. Quand cela gagne, personne n'y trouve à redire. Mais actuellement, c'est plus difficile et l'élimination en Coupe du Roi face à une équipe de D3 a réveillé les tensions nées de la première partie de saison timorée. Ce samedi, Diario Gol va encore plus loin, en affirmant, en les nommant, que quatre joueurs ont demandé à leur direction le remplacement de Zinedine Zidane. Il s'agit bien évidemment de quatre éléments qui ne disposent pas d'un temps de jeu conséquent, et espèrent relancer leur saison avec un changement d'entraîneur. Florentino Pérez a pourtant fait savoir que son coach n'était pas menacé jusqu'à la fin de la saison. Le média espagnol dévoile ainsi que, par messages interposés ou directement, Isco a expliqué que l'acharnement de Zidane à son encontre lui était insupportable. Même constat chez Vinicius Junior, qui ne sent pas soutenu par son entraîneur quand il en a besoin. C'est le cas aussi de son compatriote Rodrygo Goes, qui déplore d'être toujours le dernier choix de Zidane en attaque. Enfin, en discussion avec la direction pour partir à Arsenal, Martin Odegaard a dit tout haut ce qu'il pensait du champion du monde 1998 à son président, et de l'incapacité de Zidane à lui faire confiance. Des demandes claires donc de la part de plusieurs joueurs, même si ce ne sont bien évidemment pas des cadres du groupe madrilène. Autant dire que le technicien français n'a pas grand chose à craindre de ces attaques, qui ne surprendront probablement pas.

### Coupe d'Angleterre Arsenal, tenant du titre, éliminé par Southampton



Arsenal, tenant du titre, a été éliminé samedi à Southampton (1-0) au quatrième tour de la Coupe d'Angleterre. Les Gunners ont concédé l'ouverture du score par l'intermédiaire de leur défenseur central brésilien Gabriel Magalhaes, auteur d'un but contre son camp (21e). L'ancien Lillois a involontairement dévié dans les filets de Bernd Leno un centre de Kyle Walker-Peters. L'entraîneur espagnol d'Arsenal Mikel Arteta avait choisi de se passer au coup d'envoi du milieu défensif ghanéen Thomas Partey, de l'ailier anglais Bukayo Saka et de l'attaquant français Alexandre Lacazette, tous trois entrés en seconde période sans parvenir à égaliser. Le club londonien pointe actuellement à la dixième place de Premier League, à deux points de son adversaire du jour, qui compte toutefois un match en moins. Arsenal, qui compte 14 succès en Cup à son palmarès, avait remporté la dernière édition le 1er août dernier en finale face à Chelsea (2-1). Southampton, titré dans la compétition en 1976, rencontrera au tour suivant Wolverhampton dans trois semaines.

## Football - Changements d'entraîneurs

**Un mouvement perpétuel**

**Le mouvement des entraîneurs continue sans que personne ne se soucie des conséquences que cela peut engendrer.**

M. Zeggai

Avant la neuvième journée, ils étaient une dizaine de techniciens à avoir été remerciés pour insuffisance de résultats, et dont certains ont été recrutés par des formations ayant limogé leurs entraîneurs pour le même motif. Bizarre, n'est-ce pas ? Comment ces entraîneurs peuvent-ils accepter de telles missions suicides, alors qu'ils n'ont participé, ni à la préparation de leurs nouvelles équipes, ni au recrutement pour pouvoir mettre en place leur projet de jeu ? Bricolage quand tu nous tiens ! En face, les présidents de clubs ne sont là que pour tromper l'opinion publique ou jouer avec la sensibilité des supporters et, bien sûr, attendre les subventions étatiques. Le développement du football, ce sera pour une autre fois. Car, cette transhumance des entraîneurs n'arrange aucunement la stabilité, le principal gage de réussite. Au CSC, Abdelkader Amrani a jugé utile de mettre fin à sa collaboration avec le club du Cirta. Son successeur est déjà connu. Il s'agit de Kheireddine Madoui, qui devra signer son contrat dans les prochaines heures, et qui a été auparavant limogé par

l'ES Sétif, dont il connaissait pourtant tous les rouages. Avec l'arrivée de Madoui, le CSC parviendra-t-il à retrouver sa sérénité et les bons résultats ? A noter que le nom de l'entraîneur espagnol Miguel Vicario, qui avait travaillé au CSC en 2016, avait été déjà évoqué dans l'entourage du club constantinois.

Au Widad de Tlemcen, les résultats catastrophiques ont débouché sur le départ de l'entraîneur Aziz Abbès, sous couvert de la fameuse « résiliation à l'amiable ». Pour le nouveau responsable technique, les dirigeants du WAT ont jeté leur dévolu sur Djamel Benchadli. Ce dernier, qui avait drivé le Widad lors de la saison 2017-2018, est investi d'une lourde responsabilité, celle de redresser la situation et créer le fameux délic psychologique. Pour sa part, l'ancien driver du WAT, Aziz Abbès, a mis le cap sur le CABBA avant de se retirer à la dernière minute après avoir assisté à la défaite d'Al Ahly. Engagé pour remplacer Billel Dziri, qui a rejoint le NAHD après que ce dernier a trouvé un accord de séparation avec son ex-entraîneur Nadir Leknaoui, toujours pour insuffisance de résultats. Encore plus, Aziz Abbès avait bel et

bien négocié dans un premier temps avec le MOB, avant de décider d'opter pour le CABBA, mais pas pour longtemps. Pour pallier cette défection, les responsables du Mouloudia de Béjaïa songent entamer des pourparlers avec Mounir Zeghdoud pour succéder à Mustapha Sebaâ démissionnaire.

Au Paradou AC, les responsables du club, après avoir, d'un commun accord, mis fin à la relation contractuelle avec le Franco-Algérien Hakim Malek, engagé durant l'intersaison en remplacement du Portugais Chalo, se sont rabattus vers la piste de Pierrick Le Bert, directeur technique au sein du PAC.

A l'ASMO, certaines sources annoncent le retour de Salem Laoufi, mais si celui-ci a déjà entamé son travail avec le WAM et a même contribué au recrutement. A ne rien comprendre ! Qui seront donc les bénéficiaires ou les perdants de cet irritant jeu de chaises musicales ? Dans ce « cinéma », les entraîneurs ne se soucient que de leurs indemnités alors que les présidents veulent éviter la colère des supporters, et pas autre chose. Il est donc illusoire d'espérer la progression d'un football déjà bien malade de ses hommes.

### CS Constantine Des défaillances criantes

Adjal Lahouari

On suppose qu'Amrani Abdelkader, sollicité par les dirigeants constantinois en souvenir du titre national 2018-2019, n'était guère heureux. Il est donc parti de son propre chef, malgré les efforts des dirigeants pour le retenir. Il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'Amrani figure dans le lot restreint des bons techniciens, avec une expérience et un vécu appréciables. Car, en dépit de tous ses efforts, il n'y a pas eu de « réponse » de la part de ses joueurs. Et pourtant, le CSC a des moyens que beaucoup de clubs n'ont pas. Le recrutement a été ciblé pour renforcer l'effectif dans ses trois compartiments. Et tous les observateurs avaient inclus logiquement le Chabab dans le lot des favoris du championnat 2020-2021. Or, il n'y a pas l'ombre d'un retour sur investissement. Au terme de la neuvième journée, que reste-t-il de cet espoir ? Pas grand-chose en vérité, car le CSC fait partie de la « charrette » des clubs potentiellement relégables. Dès lors, on doit poser des questions. Les responsables du recrutement se sont-ils

trompés sur le niveau des nouveaux joueurs ? Certes, la plupart ne manquent pas de qualités techniques, mais elles sont très mal utilisées, surtout au niveau de l'attaque. Au lieu de construire rationnellement leurs offensives, les coéquipiers du capitaine Lamri adorent exécuter des centres aériens et, malgré les échecs répétés, persistent dans cet exercice. Au lieu d'être inquiétés, les défenseurs de l'ESS, Bekakchi en tête, se sont régulés et ont tout repoussé aisément. Les gars du Chabab ont, semble-t-il, oublié qu'ils avaient en face la défense la plus solide de la Ligue 1 (3 buts seulement encaissés). Et, c'est donc sans surprise que, dans le classement des attaques, celle du CSC figure dans le lot des plus faibles avec le CABBA (4 buts), seule l'USB ayant fait pire (3 buts). Au terme de huit matches, les Constantinois n'ont trouvé le chemin des filets qu'à quatre reprises, face respectivement au WAT, à l'ASO, à la JSMS et à l'ESS. S'ils misent sur les deux rencontres en retard, c'est tomber dans un optimisme bêt et trompeur pour la bonne raison qu'il s'agit d'affronter le CRB et le MCA, deux

## Tournoi de l'UNAF - U17 : Algérie - Tunisie, aujourd'hui à 14 h 30 Les Verts à une marche de la CAN



M. Benboua

**A**près avoir réussi une véritable «remontada» face à la Libye pour son premier match (3-2), la sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) disputera cet après-midi un match décisif devant la Tunisie, au stade du 5-Juillet d'Alger (14 h 30), pour le compte pour la 3<sup>e</sup> et dernière journée du tournoi de l'UNAF. Cette confrontation aux allures d'une finale, permettra au vainqueur de valider son billet pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, qui se tiendra au Maroc. Vainqueurs sur le fil

lors de leur rencontre disputée jeudi face à la Libye (2-1), les Tunisiens sont dans l'obligation de gagner ce match pour espérer passer, car même un match nul serait en leur défaveur, puisque l'Algérie bénéficie d'un goal-average positif (nombre de buts inscrits). C'est dire que les poulains de Mohamed Lacete sont devant une véritable opportunité qu'ils doivent absolument saisir, eux qui ont donné entière satisfaction lors de leur premier match, aussi bien sur le plan physique que technique. Pour espérer se qualifier au rendez-vous continental, les camarades de Yanis Alladoum Lagha

savent donc ce qui leur reste à faire devant la Tunisie, qu'il faudra prendre très au sérieux. «Nous avons réussi notre entrée en lice en battant la Libye. Il règne une excellente ambiance au sein du groupe. Il nous reste un dernier match face à la Tunisie que nous devons gagner, il faut éviter d'aborder ce dernier rendez-vous avec l'objectif de faire match nul, loin de là. Tout le monde est déterminé, y compris le staff technique», a indiqué le défenseur d'Amiens SC (France) Anis Ouchouch, à la chaîne YouTube officielle de la FAF.

Le tournoi de l'UNAF se déroule sous forme de mini-championnat avec la participation de trois sélections : Algérie, Tunisie et Libye. Le premier à l'issue des trois journées se qualifiera pour la CAN-2021. La dernière participation de l'Algérie à la CAN des U17 remonte à 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1). A noter que la Libye, exempte de cette ultime journée, est déjà éliminée.

### ASO Chlef Une gestion tactique à revoir

M. Zeggai

L'ASO Chlef a concédé, vendredi à Oran, sa quatrième défaite de la saison dans un derby face au MCO qui n'a pas tenu ses promesses. Quelles sont alors les raisons de cette contre-performance ? En optant pour une stratégie défensive et une prudence excessive, les Chélifiens se sont exposés au danger. En effet, en jouant trop avec le feu, les gars de Chlef ont fini par se brûler les doigts, même si les joueurs et dirigeants chélifiens ont accusé l'arbitre d'avoir «offert» un penalty aux locaux pour justifier leur échec, même avec l'absence de trois éléments clés, Bengrina, Boulaouidet et Bouguettaya (blessés). Les gars de Chlef ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes pour avoir laissé passer une belle opportunité de repartir avec un bon résultat tant le MCO paraissait prenable. En football, il faut savoir oser pour atteindre les objectifs assignés. Là, le jeune entraîneur

Fodil Moussi est pointé du doigt pour sa gestion tactique en fonction des circonstances de la partie, notamment après l'expulsion de Mehari (78<sup>e</sup> min.). Le coach chélifien devait, à notre avis, remplacer Beldjillali, un joueur pétri de qualités, mais qui ne contribue pas au travail de la récupération du ballon qui reste fondamentale. Ce qui nous amène à dire que l'ASO a joué à peu près en phase défensive après l'expulsion de son joueur. «Ce résultat qui reste tout de même sévère, ne reflète pas la physionomie de la rencontre. On savait que le MCO ne pouvait marquer que sur balle arrêtée. On aurait réussi dans notre mission sans l'expulsion de notre joueur. Mais en fin de compte, on accepte cette défaite», dira Fodil Moussi en fin de match, en ajoutant qu'il allait tirer les enseignements idoines pour se racheter dès les prochaines rencontres. Dans les réseaux sociaux, les fans de l'ASO ont affiché leur courroux car, pour

### MC Oran Les joueurs de nouveau en grève



Les joueurs du MC Oran ont refusé de s'entraîner samedi matin pour protester contre la non régularisation de leur situation financière, a-t-on appris de ce club de Ligue 1 de football.

Cette grève «illimitée» est intervenue au lendemain de la victoire des «Hamraoua» face à l'ASO Chlef (1-0) dans le cadre de la 9<sup>e</sup> journée du championnat. La direction du club avait promis de régulariser une partie des arriérés des salaires de son effectif la veille de

cette rencontre, mais elle n'a pas tenu ses promesses, selon les joueurs grévistes.

Le club phare de la capitale de l'Ouest du pays traverse une crise financière aiguë ayant conduit son président Tayeb Mahiaoui à se séparer de son entraîneur français, Bernard Casoni qui lui coûte cher, selon ses dires. Il s'agit de la deuxième grève des camarades du capitaine d'équipe, Oussama Littim, en l'espace de deux semaines pour les mêmes raisons. Les Mou-

loudéens, qui sont toujours invaincus après neuf journées de championnat, ont reçu en milieu de la semaine passée la visite du wali d'Oran, Messaoudi Djari, qui les a rassurés de son soutien financier et moral, rappelle-t-on.

Les protégés de l'entraîneur intérimaire, Omar Belatoui, quatrièmes au classement avec 15 points, croiseront le fer avec l'USM Alger au stade Omar Hammadi (Bologhine) mardi pour le compte de la 10<sup>e</sup> journée.

## Handball - Mondial 2021 L'Algérie déroutée par la Norvège



**L**a sélection algérienne de handball a concédé une nouvelle défaite au Mondial-2021 qui se déroule en Egypte (13-31 janvier), en s'inclinant lourdement face à son homologue norvégienne sur le score de 23 à 36, mi-temps (11-17), vendredi soir au Caire, pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée du tour principal (Gr.III). Eliminés de la course à la qualification aux quarts de finale, les handballeurs algériens n'ont rien pu faire face aux vice-champions du monde, qui confirment leur victoire face au Portugal (29-28), lors de la précédente journée. S'appuyant sur leur atouts offensifs, notamment Ayoub Abdi (7 buts) et Redouan Saker (4 buts), les Algériens ont réussi à rester au contact des Norvégiens jusqu'au quart d'heure de jeu (7-10), avant de flancher devant la machine offensive norvégienne, qui rejoint les vestiaires avec 6 buts d'avance (17-11). En deuxième mi-temps, les protégés du coach national Alain Portes ont complètement sombré face aux assauts répétitifs d'Alexandre Blonc (7 buts) et Sander

Sagossen (6 buts), portant l'écart jusqu'à 15 buts (31-16). Trop passifs en défense pour rivaliser avec l'un des favoris au titre mondial, les Algériens s'inclinent finalement avec 13 buts de retard (23-36). C'est la 4<sup>e</sup> défaite du sept algérien, lors du rendez-vous égyptien après celles essuyées face à l'Islande (24-39), le Portugal (19-26) et la France (26-29), contre une victoire devant le Maroc (24-23). Dans les autres matchs du groupe III, le Portugal a battu la Suisse (33-23), alors que la France s'est imposée devant l'Islande (28-26). Avant la 3<sup>e</sup> et dernière journée du tour principal, la France est en tête du classement du Gr.III avec 8 points, devant respectivement le Portugal et la Norvège (6 pts), l'Islande et la Suisse (2 pts), alors que l'Algérie ferme la marche avec (0 pts). Les coéquipiers de Messaoud Berkous joueront leur dernier match du tour principal face à la Suisse cet après-midi (15h30). A l'issue du tour principal, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale de la compétition.

## CHAN - 2021 Le Maroc accroché par le Rwanda

**L**e Maroc, tenant du titre, n'a pu faire que match nul (0-0) contre le Rwanda vendredi, dans son deuxième match du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), alors que le Togo a battu l'Ouganda (2-1). Les deux rencontres ont eu lieu à Douala, au Stade de la Réunification. C'est le deuxième match nul du Rwan-

da en deux matches alors que le Maroc reste invaincu (1 victoire, 1 nul).

Le Togo, qui avait ouvert le score grâce à un but contre son camp de Mbowa (48e), l'a emporté grâce à un but de Nane à l'heure de jeu (57e), quelques minutes seulement après l'égalisation ougandaise par Kyeyune (51e).

## Cyclisme - FAC Coup d'envoi de la nouvelle saison en Algérie

**L**e coup d'envoi de la nouvelle saison de cycliste a été donné, vendredi par le challenge (cadets, cadettes, juniors et seniors) de la nouvelle ville de Sidi Abdellah qui a connu la participation de 187 athlètes. La compétition dont le départ a été donné, dans une ambiance particulière, par la ministre déléguée chargée du sport d'élite, Salima Souakri et le wali délégué Houria Meddahi, a marqué le retour en scène du cyclisme après plus de neuf mois d'arrêt. «Le Challenge de la ville de Sidi Abdellah est la première manche nationale que la fédération a initié cette année sur plusieurs étapes qui sera ponctuée par le sacre final en fin de saison», a déclaré le président de la fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari. Pour le premier responsable de l'instance fédérale, le but de

la création de ce Challenge «est de permettre, aux cyclistes algériens, surtout ceux de l'élite nationale qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo-2021, d'acquérir un certain rythme de compétition et intensifier la préparation aux prochaines échéances internationales». Ont pris part aux cours 187 cyclistes (hommes et dames) dont 34 cadets, 50 juniors et 103 seniors et amateurs. Chez les cadets, la course courue en boucle sur 24 km a été dominée par les cyclistes de l'IRB El Kantara qui se sont adjugé les trois premières places, alors de le TC Rouiba en a fait de même en cadette, avec deux places au podium. Par contre, chez les seniors, compétition phare, la victoire est revenue au sociétaire du Groupement Sportif Pétrrier (GSP) Yacine Hamza qui a bouclé les 60km (20 tours) en 1h25.34.

## Football - Ligue 1

# Un état des lieux préoccupant

**Adjal Lahouari**

**L**a saison 2020-2021 coïncide avec la onzième année de l'instauration du professionnalisme en Algérie. Il a été dit que les instances en charge de cette discipline ont agi avec précipitation car toutes les conditions n'étaient pas réunies. Mais que pouvaient-elles faire suite aux impérieuses injonctions de la FIFA, soucieuse de l'uniformisation du football dont elle est la vigilante gardienne ? D'ailleurs, et ironie du sort, onze années après le début de cette création, de nombreux clubs ont actuellement toutes les peines du monde à fournir un dossier pour obtenir la licence professionnelle ! C'est dire que les dirigeants qui avaient, et qui ont toujours d'autres chats à fouetter, ont traité par-dessous la jambe l'instauration du professionnalisme, de façon réellement désinvolte, parce que c'était pour eux une obligation et non une nouvelle ère pour le football national. Alors, on ne peut s'empêcher de faire la comparaison avec d'autres pays n'ayant pas pourtant la même tradition footballistique que l'Algérie qui a été, rappelons-le, deuxième « berceau » du football africain après l'Egypte. Les chaînes satellitaires des pays du Golfe retransmettent chaque jour des rencontres d'un excellent niveau, loin des « ersatz » de matches que nous proposent les chaînes nationales. Pourquoi le football pratiqué dans ces pays a-t-il progressé alors que le nôtre a emprunté le chemin inverse ? Les moyens ? Non, assurément, car beaucoup de milliards circulent dans le milieu du football algérien avec des joueurs surcotés et surpayés. D'ailleurs, plusieurs clubs, pour s'être engagés dans une surenchère ruineuse en enrôlant des joueurs qui ont un « nom », se sont retrouvés pris au piège et éprouvent des difficultés inimaginables pour régler leurs dettes. Cela n'empêche pas certains d'entre eux de solliciter les services de techniciens étrangers au chômage dans leurs pays, et qui reviennent très cher pour des résultats pas toujours évidents. Par la suite, lorsque les caisses se vident, ils osent se plaindre du manque de moyens !

### **LORSQUE LA STABILITÉ PREND TOUT SON SENS**

Le championnat de Ligue 1 en est seulement à sa neuvième journée. Et, déjà, trois clubs commencent à émerger et s'apprentent à faire du tirer une explication entre eux. Certes, il reste beaucoup de journées et bien des évènements pourraient changer la physionomie du championnat, mais il serait surprenant qu'un ou deux formations viendreraient à se mêler à cette course avec le trio ESS-CRB-MCA. D'ailleurs, des présidents ont déjà avoué que leurs équipes ne pourront pas disputer le titre, et l'une des principales raisons est résumée par un nom : stabilité. En effet, l'ESS, le CRB et le MCA ont conservé l'ossature de leurs effectifs, tout en les renforçant par un recrutement ciblé, tout en reconduisant leurs entraîneurs. Or, comme les automatismes sont primordiaux en football, il ne faudrait pas s'étonner de cette situation, c'est-à-dire la régression de clubs gros « consommateurs » de joueurs et d'entraîneurs, à l'inverse de ceux qui adorent une valse bien connue. Et, puisqu'on évoque la barre technique, il faut insister sur les dégâts provoqués par ces fréquents changements. D'abord, la plupart des joueurs accusent le coup et sont décontentés par les méthodes différentes du nouvel entraîneur. En l'occurrence, la sociométrie est complètement ignorée par les responsables. Savent-ils seulement que celle-ci existe et commande harmonieusement les relations humaines, que ce soit entre les joueurs, ou entre ces derniers et leur entraîneur ? Pour n'avoir pas su conquérir le cœur de leurs joueurs, combien d'entraîneurs ont dû plier bagages ? Beaucoup assurément.

### **ENTRAÎNEURS ET CONCEPTIONS DU JEU**

Chaque entraîneur vient avec sa propre conception et ses idées, dans la préparation et la tactique. S'il obtient quelques victoires, il est couvert d'éloges. Dans le cas contraire, c'est le pestiféré qu'il faut renvoyer au plus vite. Sur les trois clubs favoris, deux sont dirigés par des entraîneurs étrangers, le CRB par Frank Dumas, et l'ESS par Nabil El-Kouki. Ce paramètre pourrait être interprété de différentes façons. On notera que le MCO, l'USMA et la JSK, ne font pas partie, du moins pour le moment, du groupe des favoris. Actuellement, Neghiz (MCA), Ighil Meziane (JSS), Iaïche (ASAM), Moussi



(ASO) sauvent l'honneur de la corporation des entraîneurs algériens. Si les Cherif El-Ouazzani (RCR) et Hadjar (OM) paraissent capables d'améliorer le classement de leurs équipes, en revanche, il y a déjà eu des changements au sein de l'USMBA, au NAHD, à l'USMA, au WAT, au CABBA, à la JSK et au CSC, tout en soulignant que ce même phénomène risque de se produire à la JSMS et au NCM, c'est-à-dire chez les mal-classés. N'oublions pas le Tunisien Bouakaz malgré les bons résultats dans un premier temps avec l'US Biskra, a été limogé. Ce que l'on doit souligner, c'est que certains d'entre eux sont responsables en partie de cette régression. A leur décharge, il faut reconnaître qu'ils sont sommés d'obtenir des résultats immédiats et ne peuvent, par conséquent, mettre leurs conceptions en pratique. On leur « assigne » des objectifs qui ne sont réalisables que dans les têtes des dirigeants. C'est ainsi qu'ils optent pour la facilité tactique, c'est-à-dire l'organisation défensive. Certes, jusqu'à présent, on a enregistré quelques gros scores, mais il y a eu tout de même 63 fois zéro but dans les rencontres déjà disputées. Si on divise les buts inscrits, nous aurons une moyenne dérisoire, ce qui déplorable pour des professionnels grassement rémunérés. Bien sûr, il y a des entraîneurs qui ont des excuses comme par exemple, des joueurs limités et peu de moyens de récupération, un volet de plus en plus essentiel dans ce championnat marathon. Parfois, on voit des techniciens dont la docilité face au président-patron fait peine à voir. A contrario, on constate que des entraîneurs ne se laissent pas faire et partent la tête haute.

### **LA MAUVAIS PROCÈS**

On se souvient que certains observateurs ont fait un mauvais procès à Djamel Belmadi, lui reprochant de ne pas convoquer des joueurs locaux. Ces gens ont sans doute oublié que Belamri, Attal, Bensebaini, Belaili, Bounedjah, Slimani, Boudaoui et Soudani, pour ne citer que ceux-là, ont été formés en Algérie. Cependant, force est de reconnaître qu'ils se sont tous épanouis à l'étranger où les structures ne sont pas comparables. Il en est de même du côté de la rigueur avec laquelle les clubs européens ne badinent pas. On ne peut donc reprocher au sélectionneur de faire de la « prospection » ailleurs, d'autant plus que l'ancien international Boughrara suit de près les rencontres pour monter une équipe nationale des locaux, tout comme d'ailleurs Djamel Belmadi qui continue à visionner les rencontres de Ligue 1 dans l'espoir de découvrir un joueur sélectionnable. En ce moment, il y a quelques joueurs qui affichent des qualités, mais c'est tout à fait relatif compte tenu du niveau du championnat. Il faut se rendre à l'évidence : c'est insuffisant pour une « masse » de 540 signataires dont le métier est de jouer au football.

### **DES ORGANIGRAMMES SOUVENT INUTILES**

Comment se déroulent les entraînements ? Cela dépend de la stature du club, de ses moyens, de ses objectifs et des staffs techniques. Pour en mettre plein la vue, des entraîneurs annoncent parfois du biquotidien et même du tri-quotidien. Or, ce n'est pas le nombre qui compte, mais plutôt la qualité des séances. Les entraîneurs des décennies passées seraient jaloux des facilités accordées à leurs successeurs. Dans les années 60/70, l'entraîneur s'occupait de tout. Aujourd'hui, l'entraîneur en chef transpire rarement, laissant ses adjoints faire le travail, aidés par le préparateur physique et le responsable des gardiens. On n'oublierait pas la présence d'un ou deux kinés, des soigneurs, du médecin et parfois d'un psychologue. En arrière-plan, il faut signaler les fonctions de manager général, du directeur sportif, du secrétaire et même dans un club de Ligue 1, un superviseur, une véritable œuvre collégiale qui a ses bons et ses mauvais côtés. Et dire que seul l'entraîneur en chef paie en cas d'insuccès ! Face aux exigences des dirigeants, l'entraîneur est dos au mur. Il fut un temps où un sélectionneur national supervisait incognito les séances des clubs de l'élite. Aujourd'hui, si Djamel Belmadi faisait la même chose, les clubs crieraient à ce qui ressemblerait à une ingérence selon eux !

### **ARBITRAGE : ENCORE DU CHEMIN À PARCOURIR**

Cet état des lieux serait incomplet si on n'évoquait pas l'arbitrage. Une évidence dont on a rarement souligné l'importance, à savoir que l'arbitrage dans sa meilleure version participe au développement et à la progression du football. Mais les arbitres de grande qualité est une « denrée » de plus en plus rare. Pour un Ghorbal et un Benbrahim, on trouve des referees incapables de sortir une bonne prestation. Tout récemment, la sous-commission d'évaluation a mis des arbitres « au frigo » pour mauvaises prestations et insuffisance de condition physique. Deux questions : Comment ces arbitres indésirables ont-ils grimpé les échelons ? Pour le second reproche lié à la condition physique, n'ont-ils pas subi les exercices comme, par exemple, le test de Cooper ? Nous avons des arbitres de différents niveaux. Certains sont vraiment bons, mais il s'agit d'une minorité. On comprend mieux les difficultés de la commission lors des désignations, car ses membres doivent prendre en considération divers paramètres. Cela va de l'importance du match à « l'allergie » des dirigeants de clubs envers certains arbitres ! Il ne faut pas oublier que des dirigeants ont tenté, à maintes reprises, de récuser d'excellents arbitres pour des raisons très obscures. Jusqu'à présent, il y a eu du bon et du moins bon. Mais il est clair que certains

référés n'ont convaincu personne, commettant des erreurs flagrantes. Nous avons constaté la diversité de leurs appréciations sur les situations litigieuses. Certains ont accordé des penalty pour un simple coup d'épaule, alors que d'autres ont fermé les yeux sur des fauchages nets et caractérisés dans la surface. Que leur reproche-t-on le plus souvent ? Le laxisme sur les fautes grossières et les hors-jeu principalement. Ils se contentent de siffler un coup franc alors que l'avertissement devait être donné. Souvent, ils laissent le jeu se poursuivre alors que la « règle » de l'avantage est diversement appliquée. Par ailleurs, ils ferment les yeux sur les rentrées de touche et les coups francs, les bénéficiaires « grappillant » des dizaines de mètres alors que les Lois du jeu sont claires. La « nouveauté » cette saison, ce sont les irritantes simulations des joueurs dont l'équipe mène au score, surtout dans les dernières minutes. A ce jeu-là, les gardiens de but sont devenus des spécialistes. Force est de constater que des arbitres, pourtant chargés d'appliquer strictement les Lois du jeu, ne réprimant pas ces manifestations de tricherie et d'antijeu. Enfin, des entraîneurs sortent très loin de la surface technique, alors que d'autres arbitres se font même bousculer. Est-ce normal ?

### **OÙ EN EST-ON AVEC LA FORMATION ?**

De grosses primes de victoires sont promises aux joueurs. Hélas, l'appât du gain pousse ces derniers à ne viser que la victoire, peu importent les moyens ou la manière. Et cela se fait au détriment du jeu et qui explique sa dégradation, même si on a assisté à quelques belles phases de jeu dans certaines rencontres. Les bonnes équipes se comptent actuellement sur les doigts d'une seule main et sont connues. Le futur champion ne sortira que de ce groupe restreint, et ce « décalage » pénalise le football algérien. Ce tour d'horizon serait incomplet si on ne fustige pas le mauvais comportement de quelques joueurs, partisans déclarés « du football à la tronçonneuse » et qui utilisent des moyens illégitimes pour arriver à leurs fins. En ce concerne les joueurs limités sur les plans technique et moral, il faut souligner les défaillances de leurs « éducateurs » au niveau des jeunes catégories. Récemment, un joueur a écopé d'un carton rouge pour un crachat sur un adversaire. Et pourtant, l'arbitre venait de siffler un coup franc en sa faveur. Ce joueur n'a donc pas bénéficié d'une éducation dans les jeunes catégories. Ce comportement constitue une tare le plus souvent irréparable lorsque le jeune arrive en équipe senior. Ce tableau est-il trop noir ? Oui, mais c'est justifié. Espérer une prise de conscience générale de toutes les parties revient à dire espérer la réalisation d'un rêve inaccessible tant que les mentalités ne changeront pas. Car le ver est dans le fruit, et il ne faut pas être grand clerc pour imaginer les désastreuses conséquences. L'avvenir nous donnera la réponse.

# COMMUNICATION

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE RELIZANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/D.E/2021**

La Direction de l'Education (DE) de la Wilaya de Relizane dont le N° IF (48010031240) lance le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Projet : Réalisation et équipement d'un lycée type 800/200 à Matmar.

**Lot 01 : Equipment en mobilier scolaire + mobilier administratif + équipement salle de lecture**

**Lot 02 : Equipment informatique et mécanographique**

**Lot 03 : Equipment auditorium**

**Lot 04 : Equipements de protection et des incendies**

**Lot 05 : Equipements de cantine**

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Education de la Wilaya de Relizane (service de programmation et de suivi – bureau des marchés). Les offres accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité.

**Dossier de candidature (A)**

N°	Documents administratifs
01	Déclaration de candidature
02	Déclaration de probité
03	Statut particulier des sociétés (SPA, SARL, SNC, EURL...)
04	Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
05	Une attestation des caisses nationales des assurances (CNASAT, CASNOS)
06	Copie conforme à l'original du registre de commerce
07	Code du numéro d'identification fiscale (NIF)
08	Copie de l'extrait de rôle, légalisée
09	Attestations de références professionnelles
10	Bilans financiers des trois dernières années 2015/2016/2017 visés par les services des impôts
11	RIB
12	Le bulletin N°03 du casier judiciaire de moins de trois mois concernant le directeur ou le gérant de l'entreprise
13	Attestation des comptes sociaux des entreprises en cours de validité (SPA, SARL, SNC, EURL...)

**Dossier technique (B)**

N°	Documents administratifs
01	La déclaration à soucrire dûment renseignée, signée et datée
02	Moyens humains propres à l'entreprise
03	Moyens matériels à mettre dans le cadre du projet accompagnés des pièces suivantes : factures, cartes grises, contrat de location
04	Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
05	Un planning et un délai de livraison visé par le gérant du soumissionnaire

**-Offre financière (C)** L'offre financière doit comprendre :

- 1- La lettre de soumission remplie, datée et signée
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli et dûment daté et signé
- 3- Le devis quantitatif et estimatif rempli et dûment daté et signé

En vertu de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier candidature », « offre technique » « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre N°02/D.E/2021 l'objet de l'appel d'offres ».

Les offres accompagnées des documents cités ci-dessus doivent être déposées à l'adresse suivante : la Direction de l'Education de la Wilaya de Relizane (boulevard Ben Ama Mustafa - Relizane).

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

Projet : Réalisation et équipement d'un lycée type 800/200 à Matmar

**Lot 01 : Equipment en mobilier scolaire + mobilier administratif + équipement salle de lecture**

**Lot 02 : Equipment informatique et mécanographique**

**Lot 03 : Equipment auditorium**

**Lot 04 : Equipements de protection et des incendies**

**Lot 05 : Equipements de cantine**

- La limite de dépôt des offres est fixée à quinze jours (15) à compter de la 1<sup>re</sup> parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou dans le BOMOP au plus tard à 13h00.

- Le présent avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis technique et financière qui s'effectuera le même jour à 14h00 au siège de la DE le dernier jour de la limite du dépôt des offres conformément au décret présidentiel N° 15-247 du 02 Di Hidja 1436 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois à partir du dépôt des offres.

- TOUTE OFFRE INCOMPLTE SERA PUREMENT REJETEE.

Le Directeur

ANEPE N° 2131000478 Le Quotidien d'Oran 24/01/2021

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
Ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme Hospitalière  
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de NAAMA

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

**N° NIF 098445019014130 01**

Monsieur le Directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Naâma Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2020 paru dans la presse en : « **Le Quotidien d'Oran** » le 21/05/2020 et « **Le quotidien d'Oran** » le 21/05/2020 Portant : Réalisation d'un siège d'établissement public de santé de proximité EPSP à Mecheria Lot N°03: Chauflage central  
Lot N°04: Mur de clôture + Aménagement extérieur + Assainissement: Qu'à l'issu de l'examen et jugement des offres, il a été décidé ce qui suit :

LOT	ENTREPRISES BENEFICIAIRES	NIF de l'entreprise	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC (DA)	MONTANT EN TTC (DA) (après correction)	Délai de réalisation	Note Technique (20/40)	OBS
Lot N°03	HAOULI HOUARIA	268450300030160	6.453.727,00	6.453.727,00	50 jours	33	Offre moins disante
Lot N°04	BELKARI BENAMEUR	176450201027109	6.749.769,25	6.749.769,25	03 mois	21,33	Offre moins disante

En application des articles 82 et 160 à 162 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés, peuvent prendre connaissance, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, ces résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

En cas de contestation du choix opéré, le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou la presse nationale, auprès de la commission de Wilaya des marchés publics, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

NAAMA LE .....  
Le Directeur 2021 21

ANEPE N° 2131000501 Le Quotidien d'Oran 24/01/2021

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE TLEMCEN

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**NIF du Maître d'ouvrage : 413 024 000 013031**

En application de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés et des délégations de service public, la Direction des Equipements publics de la Wilaya de Tlemcen informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales lancé aux journaux (**Le Quotidien d'Oran**) en date du **17/12/2020** et (**الأجواء**) en date du **23/12/2020**, et suite à l'ouverture des plis qui a eu lieu le **31/12/2020** et à la réunion de la commission d'évaluation des offres qui s'est tenue en date du **20/01/2021** dans le cadre de l'opération reste réaliser dans l'unité médico-chirurgicale à **Tlemcen**, il a été proposé l'attribution provisoire des lots comme suite :

**Lot N°01 : équipements poste transformateur et groupe électrogène**

**Lot N°02 : réalisation d'un poste de garde**

**Pour les micro-entreprises :**

**Lot N°03 : poste transformateur + abri pour groupe électrogène (génie civil)**

ANEPE N° 2131000491 Le Quotidien d'Oran 24/01/2021

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
WILAYA DE MASCARA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

**2<sup>ème</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /2021**

Un 2<sup>ème</sup> avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour réalisation d'un centre de proximité des impôts « CPI » à Ghriss réparti comme suit :

**Lot N°01 : informatique & téléphonique**  
**Lot N°02 : électrique ondule**  
**Lot N°03 : Système de sécurité (détection incendie, vidéo surveillance et anti - intrusion)**

Les soumissionnaires qualifiés en bâtiment et ayant les codes suivants activité demandé dans le registre commerce :  
**Lot N°01**: registre commerce comprenant les codes d'informatique et téléphonique et ayant des références dans le domaine informatique & téléphonique  
**Lot N°02**: registre commerce comprenant le code d'électricité et ayant des références dans le domaine d'électricité  
**Lot N°03**: registre commerce comprenant les codes de détection incendie et vidéo surveillance et anti-intrusion et ayant l'agrément et les références dans le domaine de système de sécurité

Les entreprises peuvent soumissionner et retirer les cahiers de charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Mascara, bureau des marchés.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

**1<sup>ère</sup> enveloppe contiendra l'offre candidature composée de :**  
 Déclaration de probité  
 Une déclaration de candidature  
 Une copie de la carte d'immatriculation fiscale  
 Le statut de l'entreprise  
 Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise  
 Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants  
 Une copie du certificat de qualification et de classification.  
 Les entreprises qui ont soumissionné doivent produire les bilans des chiffres d'affaires des trois dernières années exercices.  
 Les mises à jour vis-à-vis de la CNAS, de la CASNOS, de la CACOBATH en cours de validité)  
 Liste de moyen matériel à mobiliser sur le projet  
 Les références professionnelles de l'entreprise  
 Relevé d'identité bancaire (R.I.B)  
 L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.  
 Une copie de l'inscription au Centre national du registre de commerce  
 Attestation de solvabilité bancaire  
 Un extrait de rôle en cours de validité  
 Le dépôt des comptes sociaux EURL-SARL-et SNC des entreprises soumissionnaires.  
 Les documents à fournir doivent être validés

**2<sup>ème</sup> enveloppe contiendra l'offre technique composée de :**  
 La déclaration à soucrire  
 Le mémoire technique justificatif dûment rempli et paraphé (pièce annexée au cahier des charges)  
 Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dûment rempli et paraphé  
 Le planning et le délai de réalisation (tableau ci-joint)

**3<sup>ème</sup> enveloppe contiendra l'offre financière composée :**  
 La lettre de soumission  
 Le bordereau des prix dûment paraphé et signé  
 Le devis quantitatif & estimatif  
 Devront parvenir dans les quinze (15) jours qui suivent la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, sous quatre enveloppes (l'enveloppe extérieure qui contiendra trois (03) enveloppes séparées; 1<sup>ère</sup> enveloppe comportant l'offre financière et 2<sup>ème</sup> comportant offre technique et 3<sup>ème</sup> comportant offre candidature) cachetée et anonyme portant la mention suivante :  
**2<sup>ème</sup> Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales**  
 - À ne pas ouvrir –

**Projet:** Réalisation d'un centre de proximité des impôts « CPI » à Ghriss  
**Lot N° :** .....  
**Adressées à :** Monsieur le Directeur des Equipements Publics  
 de la Wilaya de MASCARA Cité Administrative Mascara

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation de l'offre augmentée de 03 mois, les offres incompltes seront déclarées irrecevables.  
 L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (12H00) heures du dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.  
 Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue à l'expiration du délai de dépôt des offres à 14 H00 au siège de la Direction des Equipements publics Mascara

Le Directeur

ANEPE N° 2131000479 Le Quotidien d'Oran 24/01/2021

## Selon l'OMS Trop tôt pour dire l'origine du Covid-19



**I**l est trop tôt pour tirer la moindre conclusion sur le fait de savoir si le Covid-19 a son origine en Chine, a déclaré vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui effectue une mission dans ce pays. "Toutes les hypothèses sont sur la table. Il est clairement trop tôt pour parvenir à une conclusion sur l'endroit où est né ce virus, que ce soit en Chine ou hors de

Chine", a déclaré le directeur chargé des questions d'urgence sanitaires à l'OMS, Michael Ryan, au cours d'une conférence de presse à Genève. "Il existe différentes (...) observations scientifiques dans différentes parties du monde", a-t-il poursuivi, "c'est un grand puzzle et on ne peut avoir une vision d'ensemble en regardant une des 10.000 pièces d'un puzzle". Une équipe d'experts

de l'OMS est arrivée le 14 janvier à Wuhan pour commencer à enquêter sur les origines du nouveau coronavirus meurtrier dont les premiers cas d'infection avaient été détectés fin 2019 dans cette ville du centre de la Chine.

Les membres de la mission avaient été acheminés dès leur arrivée dans un hôtel pour y observer une quarantaine de deux semaines. Depuis, ils travaillent à distance et dès la quarantaine achevée ils devraient pouvoir se rendre sur des sites et rencontrer leurs contacts chinois. La Chine a à plusieurs reprises laissé entendre que le virus serait apparu hors de ses frontières.

Il a jusqu'à présent tué plus de deux millions de personnes dans le monde, en a infecté des dizaines de millions et a durement affecté l'économie mondiale. "Notre équipe est sur le terrain, le travail avec nos collègues chinois se passe bien. Nous examinons les données", a dit M. Ryan. "Il est trop tôt pour parvenir à des conclusions mais nous avons le sentiment de progresser un peu et nous espérons continuer ainsi dans l'intérêt de la santé publique et de l'avenir".

## Les masques en tissu toujours aussi efficaces

**L**es masques en tissu sont toujours aussi efficaces, même face aux nouveaux variants du coronavirus, car le mode de transmission est le même, a déclaré vendredi l'OMS, qui ne prévoit pas de changer ses recommandations. "Les masques en tissu, non chirurgicaux, peuvent être utilisés par toutes les personnes âgées de moins de 60 ans qui ne présentent pas des problèmes de santé particuliers", a souligné la responsable de la gestion de la pandémie à l'Organisation mondiale de la santé, Maria Van Kerkhove. "Dans les zones où le virus circule, les masques doivent être portés lorsque les gens sont entassés et qu'il devient impossible de se tenir à au moins un mètre de distance les uns des autres, ainsi que dans des pièces peu ou mal aérées", a-t-elle ajouté lors d'une conférence de presse. L'Allemagne et l'Autriche viennent

d'imposer les masques médicaux (chirurgicaux ou FFP2) dans les commerces et les transports.

Le gouvernement français demande de son côté de ne plus utiliser certains masques en tissus dont ceux faits maison, jugés insuffisamment filtrants face à l'apparition de nouveaux variants plus contagieux du coronavirus. "Les pays sont libres de prendre les mesures qu'ils estiment nécessaires", a poursuivi Maria Van Kerkhove.

Or, même avec des variants qui peuvent être plus contagieux, "nous n'avons aucune indication suggérant que le mode de transmission aurait changé", a fait valoir la responsable de la gestion de la pandémie à l'OMS. C'est pourquoi, a-t-elle expliqué, en ce qui concerne les recommandations en vigueur, "nous n'avons pas l'intention de les modifier à ce stade".



## Mexico: cinq heures de queue pour une heure d'oxygène

**D**ans une rue de l'ouest de Mexico, des dizaines de personnes achètent de l'oxygène pour leurs proches atteints du Covid-19. Ils attendent jusqu'à cinq heures pour une recharge qui, parfois, ne dure qu'une heure. Résignés, ils avancent jusqu'à la porte d'une entreprise privée, où un employé récupère les bombonnes pour y inscrire le nom des clients. "Alerte, alerte, nous sommes en urgence Covid!", répète, devant la file d'attente, un enregistrement à travers la sono d'une patrouille policière. Eduardo Martinez, biochimiste de 33 ans, le sait bien, lui qui se trouve dans la queue depuis une heure pour recharger la bouteille d'oxygène destinée à sa mère, testée positive au coronavirus mardi dernier.

Il avait anticipé la hausse des contaminations dues aux fêtes de fin d'année - pour lesquelles sa famille a fait attention, assure-t-il - et acheté une bomonne par précaution. "Heureusement, je n'ai rien acheté en décembre", dit-il à l'AFP. Il a ainsi pu payer les 3.500

pesos (175 dollars) qu'a coûté le test PCR pour sa mère de 55 ans, qui reste à la maison. La ville de Mexico, qui compte neuf millions d'habitants, se trouve en état d'alerte maximale depuis le 18 décembre, avec un taux d'occupation hospitalière de 90% du fait de la progression rapide des infections. Avec près de 43.000 cas de contaminations et 26.152 décès, les activités non essentielles ont été suspendues. Le Mexique (128 millions d'habitants) déplore 146.174 morts et a répertorié 1,7 million d'infections.

+700%

Malgré les précautions, le virus vole rôder dans son quartier, où deux de ses voisins sont morts récemment, raconte M. Martinez. "Les gens sont très imprudents, insensés, là où nous vivons, ils n'utilisent pas de masques". A quelques rangs de lui, se trouve Ileana Ruiz, en quête d'oxygène pour son oncle, afin qu'il survive à son transfert d'un hôpital public - où il ne se sent

pas bien suivi - à une clinique privée. Ils feront le transport en véhicule particulier, parce qu'"il n'y a pas d'ambulances", avance cette étudiante en médecine de 23 ans, qui n'a pu assister à ses cours en ligne depuis quatre jours car elle passe son temps à la recherche de médicaments et, désormais, d'oxygène. "Nous avons calculé une durée d'une heure, ce dont il a besoin pour le transfert", dit celle qui doit payer 200 pesos (10 dollars) pour recharger la bomonne la plus petite. Avec la résurgence de l'épidémie, "la demande d'oxygène a crû de 700% en un mois", affirme à l'AFP Jesus Montaño, qui travaille pour le Défenseur fédéral des consommateurs. Parallèlement, les fraudes et la spéculation ont explosé sur les réseaux sociaux, où se pratiquent "des prix exorbitants". Bien que le gouvernement ait mis en place des distributeurs d'oxygène gratuits, "le gros problème est le manque de réservoirs. Il n'y a aucun moyen de le prendre", ajoute-t-il.

## Le célèbre journaliste américain Larry King emporté par le corona



**L**e célèbre journaliste et animateur de télévision américain Larry King, légendaire aux Etats-Unis et à l'étranger pour avoir interviewé d'innombrables personnalités, est mort à 87 ans, a annoncé samedi sa compagnie, Ora Media.

Cette dernière n'a pas précisé la cause du décès mais Larry King avait été admis à l'hôpital après avoir contracté le Covid-19, avait indiqué au début du mois la chaîne CNN, sur laquelle il a longtemps officié.

"Avec une profonde tristesse, Ora Media annonce le décès de notre cofondateur et ami Larry King, qui est mort à l'âge de 87 ans au centre médical Cedars-Sinai à Los Angeles", peut-on lire dans un communiqué de la compagnie publié sur le compte Twitter officiel de Larry King.

"Pendant 63 ans, à la radio, à la télévision et sur les médias numériques, les milliers d'interviews et de récompenses de Larry et la reconnaissance mondiale à son égard témoignent de

## D'ici 2030 Boeing promet des avions pouvant voler avec un carburant sans pétrole

**B**oeing s'est engagé vendredi à livrer des avions de transport de passagers pouvant voler avec du carburant sans pétrole d'ici 2030. Les industriels travaillent depuis plusieurs années sur la réduction de leur impact environnemental pour développer des carburants moins polluants ou des moteurs d'avions moins gourmands. Le premier vol d'un appareil utilisant un mélange de kéroène et de biocarburant a eu lieu en 2008. Boeing a depuis effectué des tests avec des aéronefs fonctionnant à 100% avec du "carburant d'aviation durable" (SAF), indique le groupe dans un communiqué. Ces combustibles sont produits à base de déchets végétaux, de déchets domestiques recyclés ou d'huile de cuisson usagés par exemple. Selon l'Association du transport aérien international (IATA), les SAF peuvent réduire les émissions de CO2 de 80% par rapport au kéroène conventionnel sur l'ensemble de leur cycle d'utilisation. Les avions sont actuellement autorisés à voler avec un combustible contenant jusqu'à 50% de SAF. Mais pour "respecter l'engagement du secteur aérien à réduire ses émissions de carbone de 50% par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2050, les

## L'Italie sévit contre TikTok après la mort d'une fillette

L'Italie a annoncé vendredi avoir provisoirement bloqué l'accès de TikTok aux utilisateurs dont l'âge n'est pas garanti, une mesure prise en urgence après la mort d'une fillette qui participait au "jeu du foulard" sur le réseau social. L'Autorité pour la protection des données personnelles a indiqué dans un communiqué "bloquer le réseau social" chinois avec effet immédiat et jusqu'au 15 février, date à laquelle il devra avoir répondu à ses injonctions. D'ici là, interdiction lui est faite d'exploiter "les données des utilisateurs dont l'âge n'a pas été établi avec une sécurité absolue", a détaillé l'autorité indépendante. Cette mesure doit en principe rendre impossible la création d'un compte si un utilisateur n'apporte pas de preuves de son âge. Cette décision intervient quelques heures après l'annonce de la mort à Palerme, en Sicile (sud), d'une fillette de 10 ans, asphyxiée alors qu'elle participait à un défi au "jeu du foulard" en se filmant avec son téléphone portable sur TikTok.

Or son inscription sur le réseau, très populaire chez les adolescents, "n'a pas été refusée par l'entreprise" malgré son jeune âge, "inférieur aux 13 ans minimum prévus par la plateforme", souligne l'Autorité de protection des données. Antonella, 10 ans, s'était enfermée mercredi dans la salle de bains de la maison familiale pour participer à un "blackout challenge" sur TikTok, tout en s'enregistrant avec son portable. C'est sa petite soeur de cinq ans qui a découvert son corps sans connaissance. Transportée immédiatement à l'hôpital des enfants de Palerme par ses parents, elle n'a pas survécu.

### INCITATION AU SUICIDE

Le parquet de Palerme a indiqué avoir ouvert une enquête pour "incitation au suicide". Le téléphone portable de la fillette a été saisi par les enquêteurs, qui devront déterminer si Antonella était en direct avec d'autres participants, si quelqu'un l'avait invitée à participer au défi ou si elle réali-

sait cette vidéo pour un ami ou une connaissance. Le "jeu du foulard", dans lequel les enfants bloquent leur respiration jusqu'à l'évanouissement pour connaître des sensations fortes, provoque chaque année des accidents, dont certains mortels.

Les parents ont raconté au quotidien La Repubblica que c'est une autre soeur d'Antonella, âgée de neuf ans, qui leur a expliqué ce qui s'était passé: "Antonella faisait le jeu de l'asphyxie". "Nous n'en savions rien", a expliqué le père de la fillette au journal, "nous ne savions pas qu'elle participait à ce jeu. Je savais qu'Antonella allait sur TikTok pour des chorégraphies, pour voir des vidéos. Mais comment pouvais-je imaginer cette atrocité?" "Ma fille, ma petite Antonella qui meurt à cause d'un jeu extrême sur TikTok: comment puis-je l'accepter?" a ajouté Angelo Sicomero. Les parents ont fait don de ses organes pour que "d'autres enfants puissent vivre grâce à elle". En réaction à cette tragédie, la plateforme lancée en 2016, qui revendique 100 millions d'utilisateurs en Europe, a publié un communiqué: "La sécurité de la communauté TikTok est notre priorité absolue, nous sommes à la disposition des autorités compétentes pour collaborer à leur enquête".

L'Autorité italienne de protection des données avait déjà lancé une procédure contre TikTok en décembre 2019. Elle lui reproche notamment son "manque d'attention à la protection des mineurs, la facilité de contourner l'interdiction de s'inscrire pour les plus petits et le manque de transparence et de clarté des informations données aux usagers ainsi que les réglages prédefinis non respectueux de la vie privée". Le décès de la petite Palermitaine a suscité de vives réactions en Italie, et des appels à la régulation des réseaux sociaux. "Les réseaux ne peuvent pas devenir une jungle où tout est permis, y compris ce que la loi interdit dans le monde réel", a notamment estimé la présidente de la commission parlementaire chargé de la protection de l'enfance, Licia Ronzulli.

## Plus de 100 migrants secourus au large de la Libye



Cent six nouvelles personnes ont été secourues vendredi soir au large de la Libye par l'Ocean Viking, le navire de secours en mer de SOS Méditerranée, portant à 374 le nombre de rescapés récupérés en 48 heures par l'ONG basée à Marseille. "106 personnes ont été secourues (...) dans les eaux internationales à 28 milles nautiques (une cinquantaine de km, NDLR) des côtes libyennes", a tweeté SOS Méditerranée. "La plupart des personnes à bord du canot pneumatique ont été retrouvées très intoxiquées par les vapeurs de carburant par l'équipe de sauvetage", a-t-elle indiqué. Les rescapés sont originaires de Guinée, du Soudan et de la Sierra Leone, selon la même source.

Vendredi matin, le "navire-ambulance" avait secouru 149 personnes à bord de deux "embarcations en détresse". La veille, lors de son premier sauvetage depuis son retour en mer, le navire avait récupéré 119 personnes. Parmi elles, figuraient 58 mi-

## Jordanie : la pandémie a poussé des milliers d'enfants à travailler



La crise sanitaire a compromis les rêves d'Omar de devenir pilote. Chaque matin, il a un pincement au cœur quand il passe devant les portes closes de son collège d'un quartier défavorisé d'Amman pour rejoindre l'atelier où il répare des poêles au kéro-sène. En Jordanie, la fermeture depuis près d'un an des établissements scolaires a poussé des milliers d'enfants, selon une ONG, vers le travail précoce avec d'autant plus d'urgence que la pandémie a souvent privé leur père de son gagne-pain. Ils ont rejoint les 76.000 enfants qui, selon des chiffres officiels datant de 2016, sont contraints de travailler, bien que la loi interdise le travail des moins de 16 ans. "Dès que les écoles rouvrent j'y retourne. Je ne veux pas que le corona détruisse mon rêve. J'adorerais continuer mes études pour devenir pilote", confie Omar, âgé de 14 ans. Mais il devra attendre. Le ministère a annoncé la réouverture en février des maternelles, des classes élémentaires et des terminales. Les autres niveaux doivent retourner à l'école au mois de mars.

### DOUZE HEURES PAR JOUR

Vêtu d'un chandail rose et d'un jean tachés, Omar s'applique à nettoyer la grille d'un radiateur avant de s'attaquer au réchaud avec ses mains noircies. "Comme l'école est fermée, j'aide financièrement ma famille. Je travaille de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Cela me dérange pas. Ce qui est insupportable c'est l'odeur du kéro-sène", confie-t-il. "Dès que j'arrive chez moi, je me douche, je me savonne mais l'odeur ne disparaît pas. Je suis tellement harassé que je mange rapidement et vais me coucher", ajoute-t-il. Il perçoit 3 dinars par jour (3,4 euros), ce qui lui permet de contribuer au loyer qui s'élève à 130 dinars (environ 151 euros) par mois. Un salaire vital d'autant que son père, ouvrier journalier, est comme beaucoup d'autres sans emploi, à cause de l'épidémie. "Nous n'avons pas de chiffres précis mais nous craignons qu'avec le corona le nombre d'enfants qui travaillent se soit accru. C'est d'ailleurs logique car nous savons que le taux de pauvreté augmente", a expliqué à l'AFP la représen-

tante de l'Unicef en Jordanie, Tania Chapuisat. Un constat corroboré par Khader Abu Zaid, 58 ans, qui loue des dizaines de charrettes à bras sur le marché populaire du quartier de Wahdat. "Depuis la fermeture des écoles à cause de la pandémie, le nombre d'enfants qui louent mes charrettes a augmenté", affirme-t-il. "Désormais, seuls les jeunes entre 12 et 17 ans chargent sur le marché", explique-t-il et selon lui ils gagnent environ cinq dinars par jour (5,8 euros), et parfois plus. C'est le cas de Moustafa, 12 ans, qui s'est aussi retrouvé à la rue après la fermeture des écoles. "Depuis plusieurs mois, je transporte des légumes et des poulets sur le marché", dit-il en tirant sa charrette plein de victuailles. Il affirme gagner cinq dinars. "Je loue mon charreton un dinar par jour et je donne les quatre autres à ma famille pour aider aux dépenses", confie-t-il.

### AUGMENTATION DE LA PAUVRETÉ

Selon les chiffres officiels, le taux de pauvreté était de 15,7% en Jordanie à l'automne 2020 mais la Banque mondiale prévoyait une augmentation à court terme de 11 points. La Jordanie, qui a enregistré plus de 317.000 cas de Covid-19 dont plus de 4.180 mortels, a commencé la semaine dernière sa campagne de vaccination, mais la situation ne pousse pas à l'optimisme. Directeur de l'ONG Observatoire jordanien du travail, Ahmad Awad estime que des milliers d'enfants se sont mis à travailler depuis le début de la crise sanitaire, et il dit craindre que ce phénomène "augmente considérablement en raison de la pandémie". Pour la coordinatrice en Jordanie de l'Organisation internationale du travail (OIT), Farida Khan, les enfants de familles pauvres souffrent de l'absence d'enseignement en présentiel. "La plupart des familles ayant une éducation lacunaire sont incapables d'aider leurs enfants en apprentissage à distance", dit-elle. "Nous savons que seulement 31% des enfants scolarisés en Jordanie ont accès à Internet et parmi eux un quart ne se connecte jamais à une plateforme d'apprentissage", assure en outre Mme Chapuisat.

Publicité

<b>Réseau AudiFeL</b> شبكة أودييفال الأجهزة الطبية لتقوية السمع	<b>www.audifel.com</b> <b>Made in Germany</b>
من أجل نقص سمع الأطفال والكبار والمسنين. أودييفال	
لتحصص سمعكم مجاناً لبرمجة المساعنة. أودييفال	
Pour une baisse de l'audition chez l'enfant et l'adulte.	AudiFeL vous fait un test prothétique gratuit
قطنطينة - سعدة - تلمسان 06 61 10 35 03	عنابة - الجزائر 06 61 10 35 02
سيفيف - شلف - بجاية 06 61 10 35 05	وهران 06 61 10 35 01
تيارت - مستغانم - غليزان 06 61 10 35 04	مع تحيات فتال

## France: amputé il y a 23 ans, un Islandais se réveille avec des bras

**H**omme-tronc" par accident, il voulait redevenir un "homme entier", expliquent ses chirurgiens. A Lyon, dans le centre-est de la France, un Islandais a été greffé des deux bras au niveau de l'épaule, première du genre, sans que l'on sache encore quels mouvements il pourra effectuer. "A quelqu'un auquel il manquait beaucoup, apporter un peu, c'est déjà beaucoup", estime humblement le Dr Aram Gazarian, responsable chirurgical de l'intervention. "Si l'on peut lui restituer une flexion active du coude, on lui change la vie." Les médecins ont bon espoir pour le bras droit, moins pour le gauche, pour lequel il a fallu reconstruire toute l'épaule. S'il serait "magnifique" que Felix Grettarsson récupère aussi l'usage des poignets et des mains, ils ne font aucun pronostic. Il n'empêche: l'opération réalisée le 13 janvier, 23 ans après un terrible accident du travail, était "le rêve le plus cher" de cet Islandais de 48 ans, a confié son épouse Sylvia lors d'une conférence de presse organisée vendredi à l'hôpital Edouard Herriot avec l'équipe médicale.

"Pour moi, mon mari ne manquait de rien, l'opération n'était pas nécessaire", assure celle qui l'a rencontré avec son handicap. Elle n'a eu de cesse, néanmoins, de le soutenir durant les cinq années passées à attendre des greffons - les donneurs manquent et les délais s'allongent, au grand dam des médecins. La vie de cet ouvrier électrique a basculé le 12 janvier 1998. Alors qu'il travaillait sur une ligne à haute tension en Islande, une décharge de 11.000 volts lui brûle les mains et le projette sur le sol glacé. Le corps meurti par d'innombrables fractures, les organes internes touchés, il est plongé dans le coma pour trois mois. Quand il se réveille, il est amputé. Il subit de très nombreuses opérations, dont une greffe du foie. Déterminé à retrouver des bras, il n'hésite pas, en 2007, à exposer son cas au professeur lyonnais Jean-Michel Dubernard, pionnier mondial de la greffe des mains, de passage à Reykjavik pour une conférence.

### «J'ARRIVE !»

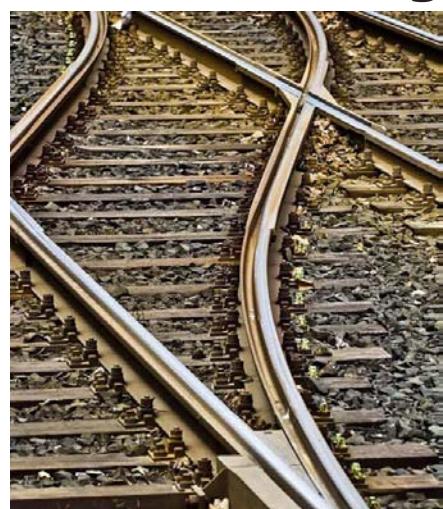
L'espoir naît après de premiers tests, et "l'homme sans bras" qui émeut l'Islande déménage à Lyon en vue d'une opération. En 2010, un protocole spécifique de recherche clinique est lancé par le professeur Lionel Badet au sein du CHU (centre hospitalier universitaire), en partenariat avec un établissement privé, la Clinique du Parc. Au total, une cinquantaine de personnes ont participé à cette prouesse. "On avait un



groupe WhatsApp et quand on a su qu'on avait un donneur, tout le monde a répondu: "j'arrive!", raconte le professeur Emmanuel Morelon, responsable de la thérapie immuno-suppressive destinée à éviter le rejet de la greffe. Quatre équipes de chirurgiens ont préparé simultanément donneur et receveur afin de limiter au maximum le temps d'ischémie - privation de vascularisation - des muscles. Cette première phase a duré au final moins de cinq heures, durant laquelle les nombreuses structures nerveuses ont été étiquetées pour être facilement identifiées ensuite. Une fois détachés, les bras du donneur ont été transportés vers le bloc opératoire du receveur, tout en étant remplacés par des prothèses esthétiques afin de redonner au corps du défunt une apparence acceptable pour ses proches.

La transplantation a duré ensuite 1H50 pour le bras droit, 2h20 pour le gauche. Reconstruction osseuse d'abord, puis revascularisation des membres avec suture des artères et des veines, avant le plus long: raccordement des muscles, des tendons et des nerfs, et enfin la mise en place de la peau. Neuf jours plus tard, aucune complication sérieuse n'est observée. La cicatrisation est en cours et seule une thrombose veineuse, sans conséquence sur le greffon, est traitée. Le patient est encore loin de bouger ses bras mais il avait l'air satisfait sur une courte vidéo diffusée depuis son lit d'hôpital. "A ce niveau d'amputation, on ne peut rien promettre", souligne le Pr Badet. "Il a des années de rééducation devant lui mais on va l'accompagner toute sa vie, on s'engage à ne jamais le lâcher", assure le Pr Morelon.

## Tué par un train pendant le tournage d'une vidéo



lice et des secours. L'accident s'est produit vendredi dans la banlieue de Rawalpindi, près d'Islamabad, la capitale.

Hamza Naveed, 18 ans, était en train de marcher le long des voies tandis qu'un ami était le filmait, a déclaré à l'AFP Raja Rafiq Zaman, le porte-parole des opérations de secours locales. "Le train qui était en mouvement l'a heurté alors qu'il posait pour une vidéo et marchait sur la voie ferrée", a déclaré Zaman. Des secouristes se sont précipités sur les lieux, a-t-il dit, mais le jeune homme était déjà mort.

Des amis de la victime ont déclaré aux secouristes qu'il posait pour une vidéo afin de la publier sur TikTok et sur ses autres comptes sur les réseaux sociaux, a déclaré Zaman. Un responsable de la police a confirmé cet accident. Prendre des selfies et faire des vidéos pour les réseaux sociaux est très populaire au Pakistan, comme dans beaucoup d'autres pays, où de nombreux jeunes utilisent leur publications pour actualiser leurs comptes Facebook, Twitter et TikTok.

Un jeune homme a été mortellement heurté par un train au Pakistan alors qu'il était filmé par un ami en train de marcher le long des voies ferrées pour une vidéo qu'il voulait publier sur TikTok, ont annoncé samedi des responsables de la po-

## APPARTEMENTS

■ A vendre des Appartements Promotionnels F5 de 160 m<sup>2</sup> avec 2 façades - Pas de vis-à-vis - Situés à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0550.83.13.12

■ A louer : F4 Hasnaoui / Niv. de Villa F4 Misserghine / F2 Niv. de Villa à la LOFA 3 U / F4 meublé avec Box sur Frange maritime / F4 + Box Millénium 5,5 U / Villa à Vieux Canastel et Millénium - Tél : 0550.03.16.64

■ A louer Appartement neuf à Belgaïd 131 Logts LPA à côté Université de Droit - 3<sup>ème</sup> étage - Sup. 73 m<sup>2</sup> - Prix 33.000 DA/mois pour un An - Tél : 0667.23.34.14 - 0559.43.10.35

■ Loue grand F2 à Seddikia - ORAN à jeune couple sérieux - Cuisine - SDB - Électricité - Eau chaude 24 h/24 - 1<sup>ère</sup> étage - Tél : 0666.82.12.40

■ A louer un beau Studio à la résidence Leclerc centre-ville ORAN - Contact : 0661.21.01.12

■ Loue : F4 au Plateau. 3<sup>ème</sup> (3 U) - F3 à Belgaïd. 3<sup>ème</sup> (3 U) - F3 + Box à Pépirière. 4<sup>ème</sup> (6 U) - F5 à Ain El Turck. 4<sup>ème</sup> (2,5 U) - F1 au centre-ville. 1<sup>ère</sup> (2 U) - F1 à Coca. 1<sup>ère</sup> (1,5 U) - Villa à El-Kerma (5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

## TERRAINS

■ Avez-vous un bien à louer ou à vendre dans les Zones industrielles ou vous voulez acheter ou à louer : Terrain - Hangar - Dépot - Usine en activité avec ou sans Matériels - Showroom... à Senia - Bir El Djir - Sidi Chahmi - Hassi Ameur - Rebel - Hamoul - Chetaïbou...etc., n'hésitez pas à contacter notre Bureau d'Affaires à Fernandville spécialiste dans les Zones industrielles au : 0550.03.16.64

■ Vends Lot de Terrain 2.000 m<sup>2</sup>. Deux Façades - Acte + Livret de Foncier - Urbanisable - Viabilisé (Eau - Gaz - Elect.) au bord de la Route Nationale N° 13 reliant (ARZEW - TLELAT) El Gotni Commune de BOUFATIS - N° Tél : 0550.68.88.79

## CONDOLÉANCES

M. BELAROUI Sid Maachou présente ses sincères condoléances à son ami et cousin proche  
M. BELAROUI Mohamed - journaliste au Quotidien d'Oran - à la suite du décès de son épouse et l'assure de sa profonde compassion.  
Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

## PENSÉE

SENHADJI Zoubida (dite RAHMA Bentchacha) 24.01.2012 - 24.01.2021 Depuis le 24 Janvier 2012, 9 ans de cela que tu n'es plus parmi nous, très chère et adorable mère. En cette circonstance mémorable, les familles DJEBBAR et SENHADJI au complet demandent à tous ceux qui t'ont connue et appréciée d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire et prier Dieu Le Tout-Puissant de t'accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis IN CHAALLAH « AMINE ». Ton cher fils DJEBBAR Abou-Békr إنما الله و إنما إليه راجعون

## PENSÉE

Hommage à notre cher époux, père et grand-père CHAÏB Mohamed dit Hamid parti pour un monde meilleur. Ta bonté, ta générosité, ta tendresse et surtout ton humour demeureront gravés à jamais dans nos cœurs.

Repose en paix Hamid.

Que ceux qui l'ont connu et aimé prient pour le repos de son âme.

## République Algérienne Démocratique et Populaire

### Ministère des Transports

Tlemcen le 18/01/2021

#### Lettre de consultation

N° 01/DG/CM/ETUST/2021

L'état tlemcen lance un avis d'appel d'offres pour la réparation des organes d'injection (pompe hp - injecteurs et turbo).

Aux seuls Opérateurs économiques spécialisés dans le domaine.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de se présenter à l'Etat

Tlemcen sise à Abou Tachfine pour le retrait du cahier des charges.

La date limite de dépôt des offres est fixée le 02/02/2021 à 12h00.

## LA COMMISSION DES MARCHÉS

Tél : 043.22.86.35 Fax : 043.22.84.47 Email : etustlemcen@gmail.com

ANEP N° 2131100044 Le Quotidien d'Oran 24/01/2021

■ A louer Terrain de 2.500 m<sup>2</sup> à Zone Hassi Ameur (ORAN) - Tél : 0550.55.10.13

■ Vends Ferme d'élevage à Aïn EL BERD à 22 kilomètres de SIDI BEL ABBES - Sup. 8 Hectares. Bâti 2.715 m<sup>2</sup> sur 2 Hectares : 9 Hangars + Bergerie 172 m<sup>2</sup> + Cour - Puits - Gaz - Électricité - 2 petits Apparts - à 200 m de l'autoroute - Convient à élevage avicuture, ovins - bovins... Tél : 0661.24.02.06

## VILLAS

■ Vends belle Maison à Fernandville à côté Mosquée Qods - 407 m<sup>2</sup> - Sous-sol + RDC contient 3 Magasins + 2 étages - Endroit commercial - Prix offert : 11 Milliards 100 M. — Tél : 0772.731.974 - Pas de courtier

■ A vendre un Hôtel à l'axe du port de GHAZOUET Maritime Voyageurs de 7 étages : 54 Chambres - 4 Façades - Parking - En construction terminé à 65% - Acté + Livret foncier + Permis de construire et Agrément - Tél : 0554.57.35.75 - 0666.75.97.16

## LOCAUX

■ A louer des Hangars : 1.200 m<sup>2</sup> Sidi Chahmi 32 U / 1.400 m<sup>2</sup> Z. Ben Oba 32 U / 2.000 m<sup>2</sup> Z. Sidi Chahmi 55 U / 2.500 m<sup>2</sup> Z. Chetaïbou 55 U / 2.800 m<sup>2</sup> Z. Es-Senia 70 U / 1.500 m<sup>2</sup> Bd Es-Senia / 3.200 m<sup>2</sup> avec Panneaux Sandwich + Showroom Bd Es-Senia 120 U - Tél : 0550.03.16.64

■ Part. met en vente Immeuble de construction neuve - Vente par étage : chaque étage 350 m<sup>2</sup> libre - Contient 5 étages - Situé entre Akid Lotfi et Fernandville (ORAN) - Etude toute proposition - Tél : 0778.99.20.60

■ Avez-vous un Bien immobilier à louer ou à vendre ou vous voulez acheter ou à louer : Terrain - Showroom - Immeuble - Usine - Hangar - Local commercial - Appart - Villa - Carcasse - Terrain agricole ou industriel - Hôtel... etc., n'hésitez pas à contacter notre Bureau d'Affaires à Fernandville au : 0550.03.16.64

■ Sté de Production en Agroalimentaire recrute : Comptable - Plus de 10 ans d'expérience dans un poste similaire (avec justification) - Diplôme universitaire - Très bonne connaissance en comptabilité et finance - Maîtrise le système comptable et financier et le code des impôts - Très bonne maîtrise de l'outil informatique et l'Excel - Résidant à ORAN - Déagréé de toute responsabilité - CV par mail au : recrute31sb@gmail.com

■ Société privée recrute un Tourneur expérimenté - Tél : 041.82.70.58

■ Particulier recherche de suite une Femme de ménage sérieuse, habituée surtout ménage domicile et habitant ORAN ou proche - Elle s'occupera du ménage et l'entretien une fois semaine et selon besoin - Bien payée - Ecrire : contact.emploi19@gmail.com

## DIVERS

■ Réparation à domicile : Machine à laver Linge et Vaisselle - Frigo - Cuisinière - Climatiseur - Pièces de rechange disponibles - Travail garanti - Tél : 0662.87.45.68

■ A vendre : 1 Incubateur 63.000 œufs, 2 portes opposées modèle MAINO Italie identique au système Pertersime - 1 Enclos 21.000 œufs - Matériel neuf sous emballage - Tél : 0661.24.02.06

•2

**12.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal 13h00  
**13.20** 13h15, le dimanche...  
**15.00** Météo 2  
**15.05** Vivement dimanche  
**15.55** Vivement dimanche prochain  
**16.55** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**18.35** Les enfants de la télé  
**19.45** Météo 2  
**20.00** Journal 20h00  
**20.53** Météo 2



21.05 HHhH

**Drame - France - Belgique - 2017**  
Avec Jason Clarke, Rosamund Pike, Jack O'Connell, Mia Wasikowska  
En 1929, à Kiel, en Allemagne, Reinhard Heydrich, officier dans la marine, rencontre Lina von Osten, au cours d'un bal. Le militaire tombe vite amoureux de la jeune femme, issue de la bourgeoisie et sympathisante nazie. Mais Heydrich, qui doit prochainement épouser Lina, est rattrapé par une affaire de meurtre, et bientôt déchu de son grade. Lina, ambitieuse et déterminée, passe sur cette affaire et épouse Heydrich, qu'elle introduit bientôt au parti nazi.

•3

**11.30** Dimanche en politique dans votre région  
**12.10** Dimanche en politique  
**12.55** Les nouveaux nomades  
**13.35** Marius et Jeannette  
**15.20** Thalassa  
**17.15** 8 chances de tout gagner  
**17.55** Le Grand Slam  
**19.30** 19/20 : Journal national  
**20.05** Stade 2  
**20.55** Laisse entrer la nature  
**21.00** Météo



21.05 Les enquêtes de Morse

**Série policière - Grande-Bretagne Saison 7 - Episode 3**

- Zanana  
Avec Shaun Evans, Roger Allam, Anton Lesser, James Bradshaw  
Une autre femme est trouvée morte sur le chemin de halage. Thursday décide d'interroger Carl Sturgis, le petit ami de la première victime Molly Andrews, sans preuve concrète. Alors que celui-ci est en prison, une nouvelle victime est découverte le long du canal. De son côté, Morse enquête sur un étrange accident survenu à l'université Lady Matilda, où un référendum sur la mixité va bientôt avoir lieu.

•4

**11.00** Oscar & Malika toujours en retard  
**11.55** Riding Zone Junior  
**12.09** Un jour, une question  
**12.10** Il était une fois... la vie  
**13.30** Grizzly et les lemmings  
**14.50** Les lapins crétins : invasion  
**16.10** Toc Toc !  
**16.55** C'est toujours pas sorcier  
**17.25** Fort Boyard  
**19.35** Le plus bel ami de l'homme



**Présenté par Stéphane Bern, Lorànt Deutsch**  
Stéphane Bern et Lorànt Deutsch embarquent les téléspectateurs dans le Paris du Moyen Âge au temps des châteaux forts, des chevaliers et des petites rues tortueuses. Les deux passionnés d'histoire et de patrimoine font découvrir une capitale en plein bouillonnement, bien loin des idées reçues véhiculées par les romans et le cinéma.

•5

**09.20** Silence, ça pousse !  
**10.15** Echappées belles  
**11.55** Des trains pas comme les autres  
**12.30** C l'hebdo  
**13.30** Embarquement immédiat  
**14.00** La grande aventure du France  
**15.35** C'est pas de la tarte  
**17.35** Climat : une guerre américaine  
**18.30** C'est bon à savoir  
**18.35** C politique  
**19.55** C politique, la suite  
**20.45** Laisse entrer la nature  
**20.50** Sur le front  
**22.45** Il n'y a pas de Kennedy heureux



**11.45** Cuisines des terroirs  
**13.10** GEO Reportage  
**12.55** Habiter le monde  
**13.25** Au large de l'Irlande  
**14.10** Les guerrières vikings  
**15.55** Le Pompéi britannique de l'âge du bronze  
**17.05** Les grands mythes  
**18.00** La mer en peinture  
**18.55** Quinte et sens  
**19.45** Arte journal  
**20.10** Vox pop  
**20.40** Karambolage  
**20.55** Les Vikings  
**22.50** Tony Curtis, le gamin du Bronx  
**23.45** Ghost Light



DESTRUCTION FINALE

CANAL+ CINEMA 20.55  
DESTRUCTION FINALE

Film d'action - Corée du Sud - 2019

Avec Lee Byung-hun, Ha Jung-woo, Jeon Hye-jin, Ma Dong-seok, Suzy Bae  
Alors que la Corée du Nord est en train de procéder à une mission de dénucléarisation avec l'armée américaine, la péninsule coréenne est frappée par un séisme de magnitude 7,8, quand le volcan du mont Baekdu, à la frontière de la péninsule et de la Chine, se réveille. Les conséquences sont désastreuses à la fois pour la Corée du Nord et du Sud. Jeon Yoo-Kyung, première secrétaire du Président de Corée du Sud, se rend immédiatement chez le professeur Kang Bong-Rae, dont les travaux anticipaient depuis longtemps ce type de menace.

RTL 9 20.50

13 HOURS



Film de guerre - Etats-Unis - 2016

Avec John Krasinski, James Badge Dale, Pablo Schreiber, Toby Stephens  
En 2012 en Libye, un an après la chute de Mouammar Kadhafi, deux postes diplomatiques américains considérés comme dangereux sont situés à Tripoli et Benghazi. Celui de Benghazi abrite également en toute discréetion un centre de la CIA, chargée de surveiller la circulation d'armes dangereuses. L'endroit est protégé par cinq membres des forces spéciales, que vient de rejoindre Jack Silva. L'homme, qui laisse son épouse et ses deux enfants au pays, découvre l'équipe qu'il intègre et un pays où couve une menace persistante.

OCS MAX 20.40

L'ENQUÊTE

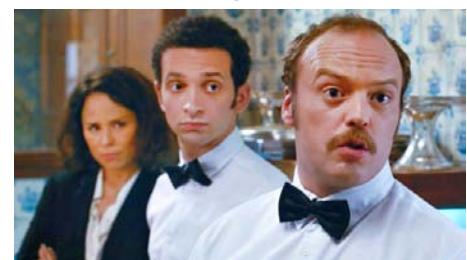


Thriller - Etats-Unis - Allemagne - Grande-Bretagne - 2009

Avec Clive Owen, Naomi Watts, Armin Mueller-Stahl, Ulrich Thomsen  
L'International Bank of Business and Credit, est une multinationale de la finance d'une puissance inégalée. Selon Louis Salinger, d'Interpol, elle aurait de multiples activités occultes. Salinger réussit à convaincre Eleanor Whitman, assistante d'un procureur new-yorkais, d'ouvrir une enquête. D'après lui, la banque serait impliquée dans des affaires de trafic d'armes, de corruption et de meurtres.

TF1

21.05 Le sens de la fête



**10.15** Automoto

**11.05** Téléfoot  
**12.00** Les 12 coups de midi  
**12.45** Petits plats en équilibre  
**12.50** Météo  
**13.00** Le Journal  
**13.40** Reportages découverte  
**14.50** Grands reportages  
**16.10** Les docs du week-end  
**17.15** Sept à huit life  
**18.20** Sept à huit  
**19.50** Plus fort grâce au sport  
**19.55** Météo  
**20.00** Le journal  
**21.00** Météo

M6



21.05 Zone interdite

**Présenté par Ophélie Meunier**  
L'habitat est le deuxième secteur le plus polluant, après les transports. Il représente 20% des gaz à effet de serre rejettés dans l'atmosphère. Alors, construire une maison écologique est devenu le rêve de nombreux Français. Ces habitations bioclimatiques, isolées à l'aide de matériaux naturels, permettent aussi de faire des économies, notamment sur les factures d'énergie. Elles séduisent de plus en plus de familles qui construisent ou rénovent avec du bois, de la paille et même... des pneus !

CANAL+

21.05 Rugby : Top 14



**10.01** Underwater  
**11.33** La boîte à questions  
**11.38** Rencontres de cinéma  
**11.52** Cher journal  
**12.00** WRC : Rallye de Monte-Carlo  
**13.35** Clique  
**14.32** Avant-Match Top 14  
**14.45** Rugby : Top 14  
**16.47** Avant-match Ligue 1  
**17.00** Ligue 1 Uber Eats  
**18.56** Canal Football Club - Dimanche  
**20.08** Canal Rugby Club

PLANÈTE +

**09.38** American Pickers, la brocante made in U.S.A.  
**13.28** Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés  
**15.04** Les dernières heures de Pompeï  
**16.39** Namibie sauvage  
**17.05** Mâles vs femelles  
**18.06** Traqueur de serpents  
**20.05** American Pickers, la brocante made in U.S.A.  
**20.55** Planète chefs  
**22.50** Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés

TFX

**09.25** Friends  
**09.50** Génération Top 50  
**GÉNÉRATION TOP 50**

**12.45** Météo  
**12.50** Amour versus glamour  
**14.30** Amoureusement vôtre  
**16.20** Il était une fois une rencontre  
**17.55** Kaamelott  
**21.00** Banzaï  
**21.05** Ne le dis à personne  
**23.25** Antigang

Bélier 21-03 au 20-04

Journée assez difficile à vivre. Vous aimeriez pouvoir faire confiance à ceux qui vous entourent mais, en même temps, vous vous rendrez bien compte que certains soi-disant amis vous poignardent dans le dos.

Taureau 21-04 au 21-05

Vos démarches, vos contacts, vos échanges auront le vent en poupe. Vos relations avec vos amis, notamment, seront stimulantes et épanouissantes.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Des changements importants pourraient survenir lors d'une réunion de travail. Ils ont toutes les chances d'être bénéfiques pour votre carrière : vous avez si bien oeuvré pour cela !

Cancer 22-06 au 22-07

Cette configuration de Neptune est très épauillante sur un plan relationnel, ce qui ne peut que plaire à une personnalité comme la vôtre, pour qui l'amitié et vie sociale ont une importance primordiale.

Lion 23-07 au 23-08

Vous ferez de nouvelles connaissances susceptibles d'apporter un réel changement dans votre vie.

Vierge 24-08 au 23-09

Ne négligez pas votre courrier dont la rédaction ne doit plus attendre. Soyez très prudent avec tous les écrits concernant vos affaires ou votre vie privée, car vous pourriez être victime d'une indiscretion.

Balance 24-09 au 23-10

Les événements vous seront favorables sur le plan professionnel. Néanmoins, intensifiez vos efforts si vous voulez parvenir à vos fins. Tous les travailleurs tireront de grandes satisfactions de leur activité.

Scorpion 24-10 au 22-11

En famille, l'ambiance sera très bon enfant. Vous saurez faire les concessions nécessaires pour maintenir un climat harmonieux et chaleureux.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Au travail, la confiance sera au rendez-vous. Vous pourrez compter sur des coups de chance, aussi bien en ce qui concerne des rencontres que des occasions inespérées.

Capricorne 22-12 au 20-01

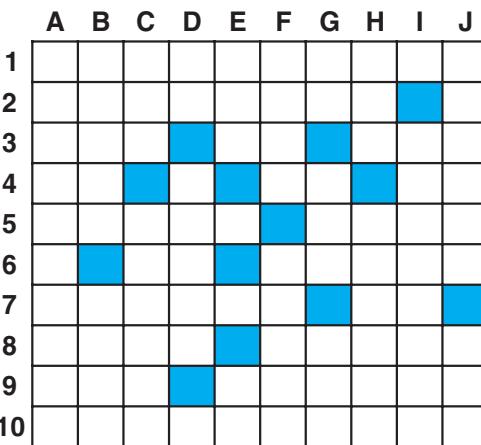
Dans le travail, ne vous lancez pas à l'aveuglette dans une opération sans avoir pris d'autres informations que celles qu'on vous a fournies. Tous les travailleurs du signe tireront de grandes satisfactions de leur activité.

Verseau 21-01 au 18-02

Soyez vigilant dans vos rapports avec les autres : grâce à Mercure, vous trouverez les appuis nécessaires en cas de besoin.

Poissons 19-02 au 20-03

Prenez soin en cette journée de tourner sept fois votre langue dans votre bouche avant de parler. Vous éviterez ainsi de commettre de graves impairs dans vos relations sociales ou amicales.

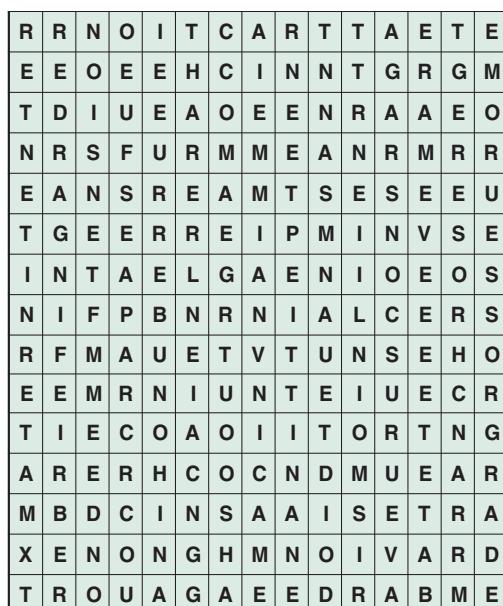


### Horizontalement:

1. Légères de la... plume !
2. A été.
3. Mise en situation.
- Contracté.
4. Règle la note.
5. Préposition.
- Gaz de calcul.
- Pique fort.
5. Père d'Achille. Avala.
6. Bout de temps.
- Avoir le feu quelque part !
7. Remonte le cours.
- En direct.
8. Sérincine.
- Connu au golf.
9. Gadjio ! Espèce de cochon !
10. Graveuse.

### Verticalement:

- A. Un bas de laine qui se défaît par l'usage.
- B. Passe à son tour.
- Grand ami du cœur.
- C. Passe partout. Portent haut.
- D. Bien en peine. Rétablir.
- E. Taxe. Modèle réduit.
- F. Leur ville, on en a cure ! Collegial au Québec.
- G. Compris de travers.
- Valait trois livres.
- Pièce à percer.
- H. Point d'eau. Brise-bise.
- I. «Nous n'irons plus au bois», ils sont coupés !
- J. Somme de peu d'importance. Ne reconnaît plus !



A GIR – AIMABLEMENT – AISE – AMADOUER – ATTRACTION – AVION - BRIEFING – CAUSE – CHAUVINISME – CONTAINER – CHEF - DROIT - EFFAREMENT – EGAREMENT – EGRATIGNEUR – EMBARDEE – GARDER – GRADE – GROSSEUR – HANTISE – HERMINE – MATERNITE – MORUE - ŒUF – OUTRE – RANCH – REVOLUTION – ROSE – RUEE – SCIENCE – TEMPERAMENT – TENSION – TENTER – TERROIR – TETEE – TRANSPARENCE- XENON.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est avare.
- Mon 2e est un des cinq sens.

Mon tout est un plat de légumes et de viande en sauce.

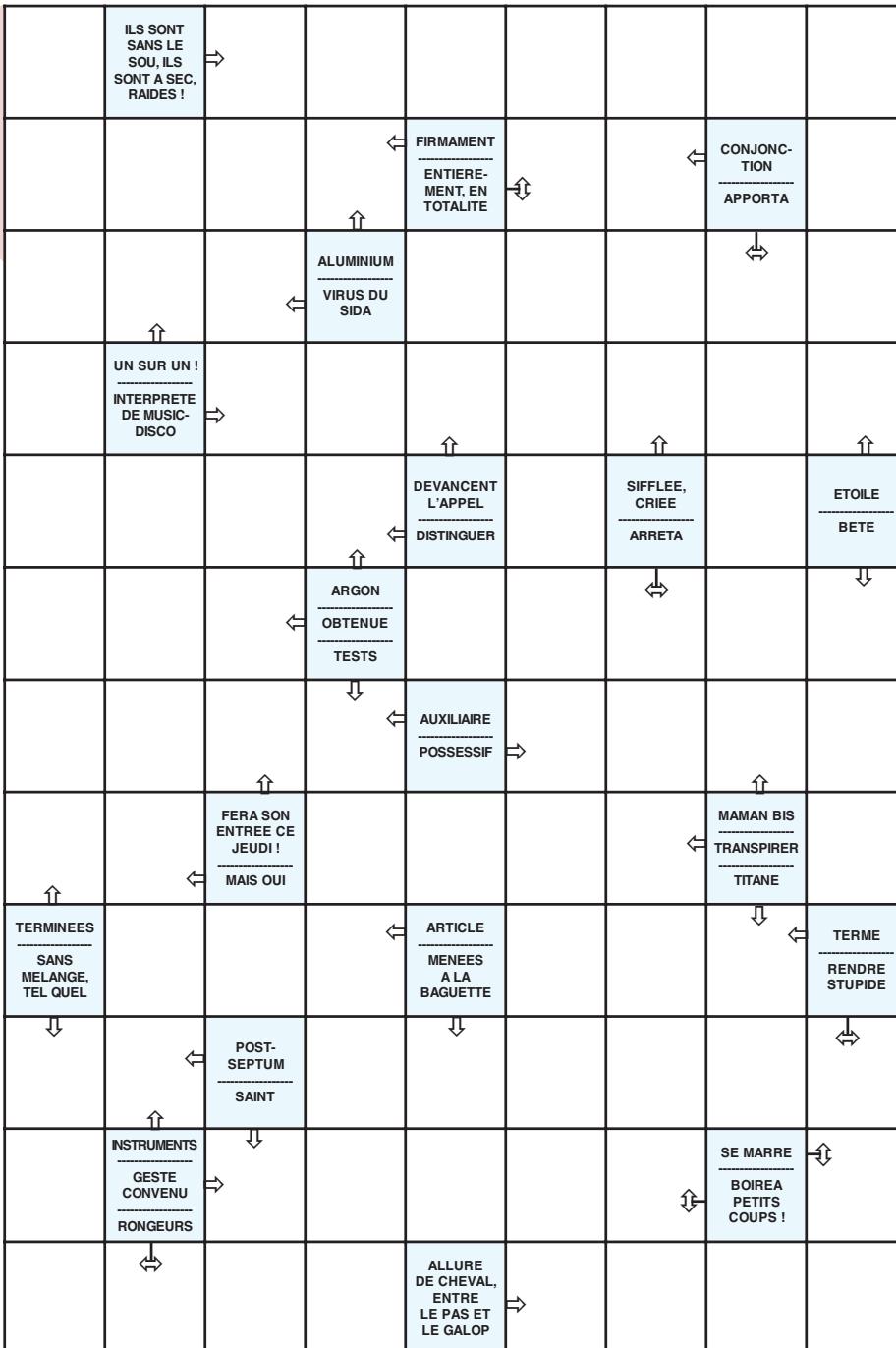
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

3	7	8	1	2	6	2	1	4	7
7	8	5	4	10	7	11	5	12	
8		8	2		8		13	12	7
1	12		14	7	1	9	2	6	
2	8	11	9	8	7		15	9	15
10	2	7	6		12		5	16	7
7		4	2		4	5	12	7	
1	9	4	11	7	11		4		11
4	5	12	10	2		3	7	16	7
7	4	4	7		3	5	12	2	3
	1	2		3	4	12	11		5
4	7	7	6	6	7		7	3	12
12		4		7	5	8		12	7
7	8	11	9	14	6	7			8
11	12		12	11	7	4	7	8	1

CONÈS N° 7960

### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 7960



### LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7959

P	E	L	I	C	A	N	E	D
A	B	E	C	E	D	A	I	R
P	A	V	E	R		C	L	U
I	T	E		T	U	E	D	U
L	S	C	I	L	A	I	T	E
O	R	N	A	I	E	R	I	N
N	O	T	I	C	E	E	O	N
D	I	R	A	T	E	N	T	U
S	A	G	E	T	T	E	S	L

SUDOKU N° 959

1	8	9	2	7	3	4	6	5
7	3	4	1	6	5	8	9	2
2	5	6	4	9	8	1	7	3
9	2	5	8	4	7	6	3	1
4	7	8	6	3	1	5	2	9
3	6	1	5	2	9	7	4	8
6	1	3	9	5	4	2	8	7
8	9	2	7	1	6	3	5	4
5	4	7	3	8	2	9	1	6

FLECHES N° 7959

H	I	V	E	R	N	A	L
A	U	I	A	I	E		
P	E	R	L	E	V	S	
P	E	L	U	E	T	E	
R	I	V	M	O	T	O	
E	E	S	P	E	C	E	
N	I	E	A	S	M	E	
D	M	A	R	M	E	N	
R	I	N	C	E	R	N	
E	T	A	S	O	R	T	
E	U	L	S	E	S	E	
O	R	A	N	G	E	T	

FOUILIS N° 7958  
BEAUCOUP (Beau - Coût)

CODÉS N° 7959

1	A	2	R	3	U	4	O	5	E	6	S
7	I	8	N	9	T	10	L	11	M	12	C
13	G	14	H	15	P	16	17	18			
19	20	21	22	23	24						
25	26										

4	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

## Tunisie : le FMI met en grade contre «un important» déficit du PIB

Le Fonds Monétaire International (FMI) a appelé, vendredi, les autorités tunisiennes à prioriser les dépenses de santé et de protection sociale, tout en contrôlant la masse salariale, les subventions énergétiques mal ciblées et les transferts aux entreprises publiques, ce qui peut causer, au pays, un déficit budgétaire de plus de 9% du PIB. Cet appel intervient à l'issue d'une mission à distance menée, du 9 au 18 décembre 2020 et du 4 au 13 janvier 2021, par une équipe du FMI, dans le cadre de la consultation de 2020 au titre de l'article IV avec la Tunisie. Selon les estimations du Fonds, le déficit budgétaire s'est creusé en 2020, pour atteindre 11,5% du PIB, notamment en raison de la baisse des recettes, d'une masse salariale plus élevée et des transferts supplémentaires aux entreprises publiques.

D'après, Chris Geiregat qui conduisait l'équipe de cette mission, le FMI et les autorités tunisiennes ont convenu que le pays est actuellement confronté au double défi de sauver des vies et d'assurer les moyens de subsistance pour la population, jusqu'au fléchissement de la pandémie du Covid-19. Alors que les effets de cette pandémie commencent à diminuer, les services du FMI s'attendent à ce que la croissance du PIB rebondisse à 3,8% en 2021, alors que les effets de la pandémie commencent à diminuer, mettant en garde contre les risques d'une baisse considérable autour de cette projection de base, compte tenu de l'incertitude quant à la durée et l'intensité de la pandémie et de la vaccination.

## Biden appelé à annuler la décision de Trump



## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### LA PÂLEUR D'UNE FAÇADE

Le gouvernement Djerad subit actuellement un véritable tir de barrage. La panoplie des reproches et des griefs qui lui sont adressés de toutes parts seraient de bonne guerre s'ils s'inscrivaient dans une activité politique normale dans un pays où le pouvoir, les institutions et le peuple étaient régis par un fonctionnement d'une normalité sans faille avec une nécessité d'avancer vers plus de progrès. En admettant que tous les membres du gouvernement ne disposent pas d'une carrure solide et adéquate pour assumer leurs lourdes responsabilités, il est à convenir à leur décharge que la crise actuelle par ses facettes et ses complexités ne leur permet pas de bénéficier d'une liberté de mouvement dans leurs activités.

Leurs choix posent sans doute problè-

me, mais pouvaient-ils s'assumer convenablement dans un parterre économique, politique et social tracé par des décennies de gouvernance déglinguée où la gabegie et l'opportunisme d'un effacement tel qu'ils sont allés s'incruster dans la profondeur de l'âme d'une large proportion de la population ? Vouloir tout et tout de suite relève de l'enfantillage et aucun gouvernement au monde ne serait capable de répondre aux innombrables sollicitations populaires du moment.

Les terribles effets sans commune mesure de la pandémie actuelle mis de côté, il restera l'objectivité de scruter en bonne conscience le parcours du pays au

cours de longues années pour se rendre compte avec désarroi à quoi son itinéraire a répondu. Il est tout de même surprenant de constater que ceux qui ont mené le pays à la ruine soient les premiers à pester et à tenter de mettre l'actuel gouvernement en difficulté. S'il ne doit en aucun cas être dédouané pour la pâleur de sa façade, il doit être surtout question de plutôt défricher en profondeur les structures politiques qui ont conduit à l'emporte-pièce l'Algérie là où elle est aujourd'hui.

Pour un besoin de stabilité impérieuse dans ces moments difficiles, on doit comprendre qu'il est de l'ordre de l'impossible de renvoyer tout le monde politique chez lui. Mais il n'est pas non plus possible de s'arrêter seulement sur la nonchalance d'un ministre ou d'un gouvernement.

# Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

## L'Arabie saoudite dit avoir intercepté une cible aérienne «hostile»



L'Arabie saoudite a intercepté samedi une cible «hostile» au-dessus de la capitale Ryad, a indiqué la télévision publique du royaume, régulièrement l'objet d'attaques lancées par les rebelles Houthis du Yémen voisin. Une explosion a été entendue vers 11H00 (08H00 GMT) à Ryad, selon des correspondants de l'AFP. «J'ai entendu un bruit puissant et j'ai pensé que quelque chose tombait du ciel», a témoigné un habitant, qui vit

dans le quartier d'Al-Soulaimaniyé. «La maison entière a été secouée», a-t-il ajouté.

La coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite, qui intervient au Yémen pour lutter contre les Houthis, a indiqué avoir «intercepté et détruit une cible aérienne hostile en direction de Ryad», sans donner plus de détails, selon la chaîne de télévision publique Al-Ekhbariya. Dans le même temps, l'aéroport international de Ryad a annoncé des retards

pour plusieurs vols mais il n'était pas possible dans l'immédiat de savoir si les deux événements étaient liés. Les Houthis revendiquent régulièrement des attaques contre l'Arabie saoudite mais elles ne visent que rarement Ryad, à quelque 700 km de la frontière. Le conflit qui ravage le Yémen depuis presque six ans a fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et mis sa population au bord de la famine.

## Des milliers de manifestants à Moscou en soutien à l'opposant Navalny



Des milliers de manifestants ont défilé l'interdiction de se rassembler des autorités samedi après-midi à Moscou ainsi qu'à Saint-Pétersbourg, en soutien à l'opposant russe incarcéré Alexei Navalny. «La Russie sera libre», «Poutine est un assassin», scandé une foule compacte réunie place Pouchkine, au centre de la capitale russe, à l'appel du détracteur numéro 1 du Kremlin. Selon un communiqué des forces de l'ordre, quelque 4.000 personnes y étaient rassemblées. L'opposition n'a pas annoncé d'estimation.

La police y a procédé à des dizaines d'arrestations, tout en diffusant en boucle un message appelant les participants «à quitter cet événement illégal», selon les journalistes de l'AFP sur place. Des manifestants ayant jeté des boules de neige sur des policiers, ont eux essayé des coups de matraque. D'autres tentaient dans le calme des pancartes barrés de slogans tels que «Je n'ai pas peur» ou «Non à la dictature». «Des bandits en uniforme défendent les bandits au pouvoir», s'affublaient auprès de l'AFP une retraitée de 71 ans, Vera Spivakova.

## Vaccination : le chef d'état-major de l'armée espagnole démissionne



Le chef de l'état-major de l'armée espagnole, le général Miguel Ángel Villarroya, a présenté samedi sa démission après avoir été accusé d'avoir ignoré le protocole pour être vacciné contre le Covid-19, a annoncé l'état-major dans un communiqué. «Dans le but de préserver l'image des forces armées, le général Villarroya a présenté aujourd'hui sa demande de démission au ministre de la Défense», peut-on lire dans ce texte. Selon une source au sein de l'état-major interrogée par l'AFP, sa démission a été acceptée par la ministre, Margarita Robles.

Vaccinés contre le Covid alors qu'ils n'étaient pas prioritaires, des militaires et des responsables politiques espagnols se retrouvent au cœur d'une polémique ayant notamment conduit au licenciement vendredi d'un gradé de haut rang. Le ministre de l'Intérieur a ainsi limogé vendredi soir, avec effet immédiat, un lieutenant-colonel, agent de liaison de la Garde civile à l'état-major des armées, a déclaré samedi à l'AFP un porte-parole de ce ministère.